

Carrefour de savoirs « La protection sociale, entre la vie et le panier» Compte rendu

26-28 septembre 2016, Loisy (Oise)

Du 26 au 28 septembre 2016, nous nous sommes retrouvés pour un deuxième carrefour des savoirs autour de la protection sociale en France. Ce carrefour s'intègre dans la démarche initiée par le Secours Catholique, la Fédération des Centres Sociaux et Aequitaz pour repenser la protection sociale dans une perspective citoyenne, en portant attention à ce qu'en disent et vivent des personnes à faible revenu et/ou solidaires de celles-ci et à leur vision de ce qu'elle pourrait devenir.

Ce Carrefour vient après deux séminaires exploratoires en 2015, un premier carrefour des savoirs qui s'est tenu à Die en Avril 2016, et le séminaire stratégique de Merville en juillet 2016.

Les carrefours de savoirs sont un lieu d'exploration citoyenne par le croisement des savoirs et des mondes (les savoirs citoyens, les savoirs savants, les savoirs professionnels...). Leur but est de permettre ces explorations citoyennes plus en profondeur. A Merville, nous avions pointé un certain nombre de sujets qu'il était important d'approfondir. L'objectif du carrefour de Loisy est de réfléchir aux ressources de la protection sociale en se situant entre nos vies et le « panier de ressources et de services existants »

Nous nous sommes retrouvés une quinzaine de personnes des réseaux du Secours Catholique, Fédération des Centres Sociaux et Aequitaz, certaines ayant déjà participé à une ou plusieurs des étapes précédentes, d'autres pour qui c'était la première rencontre. Nous avons accueilli un expert pour dialoguer avec lui à partir de nos savoirs respectifs, et des journalistes de La Vie et de Messages qui travaillaient sur un dossier commun sur la participation.

Nous avons avancé sur la thématique difficile des ressources de la protection sociale, en allers-retours entre nos vies et le « panier de ressources » en utilisant des outils d'exploration créative faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique. Voici un compte-rendu de ce que nous avons produit et appris.

Emmanuel Bodiner, Celina Whitaker, 20 janvier 2017, (version validée avec les participant.e.s)

Table des matières

Le carrefour de savoirs de Loisy	4
Mise en contexte	4
Objectifs des carrefours de savoirs	5
Objectifs du Carrefour de Loisy	5
Méthode	6
Le programme prévu	6
Repas	8
Les personnes ayant participé à l'aventure	9
26 Septembre 2016. Les ressources nécessaires pour faire face au difficultés de	la vie10
Lancement du carrefour	11
Pourquoi travailler sur les ressources ?	15
Les ressources de la protection sociale	16
Nos vies dans le rouge, l'orange et le vert	18
27 septembre 2016 : L'argent entre les comptes et les contes	35
Ce qui s'est déposé pendant la nuit	35
« L'argent dont on dispose »	38
Les ressources par domaine	39
→ Invalidité	39
ightarrow Emploi	40
ightarrow Logement	41
→ Famille	42
→ La maladie	43
→ Pauvreté Exclusion	44
→ La vieillesse	45
La protection sociale et l'échelle sociale	47
I. Quelles seraient les règles justes pour remplir les paniers de la protection sociale revenus du travail ?	
II. Quelles seraient des règles justes pour redistribuer les paniers existants ?	52
→ Pauvreté-Exclusion	52
→ Logement	52
→ Famille	53
→ Santé	53
→ Emploi -Formation	53
→ Vieillesse-Survie	54
III. Quelle est l'impact des revenus du patrimoine ?	56
Retours sur la journée	58

28 septembre 2016 : Explorations complémentaires et retours	62 64		
		Intervention de Marc de Montalembert sur l'évolution des ressources de la protection	n sociale.68
		Débat	71
		Bilans et suites Le point sur la démarche « repenser la protection sociale », et les prochains pas	
Préciser les prochaines étapes	77		
Bilan et retours	80		
Annexes	86		
Annexe 1: « Nos parcours dans le Rouge, l'Orange et le Vert »	86		
Annexe 2 : « L'argent dont on dispose »	88		
Anneye 3 : Intervention de Marc de Montalemhert, document distribué	or.		

Le carrefour de savoirs de Loisy.

Mise en contexte

En 2015, les trois organisations , AequitaZ, Fédération des centres sociaux et Secours catholique se sont mises ensemble pour une exploration citoyenne sur ce qui pourrait contribuer à repenser un système de protection sociale plus doux et plus juste .

Nous voulons partir de la vie des gens de bas en haut de l'échelle sociale, afin de refonder un système qui serve la vie plutôt que ce soient nos vies qui servent le système.

Nous voulons peindre le système aux couleurs de la justice sociale. Poser la question de la justice sociale suppose de faire apparaître les impacts positifs et négatifs du système avec une attention particulière a la mise en évidence des inégalités en fonction de la position dans l'échelle sociale.

«Nous avons la conviction que la voie passe par la création de carrefours de savoirs : croiser d'un côté le « savoir des gens » (notre expérience, notre vécu, notre compréhension maladroite, humaine, bancale...) et « des savoirs savants » (issus de l'histoire, de l'économie...) pour tenter de comprendre ce qui se joue et là où on pourrait contribuer à une plus grande justice. (Invitation au1er séminaire, mai 2015)

Deux séminaires d'exploration de trois jours ont eu lieu en 2015 avec à chaque fois une quinzaine de participant·e·s de situations diverses, incluant des personnes à faible revenu. Un premier carrefour des savoirs a eu lieu en avril 2016 à Die, puis, en juillet 2016, un séminaire stratégique, à Merville, a réuni des membres du carrefour de savoirs, des acteur·e·s des trois organisations porteuses, dont des personnes de leur structure décisionnelle, des membres du comité d'animation et du comité de pilotage et des personnes intéressées à développer des activités dans leur secteur d'implication. Ce séminaire stratégique élargi avait pour objectif de faire le point à partir du chemin parcouru et de dessiner les pistes du chemin à parcourir.



Lors du séminaire exploratoire du Mont des Cats, en septembre 2015, Vivian avait amené trois petites plantes.

A Merville, Marie n'avait pas pu venir, mais elle nous a envoyé une photo de la plante qui lui avait été laissée à Merville. Elle avait bien grandi.





Pour ce séminaire de Loisy, Elsa nous amène la plante qui avait été laissée au Mouvement Partage Insertion.

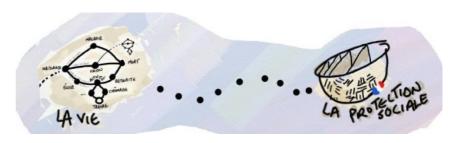
Objectifs des carrefours de savoirs

Rappelons les objectifs des carrefours de savoirs, tels qu'ils étaient présentés dans le document distribué aux participants :

Objectif des carrefours de savoirs : Contribuer à une réflexion sur la protection sociale dans une perspective citoyenne

- Le faire à partir de notre diversité d'expérience dans le système et à ses marges quels que soient notre statut, nos revenus, notre âge...
- Prendre le temps de rêver un système plus doux et plus juste à partir d'outils et d'approches issues de l'éducation populaire
- A l'issue des différentes rencontres du carrefour de savoir, se donner des pistes de réponses aux questions suivantes :
 - O Quels devraient être les objectifs de la protection sociale ?
 - O Qu'est-ce qu'il y a dans le panier de la protection sociale ? Quels champs devraient couverts par elle ?
 - Quelles sont les anomalies du système actuel (situations injustes ou brutales) ?
 - O Sur qui et sur quoi fonder le système (si ce n'est plus le « père de famille qui travaille ») ? Quelles conséquences de ce fondement sur la gouvernance du système et sur son financement ?
 - Quelle devrait être la part de la protection sociale publique parmi les différentes formes d'aide et d'entraide aujourd'hui?
 - O Comment reconnaître la « contribution de tous à la vie sociale »?

Objectifs du Carrefour de Loisy



Dans le programme distribué aux participant·e·s, les objectifs du séminaire de Loisy sont présentés comme suit.

Réfléchir aux ressources de la protection sociale en se situant entre nos vies et le « panier de ressources et de services existants ».

- Se pencher sur les ressources nécessaires à une protection sociale qui fonctionne, entre la vie et le panier.
- Comprendre où et comment l'argent intervient-il dans le modèle actuel ?
- Repérer les injustices : Qu'est-ce qui est juste et ce qui ne l'est pas ?

Méthode

Nous continuons à Loisy avec les aspects de méthode qui sont les nôtres depuis les premiers séminaires, à savoir :

- Un séminaire VIP (vraiment importantes personnes), avec de bonnes conditions de travail
- Une dimension conviviale, notamment autour des repas, pris ensemble
- Des explorations, exercices et tests, détours et retours
- Une approche en croisements de savoirs, d'expériences, d'expertises
- Des outils d'exploration créative faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique
- Une animation en souplesse et en rigueur, avec une attention portée aux mots, aux métaphores, aux mécanismes, aux représentations
- Un compte-rendu attentif et des modélisations s'il s'en présente.

Le programme prévu.

Le programme qui suit a servi de proposition de départ aux travaux du groupe, avec la possibilité de s'adapter aux dynamiques et aux contenus et émergeraient en cours de route.

26 Septembre : Les ressources nécessaires pour faire face au difficultés de la vie

Se pencher sur les ressources nécessaires à une protection sociale qui fonctionne. Ouvrir un espace à l'imaginaire

12h Accueil et repas partagé

13h30 Ouverture du carrefour de savoir

- Présentation du carrefour de savoirs et de son origine
- Situer le carrefour dans une histoire en construction (avec du passé et de l'avenir)
- Préciser l'objectif du carrefour de savoirs pour cette réunion-ci : explorer les ressources et
- leur utilisation pour chercher « où le système est injuste? »
- Approche des trois jours et programme de départ
- Points d'attention et principes de fonctionnement entre nous
- Apprendre à se connaître

14h 30 Lancement de la problématique

• Pour qu'une protection sociale fonctionne, il faut qu'elle ait des ressources. Sans réfléchir outre mesure, quelles sont les ressources connues?

15h Nos parcours de vie dans le rouge, l'orange et le vert

 On part de nos histoires de vie pour essayer de comprendre nos ressources (et comment elles ont varié selon nos différents moments de vie) et leur influence sur notre niveau de vie.
 Ceux et celles qui le souhaitent présentent leur histoire de vie tel(le) qu'il ou elle la vécu (avec la bienveillance du groupe)

16h30 Pause

17h Analyse et mise en commun

• En petits groupes : repérer les ressources (monétaires et non monétaires) qui nous ont permis d'être protégés face à ce que la vie comporte de difficile et les situations d'injustice .

18h00 Retours sur cette première demi-journée

- Si on se posait à nouveau la question des ressources de la protection sociale, Qu'est-ce qui est resté et qu'est-ce qui a bougé après ce détour ?
- Quelles injustices avons nous repéré?

18h30 Fin de la journée de travail officielle et préparation collective du dîner

27 septembre 2016 : L'argent entre les comptes et les contes

Où l'argent intervient-il dans le modèle actuel? Qu'est-ce qui est juste et ce qui ne l'est pas? Quelles sont les autres mondes possibles?

9h00 Accueil et café

- Apports de la nuit : images, rêves et autres impressions par rapport à la veille
- Plan de match du jour

9h30 « L'argent dont on dispose ».

En ateliers thématiques par grand domaine de la protection sociale (vieillesse / santé / famille / emploi-formation / logement...)

- Que nous apprennent les « comptes de la protection sociale » tels qu'ils sont publiés par l'État ?
 - Quel est l'argent qui entre ? Qui contribue ?
 - Où est-ce que l'argent sort ? Qui en bénéficie ?
 - Qu'est ce qui est juste et injuste ?
- Quelles informations nous manquent pour mieux comprendre ? Pour repérer les injustices ? Qui aimerions nous interroger ?

10h30 Pause

10h45 Restitution des groupes.

• Qu'a-t-on appris? Quelles sont pistes pour poursuivre l'exploration?

11h45 Préparation de l'après-midi : Et si on regarde du point de vue de l'échelle sociale ?

12h30 Repas

14h00 Et si on regarde du point de vue de l'échelle sociale ?

- Quels sont les revenus et les contributions de chaque décile à la protection sociale ?
- Comment on redistribue le contenu du panier ?
- Quelles seraient des règles justes ?
- Et le patrimoine, dans tout cela ?

16h00 Pause

16h30 Et si nous devions « rêver logique »?

En prenant le temps de voir où serait l'horizon d'une protection sociale qui serait plus juste

17h30 Retours sur cette seconde journée

• S'il nous restait une idée à garder pour la suite de la démarche, ça serait laquelle ?

18h00 Fin de la journée de travail officielle et préparation collective du dîner

28 septembre 2016 : Explorations complémentaires et retours

Apercevoir et prolonger certains points de l'exploration des deux derniers jours Faire des recommandations aux trois organisations porteuses Prendre le temps d'écouter une expertise singulière dans le groupe

9h00 Accueil et café

9h30 Retour sur les points soulevés et sur les explorations à poursuivre

- On prend le temps de refaire le fil des explorations engagées depuis deux jours.
- On choisit un thème ou deux à creuser lors d'une prochaine rencontre du carrefour de savoirs

11h00 Si on se raconte une histoire

• Si on regarde sous une perspective historique, que nous dit l'évolution des ressources de la protection sociale ? avec Marc de Montalembert.

12h30 Repas

13h45 Nos retours du carrefour

- Ce que je retiens <u>pour moi et pour nous</u>, à partir d'une création personnelle (un texte avec des mots commençant par P, une photo, un dessin...).
- Et : présentation mutuelle des travaux

14h45 « Les contes de la protection sociale » (suites de Merville)

• Une trame pour recueillir des histoires, à tester.

15h30 Bilan et suites du séminaire

16h Départ

Repas

Cette fois-ci, nous étions accueillis à le Loisy qui assurait le service des repas, apporté par un traiteur. Nous nous retrouvions dans la salle en sous sol, à coté de la cuisine, pour ces moments partagés. Dans l'organisation, il ne nous restait qu'à faire la vaisselle.

Les personnes ayant participé à l'aventure



- Françoise Rahard, Chambéry (séminaire d'exploration 1, carrefour de savoirs de Die, Séminaire de Merville)
- **Jeanne** Outurquin, Cambrai (séminaire d'exploration 2, carrefour de savoirs de Die, Séminaire de Merville)
- Vanessa Ruiz, Chambéry (séminaire d'exploration 1, carrefour de savoirs de Die, Séminaire de Merville)
- **Denis** Tricoire, Paris (carrefour de savoirs de Die, Séminaire de Merville) équipe d'animation.
- Séverine Noël, Pas de Calais (séminaire d'exploration 2, carrefour de savoirs de Die, Séminaire de Merville)
- Pascale Meignote, Douai (séminaire d'exploration 2, carrefour de savoirs de Die)
- Marc de Montalembert, chercheur invité.
- Annie-Claude, Nord.
- François Mendy, Paris (carrefour de savoirs de Die, Séminaire de Merville)
- **Bernard** Schricke, Hazebrouck (séminaires d'exploration 1 et 2, carrefour de savoirs de Die, Séminaire de Merville) équipe d'animation.
- Elsa Carton, Nord, (séminaire d'exploration 2)
- Reza Benettayeb, Lyon (carrefour de savoirs de Die Séminaire de Merville)
- Emmanuel Bodinier, Sassenage (séminaires d'exploration 1 et 2, carrefour de savoirs, comité
- d'animation et de pilotage) animation du carrefour
- **Celina** Whitaker, Orsay (séminaires d'exploration 1 et 2, carrefour de savoirs, comité d'animation et de pilotage) Animation du carrefour

26 Septembre 2016. Les ressources nécessaires pour faire face aux difficultés de la vie

Se pencher sur les ressources nécessaires à une protection sociale qui fonctionne. Ouvrir un espace à l'imaginaire.

Les participants arrivent doucement en fin de matinée, en voiture, du Nord ou de Paris, ou à la gare RER de Survilliers-Fosse. **Bernard** organise le co-voiturage pour aller les chercher.



Nous accueillons pour cette demi-journée de lundi les journalistes de La Vie et de Messages, qui vont nous suivre tout l'après-midi en vue du dossier sur la participation citoyenne qu'ils préparent conjointement pour ces deux revues.



Cela fait maintenant deux ans que le Secours catholique œuvre avec la Fédération des centres sociaux sur le projet de réforme de la protection sociale. Le processus engagé doit aboutir à des propositions de plaidoyer. Il est mené avec un groupe de personnes en précarité. La dernière rencontre de ce comité comprenant une quinzaine de délégués – a eu lieu fin septembre à Ver-sur-Launette, dans l'Oise. Animée par Manu Bodinier, cofondateur d'Aequitaz, une association qui vise à développer le pouvoir d'agir et la créativité de celles et ceux qui vivent des situations de précarité ou de discriminations, cette réunion avait pour objectif de permettre à chacun de comprendre l'impact et le fonctionnement de la protection sociale dans la vie quotidienne, afin d'étudier les moyens de la refonder.

« Notre objectif n'est pas seulement de faire parler les intéressés, mais de croiser les savoirs, explique Manu Bodinier. En écoutant les personnes qui se trouvent en bas de l'échelle sociale, on apprend des choses qu'on n'apprend pas avec des universitaires.

Nous démarrons donc par un repas partagé, premiers échanges et premières présentations, que nous reprendrons de manière plus organisée en début d'après-midi, afin que chacun se sente à l'aise avec cette présence.

Lancement du carrefour.

Manu lance le carrefour, avec un rappel de la démarche pour mieux situer notre rencontre.

- Aujourd'hui nous lançons le 5ème séminaire de travail de la démarche d'exploration citoyenne autour de la protection sociale, portée par le Secours Catholique la Fédération des Centres Sociaux et Aequitaz.
- Tout a commencé avec deux séminaires de 3 jours en 2015, l'un à Die, l'autre au Mont des Cats, que nous avons appelé « séminaires exploratoires ». C'était le tout début de la démarche, et l'idée était de voir comment on pouvait s'y prendre pour réfléchir et repenser un système de protection sociale qui soit plus juste et plus doux, pour le faire <u>avec</u> les personnes, en particulier celles vivant en situation de pauvreté, et pour le penser à partir de la vie des gens. Plusieurs d'entre nous étaient présents à ces séminaires : Séverine, Françoise, Vanessa à Die en juil 2015, Elsa, Pascale et Jeanne au Mont des Cats en Septembre 2015, et Bernard, Manu et Celina qui étaient présents dans les deux rencontres, à l'animation avec Vivian, ou en appui.
- Puis nous avons organisé un premier carrefour des savoirs en avril 2016, à Die. L'idée du carrefour était de constituer un petit groupe qui creuse les questions dans la durée, et qui dialogue aussi avec d'autres porteurs d'autres savoirs, chercheurs, politiques, professionnels Ce petit groupe, c'est nous : ceux qui étaient à Die, quelques autres qui viennent nous rejoindre, comme Elsa et Annie-Claude, et ceux qui étaient à Die mais n'ont pas pu venir cette fois ci, comme Ludovic ou Fulbert.
- Enfin, en juillet dernier, nous avons organisé un « séminaire stratégique », à Merville, dans le Nord. L'idée de ce séminaire était de continuer les explorations, et, en même temps de discuter de la stratégie du projet avec les représentants des trois associations qui portent le projet. Nous étions donc un peu plus nombreux que d'habitude, et nous avons aussi parlé stratégie : nous avons proposé, priorisé et exploré des directions et des propositions d'action pour le travail des prochaines années, pour alimenter la décision du comité de pilotage, qui réunit les organisations.
- En parallèle, le travail avec les groupes commence à se mettre en place dans les régions, dans les Hauts de France, Île de France, Rhône-Alpes... On a une trousse d'animation qui donne des outils, on peut aussi se faire des formations pour s'entraider...

Puis **Manu** présente le thème de la rencontre et le programme que nous avons imaginé pour les trois jours.

- On est dans ce cheminement. Et l'idée est de progresser d'un cran, comme à chaque rencontre, pour comprendre comment fonctionne le système de protection sociale, quand on le vit à différents niveaux de l'échelle sociale, et en particulier quand on est en bas de l'échelle, et pour pour avancer sur la protection sociale telle qu'on aimerait la « rêver logique ».
- Dans ce carrefour, il s'agit de reprendre et de continuer un des sujets que l'on n'avait pas eu le temps de traiter à Merville, qui est celui des ressources de la protection sociale. C'est un sujet qui était ressorti des priorisations auxquelles nous avions abouti à Merville : « faire le lien entre nos vies et le panier ».
- Ainsi, les objectifs proposés pour les deux jours sont les suivants :
 - Se pencher sur les ressources nécessaires à une protection sociale qui fonctionne, entre la vie et le panier.
 - Comprendre où et comment l'argent intervient-il dans le modèle actuel.
 - Repérer les injustices : Qu'est-ce qui est juste et ce qui ne l'est pas ?

- Les trois jours vont se découper comme suit :
 - Lundi 26 après-midi: on va partir de nos vies, et nous interroger sur les ressources pour faire face aux difficultés de la vie: des ressources financières, mais aussi toutes les autres ressources que nous mobilisons dans nos situations de vie. Manu et Celina ont imaginé un petit outil pour cela qui sera présenté tout à l'heure. Manu rappelle que l'idée est que l'on puisse partir de nos vies, mais sans être intrusif. Donc chacun doit se sentir libre de ne dire que ce qu'il a envie de dire.
 - Le mardi 27 sera consacré aux finances! Le matin, nous essayerons de mieux comprendre les comptes de la protection sociale, à partir du document de la DREES¹, sur lequel nous avons déjà un peu travaillé à Merville, pour comprendre les ressources et les dépenses de chaque domaine de la protection sociale (d'où vient l'argent et où va l'argent). Puis, nous essayerons de travailler sur le budget en le croisant avec l'échelle sociale, pour réfléchir aux revenus, aux contributions et aux redistributions. Manu proposera un jeu avec les Kaplas.
 - Mercredi matin, Marc de Montalembert, qui est présent avec nous aujourd'hui, mais qui ne pourra pas venir demain, nous présentera l'histoire de la protection sociale du point de vue des ressources : comment les ressources se sont construites dans le système, et pour les différentes branches.

Manu présente aussi les principes de fonctionnement collectif que l'on a toujours tenu dans les rencontres

- le principe de co-responsabilité: on est dans un travail collectif, l'équipe d'animation propose une trame, mais chacun peut dire si cela ne va pas, dans la manière dont cela se déroule, et proposer des idées pour avancer.
- Le principe d'égalité: on est dans une démarche de croisement de savoirs, de savoirs divers issus de nos expériences de vie diverses, à différents niveaux de l'échelle sociales, et aussi d'autres savoirs, comme des savoirs d'expertise sur le système de protection sociale. Dans le principe d'égalité, personne n'a un savoir plus important que celui d'un autre. Chacun sait et a le droit de savoir des choses que les autres ne savent pas, mais chacun a aussi le droit de ne pas savoir, et il faut pouvoir dire qu'on ne comprend pas, demander à ce que l'autre explique mieux. Comme c'est pour apprendre, si on le fait, on va tous apprendre plus que si on ne le fait pas, car cela va permettre à la personne qui s'exprime de préciser sa pensée.
- Enfin, le principe de bienveillance entre nous, on s'assure de ne pas juger les autres, on est dans la confrontation bienveillante, pour comprendre.

Avant de passer aux présentations dans le groupe, **Manu** accueille les 4 journalistes qui sont présents cet après-midi et leur propose de se présenter.

 Manu explique au groupe que les journalistes ont demandé au Comité de Pilotage à participer à une rencontre, et que le comité de pilotage a pensé que cela pouvait être intéressant. Il leur demande de se présenter au groupe (même si cela a déjà été fait, mais en partie seulement, pendant le déjeuner), afin que le groupe comprenne ce qu'ils souhaitent faire et donne son avis.

¹ Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques, Ministère des Affaires Sociales http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/recueils-ouvrages-et-rapports/recueils-annuels/panoramas-de-la-drees/article/la-protection-sociale-en-france-et-en-europe-en-2014-resultats-descomptes-de#Ouvrage

- Cyril a travaillé avec la revue Messages, la revue du Secours Catholique et des donateurs, comme journaliste associé, l'année dernière. Maintenant il fait un nouveau reportage, en collaboration avec le journal La Vie.
- Laurent est journaliste à La Vie, il a fait connaissance avec Cyril il y a une semaine et ils travaillent donc ensemble sur un reportage dont le sujet est la participation. Comment améliorer le vivre ensemble ? Comment donner la place pour tous ? Comment être non seulement bénéficiaires mais acteurs ? C'est sujet qui est important pour le journal La Vie, ce sera un dossier de 6 pages qui sera publié conjointement dans les revues La Vie et Messages.
- Ce qui les intéresse ici, c'est la démarche du projet « protection sociale », autant dans la forme participative que dans le fond. Ils ne sont pas là pour faire des portraits des participants mais pour suivre notre travail. **Laurent** nous dit que c'est une première pour lui de faire un travail de journalisme associé, avec un journaliste non professionnel.
- Il y a aussi un autre binôme de journalistes qui est présent : Xavier, photographe, et Benjamin, journaliste à Messages. Xavier et Benjamin avaient participé à un précédent dossier de Messages fait avec des journalistes associés, pour lequel ils avaient fait le portrait de Vivian Labrie. Leur présence ici est liée au partenariat Messages / La Vie, ils sont chargés de faire un reportage sur le « making of » de cette démarche de partenariat. Ils suivent le travail de Cyril et de Laurent, et profitent de leur présence à tous les deux ici pour les filmer en situation de reportage. Leur reportage sera constitué de sons, de photos, et d'un diaporama de 3 minutes qui sera diffusé sur le site du Secours Catholique, pour montrer comment fonctionne ce partenariat de journalisme associé.

Manu s'assure que les personnes dans le groupe qui ne souhaitent pas être prises en photo, ou en son, puissent le dire en toute simplicité. Il demande aux journalistes la discrétion nécessaire pour ne pas perturber le travail du carrefour. Il demande aussi à ce que ce qui sera produit aujourd'hui, et qui concerne les vies des gens ne soit pas pris en photo. **Xavier** dit qu'il va peut être faire des enregistrements sonores, mais que chacun peut dire à tout moment si il préfère ne pas être enregistré.

Manu demande également l'accord du groupe pour que l'équipe d'animation enregistre les échanges, pour aider au compte-rendu.

Puis on se présente, pour se connaître comme groupe.

Manu propose que chacun se présente en disant son prénom, d'où il vient, et qu'il raconte une expérience heureuse ou marquante récente, ayant à voir ou pas avec la protection sociale.

- Manu, habite à Sassenage, à coté de Grenoble. Son expérience marquante : il a cassé sa voiture pendant ses vacances, quand il était en camping, en famille avec ses trois enfants, au fin fond de la Grèce, à 150 km du premier garage. Ce qui l'a marqué, c'est de voir comment les solidarités se déclenchent dans ces moments. Pour lui, ces solidarités se sont déclenchés car ils étaient assez démunis sans voiture, mais aussi parce qu'ils ont accepté de ne pas faire les « warriors », les guerriers qui veulent à tout prix se débrouiller seuls, et qu'au contraire ils ont accepté l'aide qui leur était offerte.
- Jeanne, de Lille. Elle rebondit sur un problème de véhicule pendant les vacances. Elle raconte comment elle a pris un auto stoppeur, et juste quand il leur fait remarquer que leur camion marche bien, le camion s'arrête. Ils ont dû appeler la dépanneuse, et l'assurance devait prendre en charge leur retour, mais au final ils ont été été de galère en galère et l'assurance n'a rien pris en charge.

Manu remarque qu'ici c'est une expérience marquante d'un dispositif assurantiel privé qui n'a pas fonctionné.

- Elsa habite dans le Nord, dans un petit village. Sa dernière expérience a été de fêter les 30 ans de son mari par une randonnée à vélo avec les amis et la famille. Une très belle expérience, qui se poursuit par le séminaire, c'est une bonne semaine qui démarre.
- Pascale, habite à Douai. Pascale nous raconte que depuis le dernier séminaire à Die, il y a eu 7 décès dans sa famille. Quand elle est rentrée de Die, elle n'a pas pu rentrer chez elle, son frère était décédé, et puis ensuite « cela s'est enchaîné ». Cette période n'a pas été très heureuse, les vacances n'ont pas été heureuses, même si son fils est venu.

Manu remercie Pascale de nous dire cela, et on l'accueille avec cette histoire là.

- Denis habite à Paris dans le 13eme arrondissement. Denis a deux choses marquantes à partager : Il raconte qu'il a eu la chance de partir à l'île de Ré cet été, avec sa fille, et pendant deux semaines ils ont vécu à un rythme très lent. Il en est sorti marqué en se disant « qu'est ce que c'est que ces rythmes de fou qu'on vit pendant l'année, et dans lesquels on se laisse emporter ». Cela lui fait se poser des questions sur les rythmes de vie, sur ce qu'est être bien dans sa vie. L'autre chose qui l'a marqué a été de savoir que Pascale revenait, car Il savait ce qui lui était arrivé ces derniers mois.
- Françoise habite à Chambéry. Le fait marquant de sa vie en ce moment, c'est que avec ses deux enfants, ils se mettent tous les trois en activité professionnelle en même temps, et avec plaisir! Elle arrosera ça au prochain séminaire quand elle aura eu sa première paye!
- Annie-Claude, habite dans le Nord. Elle partage un moment marquant et un bonheur qui vient juste après. Annie-Claude a perdu son fils de 37 ans le 3 août, dans le sud, et le 5 septembre elle est retournée dans le sud pour la naissance de sa petite fille. Ce qui aurait dû être heureux a été heureux sans être heureux, mais maintenant cela va mieux, la petite fille aide à surmonter. Un autre chose importante pour elle, c'est le fait de s'être présentée pour être représentante des allocataires RSA. Dans la journée de présentation, elle a pu connaître d'autres associations, et expliquer pourquoi elle se présentait : pour changer la mentalité des gens sur les allocataires.
- Séverine, du Pas de Calais. Séverine raconte qu'elle est partie une semaine en vacances au Pays Basque, avec un groupe du Secours Catholique. Et pendant ces vacances elle a fait une marche de 8 km en montagne. C'était dur, très dur. A la fin il ne fallait plus lui demander quoi que ce soit. Si elle l'avait su, elle ne l'aurait pas fait! Ce qui l'a marquée, c'est le fait d'aller jusqu'au bout de ses forces. Manu remarque qu'il y a des choses qu'il ne faut pas les savoir avant pour les faire.
- Un autre fait important pour **Séverine** est qu'elle rentre dans les équipes d'animation territoriale du Secours Catholique (les équipes EAT), en tant que bénévole.
- Celina, brésilienne habitant en France. Le fait marquant pour elle a été son voyage au Québec cet été. Elle a été en Gaspésie et a été touchée par la force et l'ampleur de la nature. C'est là où voit comment on est « petits » devant cette force immense. Elle aussi, elle a fait une marche de 8 km et a bien impressionné son mari de l'avoir faite.
- Vanessa habite Chambéry. Vanessa nous raconte que cet été, elle aussi a eu un problème avec sa voiture, en remontant chez elle, dans un lacet, la voiture a fait des étincelles et a lâché. Et en fait ce sont les petits jeunes de la ZUP qui les ont aidé à la remonter chez elles.
- François, sénégalais habitant en région parisienne. François raconte que la semaine dernière il était à Lyon, à Bron, dans le cadre de la préparation du Forum du Secours Catholique « les voix de la pauvreté », le 17 novembre prochain. C'est la première fois qu'il allait dans un groupe en tant qu'animateur. Il a rencontré des gens pleins d'énergie, une diversité ethnique et culture, et c'était super de les voir unis autour d'un même projet pour faire bouger les choses au niveau local
- Marc, habite à Paris, il est professeur d'université et enseigne les politiques sociales et la protection sociale. Dans son travail, il fait passer des concours, dont un concours très difficile

qui est l'agrégation (le concours le plus haut pour les enseignants). Cette année, il avait des candidats déjà engagés en tant qu'enseignants, et pour qui la réussite au concours changerait totalement la suite de leur carrière. Il y avait très peu de postes, et Marc se souvient de la satisfaction et de la joie de ceux qui ont été déclarés admis, mais en même temps il regardait ceux qui n'avaient pas été admis, pour qui la trajectoire de vie n'allait pas changer, alors ce que cela se joue à très peu, c'est de l'ordre de 0,1 point pour certains. Marc se pose toujours la question « pourquoi cela tombe là et pas là », avec les conséquences sur ce qui va changer ou pas dans la vie de ces personnes, alors que la différence est très petite.

- Reza est de Lyon. Récemment, début juillet, Reza a pu obtenir un appartement, dont il avait fait la demande en septembre dernier. Cela a pu se faire grâce à une association, Alinea, qui se porte caution. Pour Reza, c'est un changement de vie radical. Aujourd'hui, il est toujours chômeur, mais il devrait commencer une formation d'agent d'accueil administratif, qu'il attendait depuis un certain temps aussi, et qui devra démarrer le 14 décembre.
- Laurent, Paris 15eme, il travaille à la revue La Vie, où il s'occupe des questions sociales. Son événement marquant, c'est de travailler en binôme avec Cyril. Les journalistes sont souvent assez individualistes et jaloux de leur travail, de leur signature. Aujourd'hui c'est le début de leur enquête et de leur collaboration. Ils vont ensuite interviewer des personnes comme Étienne Pinte qui est député, et François Soulage, ancien président du Secours Catholique et Président du collectif Alerte. « C'est bien de commencer ici avec vous ».
- **Bernard** habite à Hazebrouck. Le week-end prochain, Bernard déménage son dernier fils. C'est à la fois un événement heureux car il est content pour son fils, mais en même temps cela lui fait drôle, car ils vont se retrouver tout seuls avec sa femme, « comme deux vieux »...

Après ces présentations, on se jette à l'eau



Pourquoi travailler sur les ressources ?

Pour démarrer, **Manu** resitue cette question dans notre démarche. Pourquoi travailler sur les ressources ?

On a souvent commencé à abordé le sujet des ressources, mais on n'a jamais pris le temps de le creuser, y compris parce qu'on ne voulait pas commencer par les finances. En effet, en général, quand on parle de la protection sociale, on parle de son déficit, du trou de la Sécu, de ce que coûtent les personnes qui sont allocataires ou bénéficiaires de dispositifs... Dans la démarche et le projet qu'on mène, on a décidé de partir par d'autres bouts. On a commencé par la question « pourquoi on a besoin de la protection sociale », on s'est posé cette question de multiples fois, et on est en train de collecter des réponses à cette question. Aujourd'hui on a déjà plus de 200 réponses et on continue à collecter. On est partis aussi de nos vies, avec le schéma Khalavie, de la naissance à la mort, et des événements qui nous arrivent : la maladie, se mettre en famille, avoir des enfants, le fait de se former, comme Reza aujourd'hui, d'être au chômage ou de retrouver un emploi, la retraite....

On a aussi déjà commencé à regarder le panier de la protection sociale. Avant d'aller plus loin, Manu explique à ceux qui sont ici pour la première fois pourquoi on utilise le mot panier. Il vient de « fiscus », en latin, qui donne aussi le mot « fiscalité ». Le panier regroupe l'ensemble des services dont on peut bénéficier.

Tous les deux ans, le Ministère des Affaires Sociale, plus précisément la direction DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publie un document « La protection sociale en France et en Europe » . En juillet, lors du séminaire de Merville, nous avons commencé à jouer dans ce document pour comprendre comment le système voyait la protection sociale.

Mais il faut qu'on aille plus loin et qu'on prenne la question par le bout des ressources. Dans notre démarche, le Carrefour de savoirs est le lieu pour qu'on puisse creuser collectivement les questions difficiles, dans une logique de croisement de savoirs. Et dans ces questions difficiles il y a celle des ressources.

C'est un peu comme si on se posait la question du comment on met de l'essence dans le moteur de la voiture, ou comment on se donne de l'énergie pour faire 8 km à pied....

La question qu'on pourrait se poser serait de creuser « quelles seraient les ressources justes ».

Les ressources de la protection sociale.

On commence par un petit déclencheur : Si on pense à la protection sociale, en France, aujourd'hui, et on se demande quelles sont ses ressources, qu'est ce qu'on répondrait ?

Le groupe fait la liste de ce qui lui vient à l'esprit. Cela peut être des choses qui ont à voir avec l'argent, des ressources en euros, mais il peut y avoir aussi d'autres formes de ressources que l'argent.

Ressources en argent



- impôts sur les cigarettes, et l'alcool
- URSSAF : cotisations sociales des salariés et des employeurs
- taxe d'habitation et foncière
- impôt sur le revenu
- redevance télé
- CSG
- les cotisations aux mutuelles
- TVA
- le prix de la consultation du médecin
- l'idée de la Taxe Tobin (qui n'existe pas encore...)
- la taxe sur les billets d'avion
- la bourse et la finance, l'argent qui fait de

Autres formes de ressources



- La prévention est aussi une forme de ressource pour la protection sociale. Denis l'explique au travers des actions menées par les Centres Sociaux, comme les actions organisées auprès des personnes âgées autour du bien vieillir. Mettre en place ces actions procure des économies en termes de coût, car cela peut faire reculer les seuils de dépendance, etc.
- les aidants qui ne sont pas du personnel médical et qui permettent que les gens restent chez eux.
- La famille, le voisinage, les mère de familles qui restent avec les enfants sans qu'ils aillent en crèche.
- les heures que l'on donne pour des associations, bénévolement

l'argent, cela pourrait devenir une ressource

- les jeux de loto, tiercé, casinos....pourrait aussi servir à la protection sociale....
- des manières de vivre qui servent à la protection sociale, « way of life », (au Québec on dit habilités sociales). Manu explique: par exemple notre alimentation va avoir un impact sur notre santé, et donc une société prend soin d'elle même par la manière dont elle se nourrit.
- Les formes de solidarité au travers du « co » (comme le co-voiturage) = solidarités locales, manières de vivre ensemble, de s'organiser collectivement

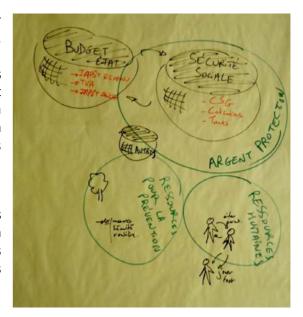
Manu propose à Marc de réagir. Voici les éléments apportés par Marc :

- Attention à ne pas tout mettre dans la protection sociale. En France on a fait le choix de dissocier la protection sociale du budget de l'État. Ce ne sont pas les mêmes finances, pas le même financement.
- L'impôt va au budget de l'État, et il est utilisé à autre chose que la protection sociale. Le gouvernement, en accord avec le parlement, décide d'affecter ces ressources à la défense, à l'école, etc.....La protection sociale a des ressources spécifiques pour elle. Dans la liste, il faut enlever par exemple la taxe d'habitation, la taxe foncière.
- En écoutant le groupe, Marc avait envie de faire les distinctions suivantes : des ressources financières, des ressources humaines, et des mesures de prévention qui font que l'on n'a pas de dépenses à faire, ou moins de dépenses à faire
- les ressources financières sont bien listées dans le tableau, même si il faut en enlever quelques-unes.
 - L'essentiel ce sont les cotisations, elles sont en général prélevées sur le travail (cotisations patronales et salariales, mais au fond c'est la même chose). C'est un salaire différé, quelque chose qui est mis de côté, et qu'on récupère ultérieurement, si on est malade, pour les charges de famille, quand on arrive à la retraite, etc. Mais ce n'est pas mis de côté sur un compte par chacun d'entre nous, mais de façon solidaire.
 - Il y a aussi des impôts et taxes: sur le tabac, et l'alcool, c'est pour des mesures de prévention. Si vous fumez, le risque de cancer du poumon est plus élevé, c'est un risque que prend le fumeur et c'est un coût collectif pour la collectivité. Alors on se dit qu'il est normal que les fumeurs participent un peu plus. En même temps, c'est un élément dissuasif, si le paquet de tabac devient très très cher. Mais c'est une mesure qui ne marche pas du tout chez les jeunes.
 - Il y a aussi des impôts sur les entreprises, qu'il faudrait rajouter à la liste.
 - La CSG recoupe différents éléments que vous avez signalés: la CSG est prélevée sur tous les revenus, c'est à dire sur les salaires mais aussi sur les revenus de location d'une maison, ou sur les revenus du capital. On tend de plus en plus vers cela, c'est à dire un prélèvement plus général et pas uniquement sur le salaire.
- Les ressources humaines, c'est la solidarité, mais cette solidarité peut s'exercer dans différents domaines, certains touchant à la protection sociale, d'autres non. Par exemple l'aide aux familles ou l'aide au foot.
- Les mesures de prévention, il y en a beaucoup, par exemple les limitations de vitesse. C'est une prévention, il y aura moins de morts et moins d'accidentés qui représentent un coût humain et un coût financier pour la société.

Pendant ce temps, Manu essaye de faire un schéma de synthèse.

Il y a le panier du budget de l'état, qui est alimenté par certaines taxes, dont certaines vont à la protection sociale. Il y a le panier de la protection sociale. On y rajoute un petit panier pour d'autres ressources, comme les mutuelles, qui sont des ressources privées mais qui sont aussi des ressources de la protection sociale. Mais il y a aussi les ressources humaines et de la prévention, cela regroupe toute la colonne de droite de notre tableau (les ressources non monétaires)

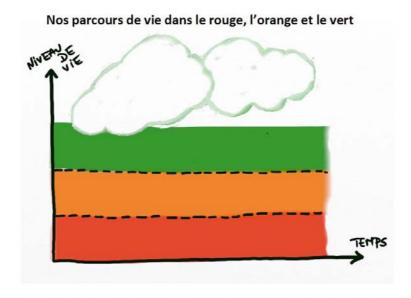
Le document de la DREES ne parle que des ressources financières. Si on regarde avec une fenêtre plus large, on va avoir des choses qui ne sont pas dans les documents officiels, ou dans les manières traditionnelles de voir les choses.



Nos vies dans le rouge, l'orange et le vert.

Après ce premier tour dans les ressources de la protection sociale, on revient dans nos vies.

Manu et Celina ont préparé un outil pour cela, qu'ils ont appelé « nos parcours de vie, dans le rouge, l'orange et le vert ». L'idée est de repérer les ressources (monétaires et non monétaires) qui nous ont permis d'être protégés face à ce que la vie comporte de difficile et les situations d'injustice .



Carrefour de savoirs « La protection sociale, entre la vie et le panier » 26-28 septembre 2016, Loisy (Oise)

On prend un temps pour comprendre l'outil.

Manu explique le schéma : l'axe horizontal (le temps), c'est notre temps de vie, de notre naissance à aujourd'hui. L'idée est de tracer une ligne, pour dire quelles sont les périodes de notre vie où on a vécu dans le rouge, celles où on a vécu dans le vert. Celina précise

que vivre dans le rouge, ce sont les périodes où cela se passe mal, où on n'a pas assez de ressources pour vivre.

Elsa prend l'exemple d'une période de notre vie où on ne se sent pas bien, mais financièrement on a les moyens de vivre : on est dans le rouge ou dans le vert ?

Cela donne l'occasion à **Manu** de préciser : dans le schéma, on parle du niveau de vie. « Si tu ne vas pas bien, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec ton niveau de vie, cela ne va pas jouer sur ta ligne de niveau de vie ». Il ne s'agit pas du bien-être en général, mais de voir quelles ont été les périodes où on n'avait pas assez pour couvrir ses besoins.

L'objectif de cet exercice est d'essayer de repérer ce qui nous a fait monter et descendre, dans nos lignes de vie. L'objectif n'est pas la ligne en soi, mais ce qui monte et ce qui descend et pourquoi. Par exemple, on peut avoir une augmentation des ressources mais être resté dans le orange pour telle ou telle raison autre raison.

Celina précise que c'est en partie subjectif. Et qu'il faut être à l'aise avec ça. Avec une même quantité de ressources on peut se penser dans le orange ou le vert. Le rouge, c'est quand on pense qu'on n'a pas assez pour couvrir ses besoins. Mais surtout l'idée c'est d'essayer de voir dans sa vie quand est ce qu'il y a eu des changements. Et d'essayer de se dire ce qui a provoqué ces changements, qu'est ce qui intervient, qui contribue à notre niveau de vie.

Manu propose qu'on se lance, sachant qu'on peut aussi « bricoler » le schéma si cela nous semble mieux. Et il y a des feuilles supplémentaires pour ceux qui veulent le refaire.

C'est d'abord un travail personnel, pour dessiner sa ligne de vie dans le schéma, et les changements. On prendra ensuite un temps en binôme pour se raconter les lignes de vie et essayer de repérer ensemble ce qui a fait bouger.

Manu donne les consignes de temps : 5 minutes de travail personnel, puis une demi-heure, pause comprise, pour le temps en binôme, avant de se retrouver.

Avant de se lancer, on organise les binômes. Cyril et Laurent souhaitent faire l'exercice. On aura donc deux groupes de trois.

Après la pause, on se retrouve pour la restitution des groupes.

Pour la restitution, l'idée n'est pas que chacun raconte sa ligne de vie, mais que chaque groupe se présente aux autres pour dire ce qu'il a appris avec cet exercice, où est ce que cela est monté ou descendu et pourquoi...

Celina a préparé une grille pour nous aider à écouter, à repérer les éléments dans les histoires.



Denis, Séverine et Cyril



Denis montre les deux lignes de vie, la sienne et celle de Séverine. Il remarque qu'elles sont assez différentes. On ne se met pas forcément aux mêmes endroits même si on estime qu'on est dans des mêmes situations. Denis donne un exemple : il s'est mis dans le rouge pour le début de sa vie, et dans un rouge tout en bas du rouge, car la situation était celle d'une famille d'ouvrier, un seul salaire au SMIC à la maison, 4 enfants, le sentiment d'avoir vécu difficilement pendant ces années là.

Il a raconté son parcours à Séverine, avec un passage du rouge un peu dur au vert quand il devient étudiant, car il bosse en tant qu'animateur, gagne un peu d'argent, a droit aux allocations logements. Il a l'impression d'avoir un niveau de vie génial, alors que les ressources n'étaient pas forcément très élevées, mais il n'a pas non plus beaucoup de charges....Et puis Séverine raconte sa vie, Cyril aussi, et la réaction de Denis a été de se dire « Denis, tu exagères, quand tu étais dans le rouge, tu n'étais pas si bas dans le rouge... ». Cela nous monte qu'on a des conceptions du vivre difficilement, vivre pas trop mal... qui sont très différentes selon la manière dont on vit les choses.

- Séverine raconte qu'elle a toujours été entre le orange et le rouge, mais elle est d'accord avec Denis sur cette idée qu'on se voit différemment. Elle a commencé dans le orange, ses parents avaient deux salaires, ils étaient 2 enfants puis 3 puis 4, et ensuite sa mère a arrêté de travailler. A 20 ans, elle a été mise dehors par ses parents, ensuite elle a eu le divorce. Elle n'a jamais été dans le vert. Pour l'instant, elle est entre le orange et le rouge, et elle se demande ce que la vie va lui réserver, elle a pas mal de choses qui vont lui arriver qui vont la mettre encore plus dans le rouge.
- Denis a remarqué que le schéma n'est pas tellement en lignes courbes, mais plutôt en dents de scie. Ce qui nous arrive, autant pour aller dans le bien que pour retomber dans une situation plus difficile, ça se passe rarement doucement, et quand ça tombe, c'est encore plus dur, plus brutal. On a vu aussi que ce qui nous fait changer de rouge-orangevert, ce sont souvent des ruptures. Des ruptures qui ne sont pas forcément difficiles, mais qui marquent des changements. Par exemple, pour Denis, quand il est devenu étudiant et qu'il est parti de chez ses parents. Rupture familiale pour Séverine, avec son divorce.
- Séverine donne quelques indication sur les ressources: pour Denis, les allocations logement, les indemnités maladie compensatrice de salaires pour sa femme qui était malade, et pour Séverine, il y a la protection sociale, et le soutien familial, et les deux ensemble lui permettent d'être juste dans la limite entre rouge et orange.
- Denis remarque qu'il y a des protections sociales qui permettent de rester dans la limite du rouge / orange, ou de pouvoir quelques fois rester dans le vert de manière à peu près stable, par exemple les compléments de salaires quand une personne est malade. Ce sont là des protections sociales qui nous protègent.
- Cyril raconte qu'il a été obligé de faire des choix pour conserver un certain niveau de vie et de pouvoir d'achat. Il a par exemple décidé de se passer de voiture pour avoir un peu plus pour la nourriture, avoir un peu plus de pouvoir d'achat.
- Denis rapporte aussi une remarque sur les enfants : on peut se sentir dans le rouge ou le orange, mais nos enfants ne se sentent pas pareil. Cela touche à ce qu'on fait pour que les enfants ressentent ou pas la situation. Là, on est dans une autre forme de protection, c'est à dire la protection des enfants au travers cela.

Pascale, Bernard et Laurent

Pascale raconte qu'à sa naissance, elle était à la limite entre le rouge et l'orange, ses parents ne sont pas riches, son père est ouvrier, sa mère travaille un peu. A partir de 5 ans, sa vie est passée dans le orange, sa mère est décédée. A 18 ans, elle s'est mariée et est passé dans le vert : mariée, 3 enfants, son mari avait un salaire. Puis le divorce, redescente dans le orange. Puis elle est remontée un peu dans le vert car ils ont vécu tous ensemble, Pascale, sa mère, son frère, ses 4



enfants, alors cela fait quand même une somme d'argent assez confortable pour vivre tous ensemble. A 50 ans, nouvelle dégringolade dans le orange, et maintenant en dessous du rouge, à 62 ans, en attendant peut être de remonter un peu avec la retraite

• Bernard met en avant les seuils et changement dans sa ligne de vie. Quand il a 10 ans, sa mère commence à travailler, cela amène de l'argent. Un autre seuil a été l'entrée de sa sœur à l'école normale pour être institutrice, et à l'époque on était payé pendant ces études là. Cela a fait un troisième salaire, et même un salaire plus élevé que celui de son père. Ce n'est pas la protection sociale, mais avoir pu faire des études qui rapportent change beaucoup de choses. Aujourd'hui, avec ses enfants, la situation n'est pas la même, ce sont des études qui coûtent. Bernard a ensuite connu une période dans le rouge, c'est la période du service militaire. Cela correspond à un an sans salaire, et cela fait un trou dans le budget. Un nouveau palier, positif, a été la fin des crédits d'achat de maison. Bernard s'est projeté sur la suite de sa vie, et a fait baisser ses ressources avec la retraite.

Jeanne lui fait remarquer qu'il n'aura plus d'enfant à charge.... Bernard est d'accord, c'est pour cela qu'il a fait remonter sa ligne de vie un peu avant.

Pour **Bernard**, les seuils ou paliers liés à la protection sociale, c'est ce qui a permis à sa femme de bénéficier d'un congé parental sans devoir tout à fait arrêter sa carrière, donc en ne perdant pas les possibilités futures, et en gardant un même niveau de vie car ce qu'apportait l'allocation parentale compensait la perte de salaire. C'est très important de pouvoir consacrer du temps à l'éducation de ses enfants.

Manu remarque qu'on a peu parlé jusqu'à maintenant de l'influence de la protection sociale sur la situation des femmes dans nos sociétés. Le fait qu'elle retrouve du travail après le congé est quelque chose d'important.

Bernard précise que le congé parental permet de ne pas totalement quitter le travail, et compense le manque à gagner.

Marc complète en pointant qu'on est là dans une situation de congé parental à temps partiel. Prendre un congé parental, en tout cas dans les conditions dans lesquelles on pouvait le prendre jusqu'à maintenant, cela pouvait paraître intéressant pour ceux qui avaient faible revenu de salaire. Mais c'était généralement la fin du travail. A la fin du congé parental, on ne retrouvait pas d'emploi. Ces dernières années, il y a eu des tensions sur le marché du travail, avec plus de chômage, et ce chômage affecte surtout femmes qui n'ont pas un niveau de qualification élevé. Le congé parental pris à temps plein a joué contre l'emploi des femmes à faible qualification. Dans le congé parental, quand il est à temps plein, il y a rupture du contrat de travail ou réduction du temps de travail.

Laurent a appris des choses sur la retraite. Dans sa vie, jusqu'à 30 ans, jusqu'à après son mariage, il a toujours eu le sentiment d'être dans le vert. Il est issu d'une famille plutôt aisée, il a travaillé tout de suite après le bac, et était donc entièrement indépendant, il a été célibataire pendant plus de 10 ans, et pendant cette période il a beaucoup économisé, en particulier parce qu'il avait un loyer très faible. Le mariage a été une première rupture. Surtout les enfants, cela coûte très cher d'élever des enfants, surtout au moment des études, des loyers à payer, Laurent regrette le temps des couches et des poussettes, c'était moins

cher! Il a eu un moment où a été dans le rouge, il s'est aperçu que c'était très facile de s'endetter et de se surendetter, y compris pour lui qui a un salaire moyen qui est plutôt bon. Pour faire face à des dépenses familiales, il a frisé le surendettement. A ce moment, il a compris que les personnes qui vivent au RSA ou au SMIC, avec des enfants, puissent se surendetter. C'est très facile de se surendetter, même quand on est averti. Heureusement il a eu un petit apport qui a permis de régler la situation. Ensuite cela remonte petit à petit, un de ses enfants travaille, maintenant il est plutôt dans le orange et espère revenir dans le vert. Une de ses découvertes a été de voir que tout est relatif. Une personne qui a un super salaire peut se retrouver dans le rouge quel que soit le niveau de son salaire. Même si ce ne sera pas le même vécu ou les mêmes réalités que les personnes ayant des petits salaires. C'est une question de gestion, de remboursement de crédit, etc. on peut être dans le rouge en gagnant 3000 euros par mois.

Elsa et Annie-claude



Annie-Claude a été dans le vert pendant le temps qu'elle était chez ses parents, puis elle est passée dans le orange, et même dans le rouge, à cause d'un divorce, puis elle est remonté dans le orange avec des formations rémunérées, puis elle est redescendue dans le rouge quand elle est arrivée au RMI. Depuis, elle n'est jamais sortie du rouge. Annie-Claude pense que c'est le coût de la vie qui est responsable de ça, car il augmente beaucoup.

- Elsa explique qu'elles ont remarqué que la situation varie beaucoup selon si on vit en couple ou seul, et quand on se retrouve seul on a souvent une baisse du niveau de vie. L'autre élément qui intervient est l'activité professionnelle, selon si on travaille, si on est sans travail, si on est étudiant même si on a un travail à coté. Le nombre d'enfants joue aussi, le niveau de vie baisse, même si il y a des compléments.
- Elsa et Annie-Claude se sont intéressées de voir quand est ce que la protection sociale intervient dans les vies. Elle intervient quand on ne travaille plus, et qu'on a le chômage ou le RSA. Il y a aussi les aides de type APL (aide au logement) quand le revenu n'est pas assez élevé. Quand on a des enfants, il y a le congé maternité, et toutes les aides de la CAF. A tous ces moments, on a senti que la protection sociale pouvait nous aider. Annie-Claude complète en signalant qu'il y a aussi les aides dans les écoles, avec le Fonds social des collèges.

Elsa donne l'exemple de sa situation. Avec l'arrivée du deuxième enfant, elle a voulu passer à temps partiel, et cela a été possible car le congé parental compense en partie la perte de salaire.

Manu remarque que Annie-Claude s'est mise dans les nuages, à un moment de sa vie . Il en
est tout étonné! Annie-Claude explique que c'est le moment où elle était chez ses parents,
elle se sentait bien. Puis quand elle s'est mariée, ils travaillaient tous les deux, elle et son
mari.

Jeanne et Françoise.

- Jeanne a observé qu'il y avait l'influence du couple dans le fait que cela monte ou cela baisse, et notamment des revenus de la personne avec qui on est.
- Françoise a mis sa première chute dans le rouge, au moment où elle s'est mise en couple. Elle avait le RMI et n'en a plus eu le droit car elle était en couple. Du coup, quand on est en couple, cela ne va pas toujours mieux, cela dépend de la situation. Elle a deux points dans le rouge et dans les deux cas,



ce sont des situations avec des choses qui se cumulaient. La première a été cette période en couple sans RMI, quand son conjoint a été licencié, trois mois sans être payé. Ça été une période courte, mais en fait cela dure plus longtemps. D'une part parce que psychologiquement cela fait un coup et on ne remonte pas facilement, et d'autre part car dans ces situations, on cumule les manques, tout ce qu'on ne peut pas acheter, des dettes aussi quelques fois. La deuxième période de rouge a été la perte des allocations familiales pour ses enfants, aux 18 ans de l'aîné, il n'y a plus rien, mais le coût de la vie est le même. Et c'est venu se cumuler sur une de ses périodes de chômage.

Jeanne remarque qu'il y a un décalage entre le moment où on reçoit les allocations familiales et le moment où on en aurait le plus besoin. Les enfants cela peut coûter cher quand ils sont petits, mais quand ils sont grands aussi, et à 18 ans allocations s'arrêtent mais l'enfant reste à charge.

Françoise remarque aussi des décalages, par exemple sur les allocations logement : quand on retrouve un emploi, l'allocation logement baisse du jour au lendemain, mais quand on perd l'emploi, il y a deux mois de carence pour que l'allocation logement remonte. Elle a demandé pourquoi, et on lui a répondu que c'était parce qu'il y avait un risque qu'elle retrouve un emploi dans les deux mois, alors ils n'allaient pas tout remettre en place pour rien! Alors que le risque de ne pas en trouver est le même, ou supérieur!

- Françoise pointe aussi la question de la subjectivité, dans notre rapport à l'argent et dans la façon d'apprécier nos situations. Pour Jeanne, il y a deux choses qui entrent en ligne de compte : le rapport à l'argent et les modes de vie. Il y a aussi des choix de mode de vie. On peut avoir un mode de vie qui est dans la débrouille, c'est une vie qui ne coûte pas trop cher, mais c'est aussi un choix. Avec les revenus monétaires de Françoise, Jeanne l'aurait mise beaucoup plus dans le rouge, mais c'est aussi un choix de Françoise que d'avoir un mode de vie choisi où la dépense n'est pas importante.
- Jeanne vient d'un milieu où il n'y a pas de problème d'argent, mais elle remarque que le rapport à l'argent n'est pas le même pour tout le monde. « On ne vit pas l'argent de la même manière ». Certains ont l'impression de manquer d'argent même si ils en ont. Alors que d'autres n'en ont pas beaucoup mais pensent que cela va. C'est à dire de se sentir bien ou pas avec l'argent dont on dispose. Elle souligne un autre point sur la solidarité familiale. Elle se sent encore dépendante de ses parents, même si elle a un salaire. Ils peuvent le faire, mais en même temps elle sent une pression. C'est la solidarité entre la sécurité que cela apporte et la dépendance.
- Sur la question de l'avantage ou pas d'être en couple, Jeanne raconte qu'elle a été en couple à un moment, mais ce n'était pas avantageux car il ne savait pas gérer son argent. Mais il est vrai aussi que la colocation peut aider pas mal pour le loyer. Laurent la taquine en lui faisant remarquer qu'il n'y aurait pas eu de problème s'il n'avait eu à gérer que son argent à lui, mais que cela pose problème quand cette mauvaise gestion touche son argent à elle.

Pour **Manu**, ce qui est compliqué dans ces situations, c'est que le système incite à mettre l'argent en commun, par exemple le RSA est versé selon les revenus du foyer et non pas de la seule personne. Il n'y a pas seulement une position personnelle subjective sur la gestion commune ou pas au sein du couple, il y a aussi comment le système incite ou pas à partager. **Laurent** demande si cela se passe comme cela pour le RSA, **Jeanne** lui répond que c'est le cas, et que cela amène des personnes à ne pas vouloir se déclarer.

Séverine prend son exemple. Dans deux mois, sa fille va avoir 20 ans, elle va toucher la l'Allocation Adulte Handicapé, et Séverine va se retrouver dans la case « célibataire sans enfants » et va voir ses revenus descendre, alors que sa fille va continuer à vivre avec elle. C'est vrai qu'elle aura de l'argent, et même la totalité des deux allocations sera plus élevée, mais ce sera l'argent de sa fille. D'où la question que pose **Manu** : est-ce qu'on va vers une individualisation des prestations et de la fiscalité, ou est-ce qu'elles restent mutualisées au niveau d'un foyer ?

Marc dit que l'on va vers l'individualisation, par exemple lorsque l'impôt sur le revenu sera prélevé à la source. On va totalement individualiser les ressources du ménage, si les deux personnes travaillent, on prélèvera sur le salaire de chacune d'elles. Sur cette histoire d'impôts, Manu a compris qu'il y aura encore une déclaration commune. Marc précise qu'en effet, le ménage aura la possibilité de choisir, il peut décider d'un taux moyen, qui fera le partage entre les deux. Si on imagine une personne qui gagne 3.000 euros, et l'autre personne du couple gagne 1.500 euros, il est évident qu'on ne va pas prélever la même somme d'argent aux deux, car les salaires ne sont pas les mêmes. Mais le ménage peut décider d'un taux moyen. Dans le cas contraire, il y aura individualisation. Marc pense que cela atténue la solidarité. En ce qui concerne la situation de Séverine et de sa fille, pour Marc, l'allocation que recevra sa fille n'est pas l'argent de sa fille, c'est un argent qui, pour une part, doit être mis en commun, car elles logent ensemble. Séverine est d'accord, et c'est bien comme cela que cela va se passer. Pour Manu, la question qui se pose dans toutes ces situations c'est « comment est-ce que cela se décide ? »

• **Pascale** souhaite rajouter l'importance de la solidarité familiale. Dans son cas, sans la solidarité familiale, et avec le seul RSA, elle ne pourrait pas vivre.

Reza et Marc

• Reza montre sa ligne: ce sont les montagnes, avec plein de hauts et de bas! Jusqu'à l'âge de 18 ans, il n'y a rien de spécial à dire, si ce n'est que Reza est d'une famille nombreuse, avec un logement trop petit, avec ce que cela représente en termes de promiscuité. Il pense en particulier à ses sœurs, mais aussi par exemple pour s'isoler pour faire ses devoirs, ... A 18 ans, après l'armée, il passe dans le rouge, car il a une période de chômage jusqu'à ses 23 ans, avec des seulement des intérims. A partir de 23 ans, il a eu assez rapidement un CDI, jusqu'à ses 43 ans. Là, il est dans le vert, sauf pendant une période, à ses 36 ans, où il a perdu un de ses frères brutalement, le seul frère avec qui il s'entendait. A 43 ans, brutalement, l'usure de sa colonne vertébrale lui fait perdre son travail. Et depuis ce moment-là, il est dans le rouge. Sa situation est précaire: il est reconnu en invalidité par la sécurité sociale, mais en même temps il est en ASS (Allocation Spécifique de Solidarité, qui est une allocation chômage). A cela se rajoute la maladie, une affection de longue durée, et cela joue sur le moral, surtout quand on est célibataire, on est tout seul, on discute avec les murs, on n'a personne avec qui partager. Ceci d'autant plus qu'avec sa reconnaissance en invalidité, et une maladie qui n'est pas « visible », il est considéré par les gens comme un profiteur des allocations sociales.

Manu lui demande si ce qui l'a fait monter et descendre, c'est surtout l'accident du travail. Reza confirme, oui, cela a été la chute, mais il a l'espoir de retravailler suite à la formation qu'il va démarrer. Pour Marc, cela redit bien encore aujourd'hui toute l'importance du travail. Pour lui, il y a deux situations caractéristique de ruptures : lorsqu'il y a un divorce, le revenu des femmes tombe brutalement. Et l'autre est la rupture du point de vue du travail, lorsque le chômage devient un chômage de longue durée.

• Marc se sent un peu décalé par rapport au groupe, car lui est en vert tout le temps. En même temps, il vaut mieux qu'il y ait des personnes dans ce cas, et il y en a un bon nombre en France, car c'est ce qui permet de financer une partie de la protection sociale et de redistribuer. Si tout le monde était dans des situations dans le rouge ou l'orange, on serait dans une situation épouvantable. Le problème en France n'est pas que nous soyons une nation pauvre, nous sommes une nation riche, mais il y a un problème de redistribution.

Marc est issu d'une famille avec des moyens, il n'a vécu aucune rupture dans le travail, pour deux raisons. La première est qu'il est plus âgé, et que autrefois, c'était beaucoup plus simple, et la deuxième est le fait qu'il est fonctionnaire. Il vient de prendre sa retraite. Et s'il est toujours dans le vert, c'est qu'il a une bonne retraite. Par ailleurs, il est malade, même si cela ne se voit pas. Il a une affection de longue durée (ALD). Elle a entraîné 6 opérations lourdes, avec à chaque fois 3 mois d'hôpital. Étant donné le prix de la journée d'hôpital, si il n'y avait

pas eu la protection sociale, il serait en dessous du rouge. Là aussi, il est dans le vert car il y a un dispositif collectif, auquel il contribue aussi, qui a redistribué à son encontre quand il en a eu besoin.

 Manu remarque à quel point on parle de la mort aujourd'hui. Alors que c'est un sujet un peu tabou dans la société. Il n'y a pas d'espace collectif pour en parler. Il ne s'y attendait pas du tout en entrant dans ce dossier.

Vanessa apporte la question du coût des obsèques, une chose dont on ne parle jamais. Manu précise que les obsèques ne sont pas dans la protection sociale, ou seulement pour un petit bout, dans la prévoyance. Pour Laurent, cela a été une de ses découvertes en écoutant Pascale. En tant que journaliste, il remarque qu'il n'a jamais lu grand-chose dans la presse sur les obsèques quand on est dans la précarité ou au chômage. Il en prend conscience, il y aurait une vraie enquête à faire, parce que ce n'est pas dans la protection sociale, cela coûte très cher, et c'est obligatoire.

Marc précise qu'il y a tout de même une petite aide. Pour lui, c'est beaucoup plus le système des pompes funèbres qu'il faut attaquer, que la protection sociale.

Manu rapporte l'expérience du Québec, où il y a des coopératives funéraires, sur le même modèle que les mutuelles en France, qui permettent de cotiser et ensuite de se faire rembourser les obsèques. Vanessa fait la remarque qu'en France aussi, il y a l'assurance obsèques, mais quand on est malade c'est difficile d'en trouver une. Pour Manu, la différence c'est qu'en France, on est dans le système marchand avec les assurances, alors qu'au Québec c'est une coopérative. Ce sont donc des fonctionnements collectifs différents. Marc remarque qu'en France, il y a aussi des mutuelles qui commencent à le prendre en charge, mais que le problème est double : d'une part, cela coûte très cher, et d'autre part, nous ne voulons pas en entendre parler.

Vanessa et Celina



Vanessa a fait une ligne de vie où il y a des plate-formes avec des ruptures entre les différents moments. Elle commence dans le rouge, sans Sécu, sans papiers, sans rien. Elle est partie, mais il a fallu qu'elle revienne en France, et là elle a trouvé du travail. A ce moment, elle est dans le vert, elle gagne le SMIC, elle a a nouveau une Sécu. Mais ensuite elle est tombée malade, on l'a déclarée en Invalidité, elle n'avait plus le droit de travailler, mais elle

n'avait pas encore les AAH et la pension d'invalidité. Elle a vécu sans rien. Maintenant, elle est dans le orange car elle a les AAH et les APL. C'est juste mais ça permet de survivre. Pour Vanessa, c'est de la précarité dans le sens où elle dépend entièrement de la décision des politiques sur le maintien et sur le montant des allocations. Vanessa s'est mariée avec une personne qui est aussi en AAH. Elles ont exactement le même revenu, mais elles ont perdu en APL du fait de s'être mariées.

Celina remarque l'importance du travail dans le parcours de Vanessa. C'est ce qui a permis de passer au vert à un moment, d'avoir un revenu et une protection. L'autre élément qui ressort, c'est que la protection sociale lui permet maintenant d'avoir un minimum pour vivre, mais à certains moments de son parcours, elle s'est retrouvée sans rien du tout. Pour **Vanessa**, l'un des problèmes vient du fait que les aides sont calculées sur l'année N-1.

• Celina raconte sa ligne. Pour elle, son sentiment est d'osciller toujours entre le orange et le vert. Pendant son enfance, les deux moments qui ont basculé dans le orange, ce sont les deux moments où sa famille a dû partir de là où elle vivait, pour des raisons non choisies. D'abord le départ du Brésil à cause du coup d'état. Sa famille est venue en France, et pendant un temps cela a été dur, avec seulement la bourse de son père, le temps de tout

mettre en route. Ensuite sa famille part au Chili, son père avait un bon salaire, mais nouveau coup d'état , nouveau départ vers la France. Il a fallu à nouveau tout recommencer, même si les économies faites par ses parents au Chili ont aidé. Quand elle a commencé à travailler, elle est partie habiter au Brésil, mais dans un projet de coopération avec la France. Son salaire payé par la France n'était pas très élevé, mais cela lui a permis de faire des économies, d'autant plus qu'elle avait la protection sociale française pour ses dépenses de santé. Ces économies ont aidé lors de son retour en France. Depuis son retour en France, sa vie fait des zig zag. Ce qui explique ces zig-zag, c'est le fait d'avoir ou pas un travail, les enfants, avec le choix d'avoir pris des congés parentaux, les enfants qui grandissent et les coûts qui augmentent, car elle veut leur permettre de faire des études. A chaque moment, ce qui l'a aidé à ne pas descendre, cela a été soit des économies d'argent soit une aide ponctuelle de la famille. Mais aussi indirectement la protection sociale, dans la prise en charge des dépenses de santé, et dans la possibilité de faire le choix de congés parentaux en conservant un petit revenu. Son mari est fonctionnaire ce qui assure une stabilité. Elle remarque que dans des vies comme la sienne, avec des choix de vie plutôt simples, sans trop de besoins, le problème, c'est quand plusieurs choses arrivent au même moment.

Vanessa raconte comment lorsqu'on est aux AAH, on n'a pas droit à la <u>complémentaire</u> CMU.
 Mais les mutuelles ne veulent pas de ce public et prennent des tarifs prohibitifs.

François et Manu

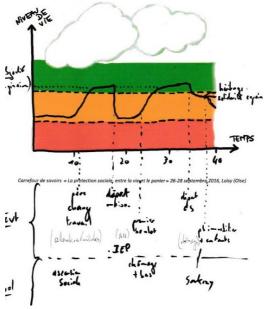
• François était dans le vert quand il était petit, jusqu'à 7 ou 8 ans, son papa était fonctionnaire. Ensuite cela a commencé à baisser un peu, à partir de ses 12 ans, son père prend sa retraite, cela se dégrade. A ses 16 ans, son père décède. A ce moment, la protection sociale du Sénégal intervient (allocation familiale car il était mineur), mais c'est sa maman qui reçoit l'argent, et comme François ne le sentait pas, il s'est senti dans le rouge jusqu'au bac. Après le bac il a fait le concours pour une grande



école et commence à recevoir une bourse ; mais il partageait la bourse avec sa maman, donc ils étaient toujours dans le rouge. A 23 ans il a commencé à travailler, on aurait pu croire qu'il remonterait un peu dans la courbe, mais il a continué au rouge car il partageait son salaire avec sa famille. A ses 27 ans, à peu près à son élection à la JEC internationale, il y a un grand changement dans sa vie. Il vient à Paris, son salaire augmente beaucoup, il a un appartement de fonction. Pour lui, à cette période, il est dans le orange, car il envoie beaucoup d'argent à sa mère pour acheter un terrain. Ce sont ses économies et son stage au Secours Catholique qui lui ont permis de rester en France et de continuer ses études (pour faire un master en développement international).

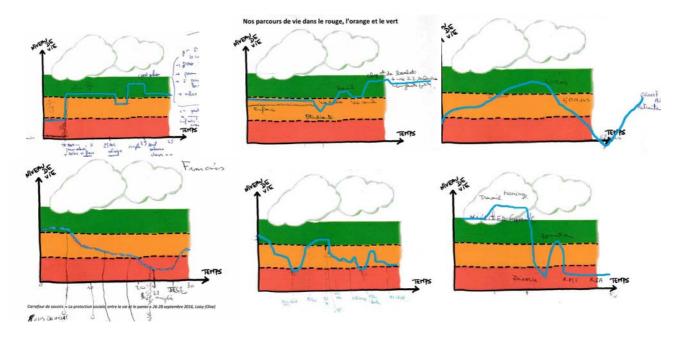
• En écoutant l'histoire de François, **Manu** s'est dit que s'il dessinait sa ligne de vie telle qu'il l'a ressentie, elle serait toujours dans le vert. Mais il a fait l'exercice en essayant de retracer plutôt l'histoire de sa famille, où ils étaient 4 enfants, son père était au SMIC, il y a eu des périodes difficiles. Puis son père a changé de travail en 90, et la ligne passe au vert. En 90, il part de la maison familiale. Là encore, subjectivement, il se place au vert, même si cela a été une période de vraie galère. Ses études lui ont permis de trouver assez rapidement du travail, à un moment, au début des années 2000, où le marché du travail était moins pire que maintenant. Il avait un salaire qui allait et des augmentations de salaire régulières. Il y a 5 ans, il décide de quitter ce travail pour créer Aequitaz. Concrètement, cela diminue son salaire par deux. En même temps naît son troisième enfant, ce qui augmente les besoins de la famille, qui est aussi obligée de quitter l'appartement qui était devenu trop petit. Mais il n'a pas réussi à revendre son appartement, qu'il avait acheté quand cela allait bien. Après le discours de Sarkozy à Grenoble, il y a eu un effondrement du prix de l'immobilier, et il était impossible de revendre son appartement de la Villeneuve même à un prix bien inférieur au

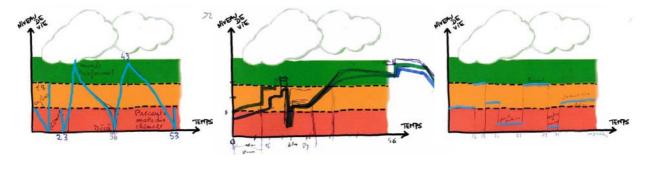
- prix d'achat, alors que ses amis qui avaient acheté au centre ville revendaient leurs appartements beaucoup plus cher....Aujourd'hui, il a l'appartement non vendu, la maison, les trois enfants, et un salaire qui est plus faible....
- En faisant cet exercice, Manu s'est rendu compte qu'il y avait trois niveaux : le subjectif, les événements de la vie, et les événements politiques (la croissance, le marché du travail, le discours de Sarkozy..) qui jouent sur nos parcours de vie.

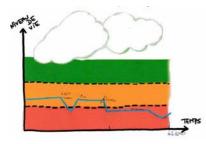


• SI il regarde la protection sociale dans ce parcours de vie, il se rend compte qu'elle est invisible, dans la perception qu'il en a dans le quotidien. Elle lui a évité d'aller dans le rouge, d'éviter le pire. Il y avait les allocations familiales quand il était petit, puis il a eu l'allocation logement en étant étudiant, il a été indemnisé pendant sa période de chômage... Il n'a jamais eu le sentiment de descendre bas dans le rouge, mais du coup il n'a jamais eu le sentiment de bénéficier de la protection sociale. Il se fait la réflexion que c'est compliqué d'adhérer à la protection sociale alors qu'on ne la voit pas, et alors que c'est elle qui permet d'amortir le choc.

Un tour dans la diversité des parcours et des lignes...







Nous prenons un temps d'analyse et de réaction collective : l'objectif est d'essayer de comprendre, dans les lignes de vie, les moments qui nous font passer dans le rouge, l'orange, le vert... qu'est ce qui a changé à ce moment-là ? En termes de ressources ?

- Pascale: il n'y a pas beaucoup de gens qui sont vraiment dans le vert. Manu pense que c'est aussi dû à la composition du groupe. On a voulu un groupe avec une diversité d'expérience, qui ne soit pas composé seulement de personnes qui vivent en galère, dans le rouge, mais en même temps avec une diversité d'expériences qui touchent au rouge.
- Vanessa pointe la question des décalages des aides. Quand on trouve un salaire, les aides s'arrêtent, ce qui est normal, mais si on a un problème, il y a toujours un an où on est dans une situation compliquée avant de recevoir à nouveau les aides, et ensuite on a du mal à remonter.
- **Bernard** se dit qu'il serait intéressant de se demander où est ce qu'on place le RSA et le SMIC. Dans le rouge ? Dans le orange, le vert ?
- **Jeanne** remarque qu'il faut aussi regarder la situation familiale. Elle pense que de regarder où on place le RSA ne voudrait pas dire grand-chose, car il y a beaucoup d'autres choses qui influencent le niveau de vie : si tu as des enfants, si tu es en couple, selon où tu habites...
- Elsa pense qu'elle ne pourrait pas placer le RSA, car elle n'a jamais été dans cette situation. Bernard précise sa pensée : en fait il s'agit justement de voir les représentations qu'on en a.
- Vanessa: l'importance du travail pour expliquer les hauts et les bas des parcours.
- Denis rajoute l'importance de la protection sociale. On a vu dans les histoires de vie que cette protection sociale permet au moins d'être juste à la limite, cela maintient à flot. Pour lui, dans son expérience de maladie, cela a représenté plus que de seulement maintenir à flot. Dans ce qu'on a vu, on voit souvent que le rôle de la protection sociale a été fondamental. Il pense que ce serait intéressant de discuter avec des gens d'autres pays avec d'autres systèmes, et de voir comment ils se situent, dans le rouge, l'orange ou le vert, face aux mêmes aléas.
- Laurent demande à Marc si on peut considérer que le logement social fait partie de la protection sociale.
- Pour Marc la réponse est oui. Il prend l'exemple des CAF. On pourrait penser que les allocations distribuées par les CAF sont destinées à servir les familles avec enfants, mais dans la réalité 51 % des allocataires n'ont pas d'enfants. C'est justement du fait des allocations Handicap et des allocations logement.
- Manu souligne que le logement social en tant que tel n'est pas dans comptes de la protection sociale. Quand on regarde les comptes de la DREES sur le logement, il n'y a que les

allocations logement qui y figurent. C'est pourquoi on ne sait jamais bien si on doit situer le logement dans la protection sociale parce le logement social n'a pas été constitué comme une branche de la Sécu, et dans l'imaginaire collectif, logement et protection sociale ne sont pas reliés. Mais Manu a senti que le logement jouait beaucoup sur nos vies, à plein d'endroits. La fin du crédit, la taille des appartements..

- Marc précise qu'en effet, c'est l'aide au logement qui est dans la protection sociale. Mais la construction et l'entretien du logement social est de l'ordre des collectivités territoriales.
- Laurent soulève un autre paradoxe. Dans le débat politique, il y a beaucoup de responsables politiques qui disent que les allocations familiales ne relèvent pas de la protection sociale mais d'une politique familiale. Et ils veulent absolument les distinguer, notamment dans la discussion sur le montant des allocations familles, et le fait qu'elle doive ou pas dépendre du revenu de la famille.
- Marc nous explique un peu plus comment se sont mises en place les allocations familiales et les prestations correspondantes.
 - Les politiques sociales comprennent par exemple la politique du handicap, la politique de la vieillesse... La question est de savoir si on englobe la politique familiale dans les politiques sociales. Marc remarque d'ailleurs qu'elle devrait s'appeler la politique des familles, car il n'y a pas un seul modèle de famille. Marc pense que oui, la politique des familles est une politique sociale, de plus en plus. Mais elle a des spécificités, qui viennent de l'origine de la politique familiale.
 - La politique familiale est née du rapprochement de deux grandes idées, dans les années 1930. On a d'une part les familialistes un courant qui estime qu'il faut aider les familles parce que c'est l'avenir de la nation. Et de l'autre côté les natalistes, qui disent qu'il faut aider la famille parce qu'on a besoin d'avoir des enfants, ce qui était très important car dans les années 30, on avait d'avantage de décès que de naissances chaque année. La natalité à cette époque était très faible, comme conséquence de la guerre. Les deux courants se rejoignent pour la politique familiale. C'est une politique qui est universelle, c'est à dire qu'on ne regarde pas le niveau de revenu mais la présence des enfants.
 - En 1970, il va y avoir une inflexion, au moment où Chaban-Delmas est premier ministre. On va garder l'universalisme, mais aussi axer la politique familiale sur ceux qui en ont le plus besoin. A ce moment-là, le choix a été de leur attribuer non pas d'avantage d'argent mais d'avantage de services. Car on s'est dit que les familles avaient principalement besoin de services : de crèches et autres modes de garde, de l'accueil des enfants de moins de 2 ans à l'école....C'est à dire aider les familles en rendant gratuit un certain nombre de services qui coûtaient très cher.
 - Quand on parle des allocations, il y a en fait beaucoup de prestations: allocation rentrée, allocation déménagement, allocation logement. Les allocations familiales au sens strict sont assez faibles. Elles sont servies à partir du deuxième enfant, et augmentent avec le nombre d'enfants. Il y a aussi une allocation pour le premier enfant, c'est la prestation accueil du jeune enfant.
- Laurent demande s'il n'y a pas une tendance à moduler les allocations en fonction du revenu.
- Marc: maintenant on module. On a des allocations uniquement en dessous d'un certain revenu. On n'a pas attendu la gauche pour le faire. C'est la droite qui a commencé en mettant l'allocation de rentrée scolaire sous condition de ressource. La modulation se fait aussi par la diminution du quotient familial, qui est le nombre de parts qu'on prend en compte pour calculer son impôt sur le revenu. Si on réduit le nombre de parts par enfant, les impôts des familles augmentent.

Marc rajoute que c'est le patronat qui finance la politique familiale, et qu'il critique fortement cela. Il pense que c'est à l'impôt de financer la politique familiale, et non à l'entreprise.

- **Manu** a compris que les politiques familiales se rapprochent de plus en plus pour devenir un bout des politiques sociales, alors qu'elles sont autonomes jusqu'à maintenant.
- Manu rajoute l'importance du logement dans les conditions de vie.
- Denis: le poids des enfants. On a parlé du coût des enfants, dès le plus jeune âge, mais aussi quand ils sont plus grands, avec l'aide aux études, l'aide pour se loger.... Denis se questionne sur la notion « d'enfant à charge », il faudrait prendre en compte tout le temps où ils sont réellement à charge. Est-ce que la protection sociale est vraiment à la hauteur? Denis a surtout entendu comment le poids des enfants était un élément qui faisait basculer dans le rouge.

Manu rajoute que c'est d'autant plus vrai qu'il y a un vide entre 20 et 25 ans. Ils sont adultes mais ne sont pas indépendants et sont encore à charge de famille. Pour Vanessa, c'est même pire qu'avant, car on avait droit au RSA à 25 ans, mais maintenant ce n'est plus automatique, il faut avoir cotisé pendant un certain nombre de semestres. Il n'y a que le RSA-jeune, mais pas de vraie couverture pour les 20-25 ans.

• **Séverine** pense au mot solidarité. La solidarité de la famille, on en a besoin, Beaucoup d'entre nous en ont parlé, de l'aide de la famille ou des amis, pour ne pas tomber dans le rouge, ou pour remonter. Y compris pour avoir quelqu'un avec qui parler.

Manu : le mot solidarité n'est pas inscrit dans la protection sociale alors que c'en est un des fondements.

Marc remarque que toutes les lois qui ont été créées au titre de la protection sociale, comme par exemple la loi sur le handicap, sur l'enfance, sur l'adaptation de la société au vieillissement commencent toutes par le même chapeau qui fait appel aux droits fondamentaux, en référence à la déclaration universelle et au socle social de la république. Mais c'est un effet d'annonce.

Manu : en même temps, ce mot n'est pas présent dans les institutions, comme la CAF par exemple. Il arrive souvent dans nos histoires de vie, mais il est peu présent institutionnellement.

• Séverine rajoute le mot bénévole. Pour elle, qui fait du bénévolat depuis longtemps, elle remarque que les gens lui font la remarque «ah... tu fais du bénévolat », comme si elle ne faisait rien. Mais c'est important, de prendre le temps d'aller aider les gens qui ne vont pas bien. Mais ce qu'on fait là, ce n'est pas reconnu.

Séverine remarque qu'il y a aussi certains boulots qui ne sont pas reconnus. Le travailleur familial, l'aide familiale n'est pas reconnue. Les gens pensent que ce sont des gens qui vont faire le ménage, mais ce n'est pas cela du tout. Il faut reconnaître ces personnes, et il faut reconnaître le bénévolat.

Pascale est d'accord. Le bénévolat n'est pas un travail reconnu, mais on donne beaucoup d'heures. S'il fallait payer toutes les heures de ces gens qui sont bénévoles, il n'y aurait pas assez d'argent. Pascale fait du bénévolat pratiquement à temps complet dans les Centres Sociaux. S'ils devaient la payer, cela ferait un paquet d'argent... Message transmis à Denis!

Séverine donne un autre exemple : elle a travaillé comme animatrice, mais quand elle a atteint 180 kg, on l'a licenciée en tant que travailleuse. A partir de là, on lui a dit qu'elle pouvait travailler bénévolement, mais pas en tant que salariée. **Pascale** confirme : « quand tu as un fort poids, on considère que tu n'es plus capable de travailler, alors que tu fais tout chez toi!».

Pour **Manu**, il y a deux idées qui émergent de cette discussion. D'une part, reconnaître et valoriser le bénévolat. D'autre part, l'idée de l'égalité dans l'accès aux droits, c'est à dire dans quelle mesure on est reconnus comme une personne en capacité de travailler ou d'accéder à ses droits.

Elsa fait le lien avec l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée», où ils proposent pour les personnes au chômage de longue durée de créer des emplois qui soient adaptés à ces personnes, en se servant ensuite des allocations chômage ou le RSA pour financer ces emplois qui seraient au service du territoire. Cela lui fait penser à ce que disait Pascale, quand elle disait que si on lui payait toutes les heures de bénévolat au Centre Social, elle serait riche.

 Denis rajoute un autre élément qui vient bousculer les lignes de vie : le poids ou la charge des parents. La contribution à la maison de retraite, ou le fait de prendre ses parents à la maison, car on ne peut faire autrement. Tout cela a un impact direct sur les parcours de vie et leurs couleurs.

Marc remarque que l'on vient de mettre l'accent sur deux manquements majeurs de la protection sociale aujourd'hui. La question des jeunes adultes, et la question de la fin de vie, qu'il faut séparer de la question des personnes âgées. Si on veut une fin de vie correcte, il faut soit un accompagnement énorme à domicile (et l'environnement familial ne suffit pas et suffira de moins en moins car il y aura de moins en moins d'environnement familial), soit un établissement de soins, et cela représente un coût énorme. Pour donner un ordre de grandeur, la moyenne des retraites distribuées aujourd'hui représente la moitié du coût de l'accueil en établissement.

- Vanessa a retenu qu'on tombe vite dans le rouge, il suffit d'un faux pas.
- **Elsa** : la maladie et le divorce reviennent aussi très souvent. **Marc** rajoute : « le divorce entraînant très souvent la maladie ».
- Manu: c'est la question de la rupture, qui peut arriver de plein de manière différentes, et où la remontée est difficile, à cause des décalages de prise en charge - comme l'a dit Vanessa mais aussi car il faut reconstruire plein de choses: trouver un nouveau logement, trouver un nouveau boulot...
- Celina a également remarqué la question du divorce ou plus globalement les changements dans la structure familiale. Mais il y a aussi un autre élément qui fait basculer dans le rouge, c'est quand il y a plusieurs choses qui arrivent en même temps. Cela rejoint la question des cases et des transitions qu'on a abordées dans le dernier carrefour des savoirs. C'est un empilement de choses, et comme il n'y a de transition pour rien, cela fait une chute importante, et il n'y a plus d'amortisseur.

Laurent est d'accord. Ce n'est pas pour rien qu'on dit « accidents de la vie ». Quand on regarde un peu les accidents de voiture, on voit qu'ils arrivent quand il y a plusieurs choses qui se conjuguent, par exemple la pluie et la fatigue. Chaque chose prise séparément est surmontable, mais quand cela se conjugue, c'est la dégringolade.

- Annie Claude : il y a aussi beaucoup de personnes qui sont en dépression nerveuse à cause de leur travail, de la pression dans leur travail.
- Manu rajoute un élément : l'articulation entre le subjectif et l'objectif. On ne peut pas se baser uniquement sur le ressenti, mais en même temps ce sont des indicateurs pour que le système s'améliore.

Il se pose la question d'un système qui soit objectivement suffisamment confortable tout en étant possible dans la pratique. C'est à dire que le système de protection sociale ne peut pas tout résoudre, il ne peut pas interdire le divorce par exemple. Dans quelle mesure une puissance publique pourrait soutenir pour que ce soit le plus confortable possible ?

Pour **Laurent**, cela veut dire faire de la prévention. Mais qu'est-ce que cela veut dire faire de la prévention pour éviter les divorces ? De la médiation ?

Pour **Denis**, même sans entrer dans la question de la prévention, il s'agit par exemple de penser l'aide après le divorce pour que les effets soient atténués. Une protection sociale qui

protège doit pouvoir aussi accompagner des situations comme les séparations, qui sont plus courantes que par le passé.

Laurent pense qu'il y a aussi de la prévention à faire par les conditions de vie : quand on vit à 5 dans 10 mètres carrés, et avec un petit salaire, ce n'est pas facile.

Manu demande si on a repéré des situations particulièrement injustes.

• **Jeanne** ; il y a des vies qui restent toujours dans le orange. Ce n'est pas facile d'accéder au vert. Même si c'est aussi une question de perception.

Pour **Manu**, c'est lié au fait qu'on ne touche pas au patrimoine, on ne touche qu'au revenu, alors que le patrimoine joue énormément. Selon si on a une maison ou pas, si on a de l'épargne ou pas, on n'aura pas la même vie. Et aujourd'hui les inégalités de patrimoine sont 100 fois supérieures aux inégalités de revenu.

Bernard: si on remonte dans les années 60/70, un smicard avec 3 enfants était en capacité de devenir propriétaire de son logement. Donc il avait un patrimoine, qui lui permet ensuite de s'en sortir au moment de la retraite, même si il avait une baisse de revenu. C'était un effet des allocations familiales, qui apportaient un complément de revenu significatif et donc permettait de faire face à une accession. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

• Pour **Elsa**, la situation où on est en invalidité et considéré comme inapte au travail est injuste. On peut être en handicap mais on doit pouvoir avoir un travail adapté.

Annie-Claude rappelle qu'il y a obligation pour les entreprises de prendre des salariés handicapés. Mais **Laurent** rappelle qu'il y a des patrons qui préfèrent payer des amendes....

 Pour Françoise, il y a aussi une injustice dans la question de l'arrêt des allocations familiales alors que les enfants sont encore dépendants des parents. Ce n'est pas calé avec la réalité. On a souvent entendu dans les parcours une chute de revenus à 18 ans, le jeune n'a plus rien, et la famille n'a plus les allocations non plus.

Pour **Marc**, ces situations soulèvent la question de l'orientation de la politique familiale, que de nombreuses personnes se posent. La politique familiale aide les familles, mais elle n'aide pas les enfants qui grandissent. La question serait d'inverser une partie de la politique familiale pour qu'elle soit non pas à destination des familles mais des jeunes adultes.

Françoise revient sur la question du décalage des allocations par rapport aux besoins qui augmentent avec l'age des enfants.

Marc donne l'exemple des allocations de rentrée scolaire. C'est la même somme si on est en enseignement général ou enseignement technique. Or on en a très peu besoin en enseignement général, car les livres sont gratuits, il y a finalement peu de frais. C'est beaucoup plus le périscolaire qui coûte cher. Par contre, dans l'enseignement professionnel, il faut payer son matériel de travail, et cela peut valoir des sommes très importantes.

Manu propose de s'arrêter là, la fatigue se fait sentir. Mais Séverine a encore une dernière chose à rajouter.

• **Séverine**; c'est l'injustice des papiers. Par exemple dans son cas, elle a rendu les papiers en temps et en heure, avant les vacances, mais la MDPH a traîné pour traiter le dossier, et il y a eu rupture dans les allocations pour sa fille. C'est la question des délais de traitement.

Pendant tout ce temps, Manu a pris des notes au tableau. Cela permet d'avoir une liste des points qu'on l'on a soulevé dans la discussion.

- 1. Pas beaucoup de gens dans le vert
- 2. décalage dans le temps.

- 3. Intéressant d'objectiver RSA / SMIC dans le rouge / orange / vert
- 4. Importance du travail
- importance de la protection sociale (maintenir à flot, maintenir tout court)
- 6. Importance du logement + aide au logement / construction de logements
- 7. Poids des enfants : études, logement. Et encore plus avec le trou 18-25 ans
- 8. Mot solidarité revient souvent.
- 9. Pas de reconnaissance du bénévolat et des aidants familiaux. S'il fallait les payer, on n'aurait pas les moyens.
- 10. Être reconnu comme un sujet de droit à égalité
- 11. Charge des parents vieillissants. Question de la fin de vie (soutien à domicile / établissements
- 12. Problématique jeunes adultes
- 13. On tombe vite dans le rouge / ruptures / divorce et maladie. Ruptures familiales
- 14. Le rouge quand plusieurs situations s'empilent. Accidents de la vie = cumul de choses
- 15. Éviter la situation de manière plus objective : où situer les frontières
- 16. Où situer la prévention / facteurs de rupture ?
- 17. Pas de changement significatif vers le vert.
- 18. Question des inégalités de patrimoine (années 10 Smicard propriétaire / effet allocations familiales
- 19. injustice : avoir un accident et être considéré comme inapte.
- 20. Chute dans le rouge à 18 ans fréquente : subie par le jeune et la famille. Inverser les politiques familiales vers les jeunes adultes
- 21. exemple allocation rentrée scolaire pour lycée professionnel
- 22. injustice des papiers, délais de traitement.

Pour conclure, on fait un tour de retour sur la journée. « Quel est votre état d'esprit ? Est ce qu'il y a des manques ? Est ce que la fatigue est trop forte ? »

- Séverine : il manque du café
- Pascale : « bien, ça m'a intéressé »
- Jeanne : l'exercice est bien, mais il y tellement de paramètres, la subjectivité, la réalité....
- Denis est d'accord avec la question de la subjectivité, mais il trouve que c'est aussi ce qui fait la richesse de ce qu'on fait. Il faut qu'on l'assume. Cela apporte des éclairages. On peut analyser, objectiver les choses, mais la richesse, c'est de voir que selon l'endroit où on le vit, on le perçoit différemment, On n'est pas dans l'uniformisation qu'apportent les chiffres par exemple. C'est à l'image de nos vies.
- Françoise aussi a trouvé l'exercice intéressant, et elle propose de le faire en deux temps, avec une première fois un regard subjectif assez rapide, et une deuxième fois en posant les moments clé de changement. Cela permet de poser des choses qui sont trop présentes, et alors se libérer l'esprit pour voir le reste.
- Manu propose à ceux qui le souhaitent de reprendre une heure ce soir après le repas, pour voir ce qu'on pourrait garder comme outil d'animation.
- Cyril: très intéressant
- Laurent : ça me donne envie de revenir !
- **Celina** : après avoir fait l'exercice et écouté tout le monde, cela donne des éléments pour mieux cerner ce qui fait les ruptures dans les parcours de vie.





• Manu: le travail qu'on a fait aujourd'hui va aussi nous servir aussi pour penser comment collecter les histoires de vie. Est ce qu'on demande aux gens une histoire de la protection sociale ? Est ce qu'on demande une histoire de rupture ?

27 septembre 2016 : L'argent entre les comptes et les contes

Où l'argent intervient-il dans le modèle actuel? Qu'est-ce qui est juste et ce qui ne l'est pas? Quelles sont les autres mondes possibles?

Aujourd'hui, on va s'attaquer aux chiffres.

Alors avant, on prend le temps de masser son voisin, de mimer son état d'esprit du matin. Puis on sort et on joue à « bombe-bouclier » et « à la recherche du bonheur. Où l'on apprend qu'il est plus doux de trouver la bonne distance que se mettre en victime ou en sauveur des autres.

Le jeu se joue en trois phases :

- 1. La bombe. Chacun choisit dans sa tête deux personnes membres du groupe, A et B. Puis Manu indique que A est une bombe et que B sera son bouclier. Manu lance un compte à rebours 10, 9, 8... à zéro, les bombes explosent et on se fige. On imagine une ligne qui va de chacun à « sa » bombe. Ceux pour qui le bouclier est sur cette ligne imaginaire, entre eux et la bombe, sont sauvés. Les autres meurent et ont perdu.
- 2. Le bouclier. Chacun choisit dans sa tête deux personnes membres du groupe, A et B. Puis Manu indique que A est une bombe et que B sera la victime à moins que l'on s'interpose. Manu lance un compte à rebours 10, 9, 8... à zéro, les bombes explosent et on se fige. Ceux qui sont dans une ligne imaginaire située entre la bombe et la victime la sauvent. Les autres n'ont pas réussi et ont perdu.
- 3. La recherche du bonheur. Chacun choisit dans sa tête deux personnes membres du groupe A et B.Manu annonce alors que pour trouver le bonheur, il faut que tout le monde soit à égale distance de A et de B. Les membres du groupes se déplacent jusqu'à ce que tout le monde soit à égale distance. Certains s'éloignent beaucoup, d'autres peu.

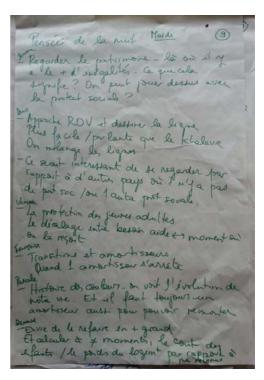
A chaque fin de séquence, on nomme ce qui a marché et pas marché. On se dit comment on a vécu le jeu

Ce qui s'est déposé pendant la nuit.

Puis on fait le point. Quelles sont les pensées de la nuit ? Quelles sont les images, les impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille ?

Jeanne dit qu'à plusieurs reprises, on a évoqué le patrimoine où il y a de plus en plus d'inégalités qui se creusent. Elle aimerait bien en savoir plus là dessus.

Denis a bien aimé l'exercice du rouge / orange / vert et de dessiner cette ligne là. Il le trouve plus facile ou plus parlant que le khalavi-e. Ça mélange les lignes d'activité, de santé. Il a trouvé ça très intéressant. Il revient aussi avec une autre idée : il pense que c'est important aussi de se regarder par rapport à d'autres pays où il n'y a pas de système de protection sociale. Dans le schéma de la démarche, il y a aussi le monde. Il faudrait qu'on puisse aussi se regarder par rapport aux autres, regarder les autres par rapport à nous



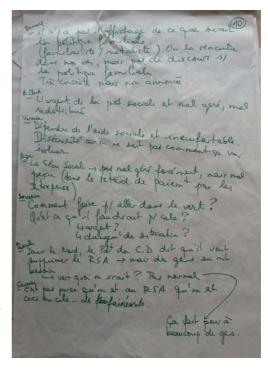
Thierry qui habite dans le Val de Marne et travaille au Secours Catholique, arrive. Il entre dans le groupe après avoir été coincé dans un bouchon. On fait un petit tour et on dit d'où on vient. Celina explique le schéma « rouge / orange / vert » à Thierry.

Vanessa revient sur le manque de protection des jeunes adultes, et sur le décalage de temps entre le moment où on a besoin de l'aide et le moment où on la reçoit.

Françoise s'est dit que les amortisseurs fonctionnent quand on est dans le vert ou le orange mais quand on est dans le rouge, il n'y en a presque plus. Là, quand une aide sociale s'arrête, on a du mal à trouver un autre amortisseur. Il y y a des points critiques.

Pascale a beaucoup aimé l'histoire des couleurs. On voit comment notre vie a évolué, de l'évolution dans le rouge, l'orange et le vert. Il faut toujours un amortisseur pour ne pas vivre dans le rouge. Car sinon, on a du mal à remonter aussi.

Bernard aurait aimé calculé à différents moments de sa vie le poids du logement ou le coût des enfants en fonction des ressources. Les études, cela coûte plus cher que les couches. Mais quand ils étaient en études, Bernard avait aussi plus de revenu. Il faudrait regarder les proportions.

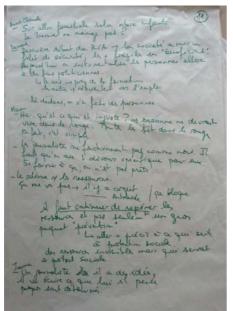


Sur un autre ordre d'idées, **Bernard** s'est dit aussi, à partir de ce que nous a dit Marc, qu'il n'y a aucun affichage de ce qu'est la politique familiale en France. C'est une politique qu'on rencontre dans nos vies par les prestations mais il n'a pas souvenir d'avoir entendu un discours, une pensée politique sur la famille en France. C'est une politique très concrète mais non annoncée.

Annie-Claude trouve que l'argent de la protection sociale est mal redistribué.

Vanessa ajoute que c'est inconfortable de dépendre de l'aide sociale car on ne sait jamais si le gouvernement ne va pas la changer. On ne sait pas comment elle va évoluer et cela procure un sentiment d'insécurité.

Pour **Reza**, c'est plutôt un problème de perception des cotisations que de gestion. Les grosses entreprises ne payent pas. Elles font du chantage à l'emploi. C'est un scandale qui n'est pas assez dit.



Séverine retient la question que Denis lui a posé hier : « Comment faire pour aller dans le vert ? » Car elle est toujours entre le rouge et le orange .

Denis est d'accord pour dire que la question est de savoir « qu'est-ce qu'il faudrait pour être dans le vert ? » Il nous manque quoi ? De l'argent ? Des allocations dès le premier enfant ? Un changement de situation ?

Pascale rappelle qu'il y a des politiques comme le président du Conseil Départemental du Nord qui veulent supprimer le RSA. Cela la fait beaucoup réfléchir. Quelques fois elle n'en dort pas la nuit, car elle se demande vers quoi on irait si cela se passait. Ils disent que les personnes au RSA ce sont des feignants. Et c'est eux qui payent... Mais Elsa dit que ce n'est pas lui, c'est le Conseil Départemental qui paye. Pour Pascale, c'est quand même lui qui fait le discours, et cela fait peur à beaucoup de gens.

Pour **Séverine**, ce sont les journalistes et des politiques qui mettent toujours ça en avant. Ce n'est pas parce qu'on est au RSA qu'on y arrive pas, qu'on ne fait rien. Et il y a des gens qui disent que « tu fous rien de la journée ».

Annie-Claude ne comprend pas pourquoi on fait des différences entre les enfants. Le premier ne mange pas. Le deuxième mange peu et le troisième mange le triple. Il y a une mauvaise répartition dans les allocations. Elle ne comprend pas cette répartition.

Bernard rebondit sur le débat autour du RSA. Aujourd'hui ce qui change c'est qu'on instrumentalise les personnes à des fins politiciennes. Notre société a été capable de mettre en place un filet de sécurité, avec le RMI et maintenant le RSA. Les plus fragiles économiquement ont accès à ce filet. Aujourd'hui, la politique de survie existe toujours, mais on instrumentalise les allocataires. Certains voudraient faire baisser la courbe du chômage et d'autres visent à empêcher qu'elle baisse. Les uns proposent des formations. Les autres orientent vers l'emploi pour faire monter la statistique du chômage. Là-dedans, on s'en fout des personnes. On veut juste pouvoir dire que la courbe du chômage baisse, ou au contraire qu'elle se dégrade. C'est de la communication politique. Ce n'est pas la politique.

Hier, **Manu** se posait la question « qu'est ce qui est injuste ? » Et il se dit que la réponse est hyper simple : « personne de devrait vivre dans le rouge, dans un pays riche ». On devrait être au moins dans le orange. Toutes les situations dans le rouge sont injustes.

Manu a discuté hier avec les journalistes, et il s'est rendu compte qu'ils ne fonctionnent pas comme nous, dans les questions qu'ils posent. Il s'est dit qu'il fallait qu'on aie un discours spécifique pour les journalistes. Si on veut que nos travaux soient diffusés plus largement, il va falloir qu'on aie un langage, une forme de communication qui parle aux journalistes. Il faudra qu'on se forme à cela. Hier, il ne s'est pas senti prêt à cela.

Une autre chose. Sur le schéma sur les ressources de la protection sociale, qu'on a fait hier matin, on a parlé des ressources en argent, des ressources humaines et des ressources pour la prévention. Mais en fait, cette catégorisation ne va pas bien à **Manu**. Cette présentation bloque la pensée. Par exemple, en se baladant dans la forêt, il se disait que le rapport à la nature avait un vrai impact sur la santé. Mais si on se dit juste que c'est de la prévention, on va juste faire un énorme paquet où il y aura des choses très différentes. Et la remarque de Marc sur les lois sur la sécurité routière, qu'il a présenté comme permettant de diminuer le coût humain et financier des accidents, était intéressante. Il y a différentes choses qui jouent :



les lois, le rapport à la nature, l'entraide... Il faut qu'on continue de repérer ces ressources autres, sans mettre tout dans un même paquet « prévention ». Si non on ne va pas aller plus précisément à ce qui sert à la protection sociale. Des ressources qu'on ne voit pas mais qui servent à la protection sociale.

Pour **Françoise**, cela rejoint ce qu'on a dit et qui est de l'ordre non pas de la prévention mais d'un autre fonctionnement de vie.

Pour **Annie-Claude**, le prix des fruits et des légumes ça joue. Elle trouve aussi que la la pauvreté avance à vitesse grand V, y compris pour ceux qui travaillent.

Jeanne ajoute que les journalistes ne font pas que des articles neutres. Ils ont des idées. Ils vont écrire ce qu'ils pensent. Tout est orienté.

Elsa demande si les journalistes vont faire relire leur article. On n'en sait rien et on posera la question.

On passe au programme de la journée.

« L'argent dont on dispose ».

Celina présente la matinée. On va creuser ce qui constitue le panier. En général, les « experts » qui étudient la protection sociale la regardent à travers les comptes. Nous, on entre dans la protection sociale par la vie, et on dit qu'il faut faire le lien entre la vie et le panier. Mais pour ça, il faut aussi qu'on puisse comprendre ce qu'il y a dans ce panier, rentrer dans ce schéma des ressources tel qu'il est présenté pour pouvoir avancer dans l'idée de ce lien entre la vie et le panier.

Ce matin, on va donc partir de la publication de la DREES sur les comptes de la protection sociale. Cette publication est organisée par « risques » de la protection sociale. On a discuté à Merville sur l'utilisation du mot risque.... On lui a préféré le mot « domaine de la protection sociale ». Mais pour l'instant on va garder le mot « risque », puisqu'on s'intéresse aux documents officiels.

Pour chaque risque, ou domaine, on va essayer de voir ce qui y est dit, ce qu'on comprend et ce qu'on ne comprend pas. S'essayer à regarder les chiffres tels qu'ils sont publiées, c'est à dire ce sur quoi tout le monde se base pour parler de la protection sociale. On va dans des choses difficiles. On va le faire à notre rythme. On va s'aider pour le faire. On va faire un pas de plus.

On va le faire en groupe, chaque groupe va travailler sur un des « risques » de la protection social. Et on va se poser des questions sur l'argent dont on dispose : Quel est l'argent qui entre ? Qui contribue ? Et puis regarder comment il est utilisé : Où est-ce que l'argent sort ? A quoi il sert ? Qui en bénéficie ?

Il faudra aussi qu'on repérer quelles sont les informations qu'on ne comprend pas, et celles qui nous manquent pour mieux comprendre ? Et on pourra aussi se demander à qui on pourrait aller demander ces informations.



Mais il ne faut pas non plus qu'on s'enferme sur les seules ressources monétaires du système de protection social public. On a bien vu quand on parle de nos vies, qu'il y a beaucoup d'autres ressources (monétaires et non monétaires) qui interviennent pour nous aider et nous « protéger ».



Donc, pour chaque « risque /domaine » après avoir regardé la part de l'argent de la protection sociale, d'où est ce qu'il vient, où est ce qu'il va, on va aussi essayer de se demander quelles sont les autres ressources qui interviennent dans ce domaine.

Cela peut être des ressources en argent qui viennent de la famille ou de l'entourage, ou tout autre type de ressource. Comme on a vu hier et ce matin.

Et puis on va aussi se poser la question de ce qui nous semble juste et injuste dans tout ce qu'on a observé.



On présente les « risques et on voit là où chacun a envie d'aller jouer :

maladie: François et Thierry

invalidité : Vanessa ; Séverine (accidents du travail)

vieillesse-survie : Pascale et Manufamille : Françoise Et Bernard

emploi : Denis et Rezalogement : Jeanne et Celina

• pauvreté-exclusion : Elsa et Annie-Claude

Dernière consigne de **Manu**: Sentons nous légitimes pour dire ce qu'on ne comprend pas. C'est important de repérer ce qu'on comprend et ce qu'on ne comprend pas. SI nous, qui avons déjà pas mal travaillé sur le sujet, on ne le comprend pas, alors personne ne va le comprendre!

Manu a fait des schémas avec les principaux chiffres, par domaine. Il les partage avec le groupe, si cela peut aider pour notre travail de compréhension.

Bernard propose des bonbons pour nous donner du cœur à l'ouvrage. Et **Manu** nous annonce que cet après-midi, on va aller voir du coté de nos revenus, et on va jouer avec les kaplas. En fin de journée on pourra aussi se donner un temps profiter du beau temps et du parc pour se promener dans la nature.

Les ressources par domaine.

Rapport du travail en groupe

→ Invalidité

Le thème a été travaillé par Vanessa et Séverine

Quelles informations on a sur l'agent qui entre ? Sur qui contribue ?

- Aucune information sur qui contribue, par quel système, pour financer les divers services publics qui versent les diverses prestations.
- On apprend qu'une partie des aides sont financées par le service privé mais on on ne sait pas quoi.

Quelles informations on a sur l'agent qui sort ? Vers où, qui en bénéficie ?

- On apprend que les administrations publiques assurent 54 % des prestations risque invalidité.
- Les pensions et rentes d'invalidité sont versées par les régimes d'assurance

- La Sécu verse les allocations d'éducation enfant handicapé et les allocations journalières de présence parentale.
- l'administration publique centrale (qui est-ce?) verse les AAH, la garantie ressources pour travailleurs handicapés et l'allocation supplémentaire d'invalidité
- sont pris en charge par les départements : allocation compensatrice tierce personne, prestation compensatrice handicap
- Qui en bénéficie ? Les personnes dont le handicap est reconnu par la MDPH et l'invalidité reconnue par la Sécu. On le sait, mais ce n'est pas indiqué dans le document.

Quelles seraient les informations manquantes?

- Quelles sont les cotisations ou taxes qui financent les administrations qui versent les diverses prestations ?
- Qui peut prétendre à ces aides et comment ?
- Qui sont précisément ces « administrations centrales »?
- On a des chiffres globaux mais aucune précision sur le nombre de bénéficiaires.

Quelles questions on aimerait poser?

- A un parlementaire = Pourquoi créer une allocation spécifique enfant handicapé et non verser directement l'AAH, car à 20 ans il faut changer de régime, alors qu'il est évident qu'un enfant handicapé sera un adulte handicapé
- A un économiste = Comment et où trouver des cotisations sans que cela pèse sur le travailleur lambda pour mieux réévaluer les pensions et allocations liées à l'invalidité ?
- A une autre personne = Pourquoi tant de lourdeur et de lenteur dans les dossiers ? Pourquoi devoir renouveler des demandes MDPH tous les 1, 2 ou 5 ans quand on sait que le handicap est permanent ?

Quelles injustices nous repérons ?

- la lourdeur et la lenteur dans le traitement des dossiers
- les dossiers ne sont pas traités en même égalité selon les maladies dont on souffre.
- Le manque de soutien humain, ne pas être écoutés,
- « ils mettent tout le monde dans le même panier ».

→ Emploi

Le thème a été travaillé par Reza et Denis. Ils remarquent que la partie texte du document est plus compréhensible que les tableau. Reza est un expert, il connaît bien le nom des sigles, cela a bien aidé.

Quelles informations on a sur l'agent qui entre ? Sur qui contribue ?

- Public :Administrations de sécurité sociale et Unedic (pour ARE, ASR, ASP, pré-retraite..) et Régions
- Privé : sociétés financières et non financières : chômage partiel et indemnités de licenciement

Quelles informations on a sur l'agent qui sort ? Vers où, qui en bénéficie ?

- En bénéficient les chômeurs, personnes en formation, personnes en préretraite.
- Le panier emploi concerne 42,8 milliards d'euros.
 - 92% va au chômage via allocations chômage (ARE : 28,5 milliards, ASP : 2 milliards) et fonds de solidarité (ASS et ATS : 2,9 milliards)

- 8 % va à la réinsertion (AREF:1,1 milliard / reprise et création d'entreprises: 0, 7 milliards, AFPA: 1 milliard qui passe par les Régions) Un schéma pour expliquer vers où l'argent sort.
- On comprend peut être mieux avec un schéma ...

Quelles seraient les informations manquantes?

- Les informations sur le risque emploi ne prennent pas en compte les personnes non inscrites à Pôle Emploi et non indemnisées, radiées ou sur des dispositifs comme CAP Emploi.
- A la base, d'où vient l'argent qui finance le risque emploi ?
 On sait qui le verse aux bénéficiaires (l'Unedic), mais qui abonde ce panier ?
- On ne connaît pas le nombre de personnes concernées.

Quelles questions on aimerait poser?

- A un parlementaire = pourquoi vous ne mettez pas plus le paquet sur la formation et la réinsertion qui fasse le lien entre les offres et la demande et les compétences des gens ?
- A un économiste = Mais en vrai, combien de personnes sont concernées par le risque emploi ? (les statistiques n'évoquent que les personnes indemnisées). Pourquoi les catégories B et C ne sont pas prises en compte ?
- A une autre personne = Comment ça fait, d'être baladé de dispositif en dispositif ?

Quelles sont les ressources identifiées ?

- L'argent : qui finance le chômage et la formation
- la famille, les amis (argent, logement, aide matérielle, véhicule...)

Quelles injustices nous repérons ?

- ça manque d'humanité autant dans la présentation du document que dans la relation aux gens (à Pôle Emploi)
- On est baladés de dispositif en dispositif sans ne rien comprendre mais en devant justifier de tout.

→ Logement

Le thème a été travaillé par Jeanne et Celina

- Ce qu'on nous présente dans le document correspond à l'aide au logement.
- Mais il y a d'autres choses qui interviennent dans la question du logement, que le document cite un peu « en passant » : par exemple le fait d'avoir accès ou pas à un logement social.
- Par ailleurs on a vu qu'il y a des déductions fiscales pour les gens qui louent pour des locataires à faible revenu. D'une certaine façon, c'est une aide au logement, mais qui est donnée ailleurs qu'au locataire.
- Enfin, tout ce qui touche à l'hébergement n'est pas considéré dans le domaine logement mais dans le domaine « pauvreté, exclusion ». Ni d'autres aides qui touchent le logement comme le tarif social de l'électricité

Quelles informations on a sur l'agent qui entre ? Sur qui contribue ?



- L'argent qui entre : l'État par le FNAL, et c'est géré par la CAF ou la MSA
- La manière dont l'argent entre dans le FNAL est expliqué dans une note, mais c'est assez incompréhensible. Ce qu'on a compris impôts et taxes (surtout effort de construction et CSG) + Cotisations Sociales employeur.

Quelles informations on a sur l'agent qui sort ? Vers où, qui en bénéficie ?

- Aides au logement sont toutes sous conditions de ressources.
- Le montant dépend aussi de l'indice de référence des loyers (IRL) mais on n'a aucune indication sur comment il est calculé et sur son incidence
- Plein de cas de figure et de types d'aide différentes selon les profils des personnes et des situations (ménages jeunes ou non jeunes / logement conventionné ou non conventionné / personnes à charge ou pas de personne à charge). Les cases se croisent, c'est difficile de s'y repérer. On se demande quand est ce qu'on passe d'une case à l'autre, et qu'est ce que cela fait quand tu passes d'une cadre à l'autre (dossiers, délais....)
- ALF: 25 % de l'aide au logement / APL: 44 % / AL 29 % / autres mais c'est quoi?)
- On trouve l'information sur le nombre de bénéficiaires (6,5 Millions) mais c'est un tout petit, difficile à trouver.

Quelles seraient les informations manquantes?

• Mieux comprendre ce qui entre dans le FNAL, mieux comprendre la part Cotisations sociales et autres recettes du FNAL.

Quelles sont les ressources identifiées ?

- Aide de la famille par l'hébergement, mais cela peut jouer sur les aides reçues par la personne qui héberge
- les autres aides comme le tarif sociale électricité qui jouent sur le coût du logement mais qui ne sont pas répertoriées dans le domaine logement

Quelles injustices nous repérons ?

- les colocations ou hébergement par la familles et la répercussion de cette solidarité sur les aides reçues par les uns et les autres.
- l'idée actuelle de diminuer les allocations logement sous prétexte que c'est l'existence des allocations logement qui fait augmenter le prix des loyers. Au lieu de s'en prendre directement aux propriétaires pour encadrer les loyers, ils diminuent les allocations.
- La question des seuils entre les catégories où on est éligible ou pas aux différentes aides.

→ Famille

Le thème a été travaillé par Françoise et Bernard

Quelles informations sur l'agent qui entre et qui sort ?

- Le document ne donne aucune information sur l'argent qui entre.
- Pour l'argent qui sont, on a les informations sur les différents types d'allocations mais rien sur ce qui déclenche l'ouverture de tel ou tel droit.



• Le texte donne des commentaires sur les évolutions mais pas d'éclairage sur le tableau de chiffres. Le document ne donne aucune indication

Quelles sont les informations qui manquent ?

- Des termes à clarifier : entre administration de la Sécurité Sociale et les autres administrations
- Comment s'explique la baisse de la PAJE ? Allocation maintenant sous condition de ressource ? ou lié à la démographie ?
- Où se loge le financement des centres sociaux et action caritative ?

Quelles questions on aimerait poser?

- A un parlementaire = Y comprends tu quelque chose ? Qu'est ce qui justifie aujourd'hui des seuls d'âge totalement datés ?
- A un économiste = Ne fait on pas une erreur en ne solvabilisant pas les jeunes ? Aujourd'hui on met le paquet aux deux bouts de la vie, avant 3 ans et après 65 ans ? Mais entre les deux, pour les 18-25 ans ? Quelle logique économique ?

Quelles sont les ressources identifiées ?

Ressources matérielles et garde avec le voisinage,

Quelles injustices nous repérons ?

- Pourquoi la CAF pour les gros revenus ?
- La différence de coût entre ville campagne n'est pas considérée ?

En conclusion, il est nécessaire de comprendre ces documents, mais on voit que la vision officielle est une vision partielle. Nous sommes gouvernés par les chiffres et les sigles. Quelle vision d'ensemble ?

On s'arrête là pour la matinée.

Puis on reprend le rapport des groupes cet après-midi. Avant cela, Manu annonce la suite : jouer dans l'échelle sociale avec les kaplas, puis profiter du beau temps pour connecter avec la nature.

→ La maladie

Le thème a été travaillé par François et Thierry.

Quelles informations sur l'agent qui entre et qui sort ?

- On ne sait pas de façon spécifique la façon dont l'argent entre dans l'administration publique.
- Le privé représente 13% (notamment les mutuelles).

Quelles informations on a sur l'agent qui sort ? Vers où, qui en bénéficie ?

- Les dépenses publiques vont principalement vers les médecins (remboursement des frais médecins) et les hôpitaux : 85 %
- Il y a aussi un peu d'aide à domicile, de soins pour les toxicomanes. Et un peu de prévention.
- Le privé intervient par les mutuelles pour le maintien des salaires

Quelles sont les informations qui manquent?

- Les informations sur qui en bénéficie ?
- La provenance exacte des ressources de l'administration publique
- les « autres sociétés financières » : c'est qui ? À quoi cela correspond ?

Quelles questions on aimerait poser?

 A un économiste = « Qui finance quoi et comment , par rapport à l'administration publique et au privé ? »

Quelles sont les ressources identifiées ?

- Quand on a un lieu, une famille, des amis ou un groupe d'appartenance dans lequel on sait qu'on a un rendez-vous, c'est bon pour la santé, car on sait qu'on n'est pas isolé.
- Quand on se sent utile. Dans la tête cela va mieux et peut être qu'on consomme moins de médicaments.
- La qualité de l'environnement
- Il y a des remboursements mais aussi une partie qui vient de nous. Des fois, quand on va chez le médecin ou plutôt avant d'aller chez le médecin, je dépense en aspirine. Si j'allais chez le médecin ce serait remboursé.
- Il y a l'auto-médication : on a tous une culture pour bien se soigner, des recettes pour faire baisser la fièvre par exemple, les recettes par les plantes. Comment on reconnaît la culture de ces soins. Comme la méditation qui ne coûte rien du tout.

Quelles injustices nous repérons ?

- Il y a des soins qui coûtent plus de sa poche, comme les dents et les yeux. Du coup des gens qui ne se font pas soigner. C'est une dépense qu'on ne fait pas pour garder l'argent pour autre chose
- Le tiers payant, certains pharmaciens et médecins demandent, et d'autres non.

Manu se demande pourquoi on fait apparaître les dépenses des entreprises mais pas les dépenses des gens (le reste à charge). Cela pourrait être un indicateur. Cela vaut pour les médicaments mais aussi pour les loyers et d'autres domaines...

→ Pauvreté Exclusion

Le thème a été travaillé par Elsa et Annie-Claude

Quelles informations on a sur l'agent qui entre ? Sur qui contribue ?

On ne sait pas « qui finance quoi ». On n'a pas d'informations sur l'argent qui entre.

Quelles informations on a sur l'agent qui sort ? Vers où, qui en bénéficie ?

- L'argent sort de l'État et des administrations publiques : administration de la SS, + administration publique centrale (niveau national) + administration publique locale (mais on ne sait pas bien ce que cela recouvre, la commune ? Le département ?)
- Il y a aussi le privé : institutions sans but lucratif au service des ménages
- Les bénéficiaires sont demandeurs d'emplois ou des personnes à faible revenu

Quelles questions on aimerait poser?

- A un parlementaire = « Comment il gère l'argent de la pauvreté et exclusion ? »
- A un économiste = « Comment trouver un système économique où chacun aie des ressources suffisantes pour vivre selon ses besoins ? »
- A une autre personne = « Est-ce que notre système tel qu'il est pensé aujourd'hui ne fait pas perdurer la pauvreté ? «

Quelles sont les ressources identifiées ?

- Il y a l'argent public des administrations de sécurité sociale, des administrations publiques centrales et publiques locales. On ne sait pas très bien ce que ça recouvre (commune ? Département?). Dans le privé, il y a les institutions sans but lucratif au service des ménages.
- Il y a aussi les réseaux de solidarité pour faire reculer la pauvreté : les familles, les amis, l'entourage, les associations caritatives, sportives, culturelles... rompre l'isolement, sortir de chez soi, avoir de l'information sur ses droits, retrouver l'estime de soi.
- On pourrait aussi inclure d'autres travailleurs comme les conseillers conjugaux lors des divorces ou des conflits pour faire de la médiation

Quelles injustices nous repérons ?

- Annie-Claude dit qu'elle vit avec le RSA mais ne voit pas qu'il augmente par rapport au coût de la vie alors que dans le document, on voit que le RSA augmente (ce qu'Elsa relève). Elle ressent que le coût de la vie augmente beaucoup plus que le RSA.
- Pour Pascale, le RSA a augmenté progressivement en 5 ans mais il a augmenté. Avant, il n'y avait pas de changement du tout. Depuis qu'il y a les représentants des allocataires, il y a eu une progression légère. On n'arrivera jamais à récupérer le retard, mais cela augmente quand même.
- Annie-Claude dit que l'augmentation n'est pas suffisante. Pour Pascale, « on était dans le bas donc pour récupérer, il faudrait plusieurs années. »
- La prime de Noël a diminué.

→ La vieillesse

Le thème a été travaillé par Pascale et Manu

Quelles informations on a sur l'agent qui entre ? Sur qui contribue ?

- Il n'y a pas beaucoup d'infos sur l'argent qui entre mais on voit qu'en 5 ans, il y a plus 34 milliards de dépenses.
- Le document est focalisé sur les évolutions d'année en année et pas sur comment fonctionne le système. Les évolutions ne sont pas toujours significatives, mais celle ci est énorme.

Quelles informations on a sur l'agent qui sort ? Vers où, qui en bénéficie ?

• Le minimum vieillesse pour « survie » a diminué de 44 millions en 5 ans. Certainement parce que les femmes ont plus travaillé donc touchent une pension de droit. Mais l'argent n'a pas été reversé pour augmenter le minimum vieillesse.

Quelles sont les informations qui manquent ?

- Qui a le droit aux frais funéraires ? On ne sait pas à qui elle correspond.
- Il n'y a pas de considération sur la place des personnes âgées dans la société, ce qu'elles apportent. Ce n'est pas présent.

Quelles questions on aimerait poser?

 A un parlementaire = « Est-ce que vous visez un système plus juste ? » et « pourquoi changer des mots que tout le monde comprend (le minimum vieillesse) pour des sigles que personne ne comprend (ASPA) ? »

Quelles sont les ressources identifiées ?

• Les sommes publiques sont astronomiques. Il y en a peu du privé.

- Les informations sont nécessaires pour savoir à quoi on a droit.
- La considération envers les autres qui joue sur notre capacité à vivre ensemble.

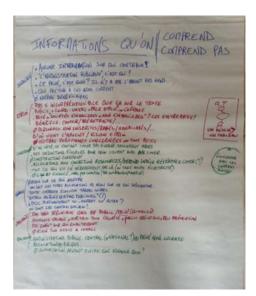
Qu'est-ce qui est juste et injuste?

- C'est juste de pouvoir ne plus travailler à la fin de sa vie.
- C'est injuste que les pauvres aient si peu alors que d'autres ont des sommes astronomiques.
- Les régimes spéciaux posent question. On ne comprend pas pourquoi ce ne sont pas les mêmes règles. La différence de la retraite entre cadres et non cadre, fonctionnaire et salarié
- « Quand tu es au RSA, tu te débrouilles pour enterrer tes morts ». Bernard dit que le capital décès n'est jamais attribué de façon systématique, il faut en faire la demande. C'est une ligne où il doit y avoir un taux de non recours très grand.
- Il y a beaucoup d'injustices dues au manque d'information sur les droits auxquels ont devrait pouvoir prétendre.
- Si tes enfants sont placés il ne sont pas pris en compte dans le calcul de ta retraite. C'est la double peine.

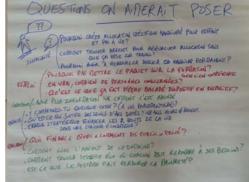
Pendant le rapport des groupes, Manu prend des notes sur le Paper-board.











La protection sociale et l'échelle sociale

Manu introduit le temps de travail. On va essayer de représenter la société française avec la distribution des revenus monétaires dans cette société, et voir comment on pourrait faire un panier de la protection sociale plus juste. A la fois dans la manière de remplir les paniers et de les redistribuer.

Pour le moment, on va rester sur les mêmes domaines, les mêmes « sous-paniers » que ceux existants (retraites, santé, emploi-formation, aides au logement, pauvreté-exclusion, famille)

La société française dans l'échelle sociale.

Voici le tableau de la DREES avec la composition du revenu disponible des ménages. On divise la société en 10 groupes (les déciles) selon leur niveau de vie. Le tableau récapitule le revenu disponible annuel moyen pour chaque décile de la population (par exemple 12.180 € pour le décile le plus pauvre, et 35.900 € pour le décile le plus riche). Le tableau donne aussi la composition de ce revenu, en pourcentages : le % des revenus de l'activité dans le revenu total, le % des retraites et le % des prestations sociales.

				Tranches de niveau de vie							
Composantes du revenu disponible	Inférieur à D1	D1 à D2	D2 à D3	D3 à D4	D4 à D5	D5 à D6	D6 à D7	D7 à D8	D8 à D9	Supérieur à D9	Ensemble
Revenus d'activité	40,8	51,0	59,1	65,3	70,6	76,6	79,8	79,0	79,9	77,3	73,0
Salaires1(chômage inclus)	37,0	47,6	56,1	62,7	68,2	73,7	76,6	75,2	74,3	63,2	66,7
Montant net	34,5	44,0	51,6	57,6	62,6	67,5	70,2	68,8	68,0	57,8	61,2
CSG et CRDS	2,5	3,6	4,4	5,1	5,6	6,2	6,5	6,4	6,3	5,4	5,6
Revenus d'indépendants	3,8	3,4	3,0	2,6	2,4	2,9	3,2	3,8	5,6	14,1	6,3
dont : montant net	3,2	2,9	2,6	2,3	2,2	2,6	2,9	3,4	5,0	12,8	5,6
Pensions et retraites	18,1	28,9	31,9	32,3	30,6	27,0	25,5	27,1	26,4	19,1	25,5
dont : montant net	17,9	28,5	31,1	30,9	28,8	25,3	23,9	25,3	24,5	17,7	24,1
Revenus du patrimoine	2,5	3,1	3,9	4,3	5,0	5,4	6,0	7,8	10,7	29,9	12,3
dont : montant net	2,1	2,8	3,5	3,9	4,5	4,9	5,4	7,0	9,5	26,6	11,0
Prestations sociales ²	42,3	21,9	12,1	7,4	4,9	3,6	2,8	1,9	1,2	0,6	5,4
Prestations familiales	12,0	7,1	5,0	3,7	2,8	2,4	2,0	1,4	0,9	0,5	2,4
Prestations logement	15,2	7,8	3,6	1,9	1,0	0,5	0,3	0,2	0,1	0,0	1,5
Minima sociaux	15,1	7,0	3,5	1,8	1,1	0,7	0,5	0,3	0,2	0,1	1,5
Prime pour l'emploi	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,2	0,1	0,1	0,0	0,3
Impôts directs	- 4,6	- 5,7	- 7,7	- 9,9	- 11,7	-13,0	- 14,3	- 15,9	- 18,1	-26,9	- 16,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu disponible annuel moyen (en euros)	12 180	18 160	21 670	24 480	28 370	32 590	37 030	42 180	51 090	93 590	35 980
Niveau de vie annuel moyen des personnes (en euros)	8 000	11 890	14 280	16 370	18 460	20 690	23 320	26 880	32 710	58 700	23 130

Et voici le tableau préparé par **Manu**, qui passe des pourcentages aux montants. Maintenant, on sait, pour chaque décile, quel est le revenu annuel moyen provenant de l'activité (par exemple 3264 euros pour le décile le plus pauvre, et 45375 euros pour le décile le plus riche), des revenus du patrimoine ou des prestations sociales.

		D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Niveau de vie annuel moyen	Monétaire	8 000 €	11 890 €	14 280 €	16 370 €	18 460 €	20 690 €	23 320 €	26 880 €	32 710 €	58 700 €
Revenus activité	Pourcentage	40,8	51	59,1	65,3	70,6	76,6	79,8	79	79,9	77,3
Revenus activite	En euros	3 264 €	6 064 €	8 439 €	10 690 €	13 033 €	15 849 €	18 609 €	21 235 €	26 135 €	45 375 €
Revenus patrimoine	Pourcentage	2,5	3,1	3,9	4,3	5	5,4	6	7,8	10,7	29,9
Kevenus patinnome	En euros	200€	369€	557€	704€	923€	1 117 €	1 399 €	2 097 €	3 500 €	17 551 €
	Retraites (%)	18,1	28,9	31,9	32,3	30,6	27	25,5	27,1	26,4	19,1
	Retraites (€)	1 448 €	3 436 €	4 555 €	5 288 €	5 649 €	5 586 €	5 947 €	7 284 €	8 635 €	11 212 €
Protection sociale	Prestations sociales (%)	43,2	22,7	12,8	8	5,4	4	3	2	1,3	0,6
	Prestations sociales (€)	3 456 €	2 699 €	1 828 €	1 310 €	997€	828€	700€	538€	425€	352€
Montant des impôts directs (sans les contributions sociales)	Pourcentage	-4,6	-5,7	-7,7	-9,9	-11,7	-13	-14,3	-15,9	-18,1	-26,9
	En euros	-368€	-678€	-1 100 €	-1 621 €	-2 160 €	-2 690 €	-3 335 €	-4 274 €	-5 921 €	-15 790 €





















On se répartir en fonction des déciles du plus riche au moins riches (chaque décile correspond à une « tranche » de 6 millions de personnes). Comme une échelle avec tout en haut le plus riche et tout en bas le plus pauvre.

10e décile = Vanessa

9e décile = Séverine

8e décile = Jeanne

7e décile = Bernard

6e décile = Thierry & François

5e décile = Annie-Claude

4e décile = Elsa & Reza

3e décile = Françoise

2e décile = Pascale

1e décile = Denis

On fait une rangée de tables, et on se met chacun devant son décile.



On distribue les revenus issus du travail rémunéré (« revenus activité »). Chacun va chercher les Kaplas correspondants et fait une tour devant soi.

(un Kapla =100 Euros)

		Revenu travail
Décile1	Denis	33
Décile2	Pascale	61
Décile3	Françoise	84
Décile4	Elsa & Reza	107
Décile5	Annie-Claude	130
Décile6	Thierry & François	158
Décile7	Bernard	186
Décile8	Jeanne	212
Décile9	Séverine	261
Décile10	Vanessa	454
Total		1687

I. Quelles seraient les règles justes pour remplir les paniers de la protection sociale avec les seuls revenus du travail ?

- Annie-Claude: il faudrait prendre plus sur les plus riches et moins à ceux qui travaillent.
- **Denis**: On devrait proportionner, si Vanessa gagne 15 fois plus, elle devrait donner 15 fois plus.
- **Vanessa** : Le problème est que je travaille beaucoup, si je donne tout, j'aurais la même chose que toi.
- Manu : Il faudrait aussi regarder ce qui reste pour vivre. Par exemple, si on se dit qu'une vie décente, c'est 50 Kaplas, est-ce que c'est juste que le dixième le plus pauvre mette quelque chose ou rien ?
- **Séverine**: Ceux qui sont au minima ne vont pas pouvoir donner plus que ce qu'ils donnent maintenant. Ils travaillent autant que moi, ce n'est pas juste.
- Manu : Vous gagnez moins mais vous ne travaillez pas forcément moins. Ça dépend aussi du niveau des salaires.
- Françoise: Si on part du plus pauvre, il contribue 1 Kapla sur 33. Et puis chacun met le même pourcentage? Denis donne 1. Pascale donne 2....
- Thierry: Ces revenus sont avant impôt sur le revenu mais aussi avant cotisations sociales. Le discours des riches, c'est moi je donne 60 %. Ce qu'on entend, c'est que chacun donne 40 % mais avec la réduction sur les bas salaires, on donne un peu moins au bas de l'échelle.
- **Denis**: Pour les petites gens, on devrait établir un plancher où on ne peut pas aller en dessous. Cela existe pour l'impôt, mais pas pour les cotisations.

Manu rappelle qu' on travaille sur la protection sociale et donc sur les cotisations, on ne travaille pas sur le panier de l'État et les impôts. Et qu'on travaille sur des moyennes pour un ensemble de déciles.

- Denis : Même avec un bas revenu, j'aimerais mettre un Kapla pour contribuer.
- Pascale: Oui, il faut tous participer, même si on est pauvre
- **Jeanne**: On devrait faire comme quand on fait un repas à plusieurs, chacun amène ce qu'il a.
- Françoise: Moi je vais donner aussi en « autre chose que de l'argent » : je vais faire la vaisselle et chercher les gens
- **Bernard** : Ça, se sont les revenus du travail, et ils vont être abondés par des transferts sociaux. Est ce qu'on pourrait aussi le penser en fonction de comment ce sera redistribué ?
- **Denis** : Je préfère donner un bout de mes revenus du travail plutôt que de dire j'ai moins de prestations.
- Bernard: Pour maintenir le système à ressources égales, il faudrait combien de Kaplas [Manu: au moins 600]. Il faudrait mettre 600 Kaplas, sachant que on a 1600 Kaplas sur la table au total.
- Thierry: Sur le logement, on ne peut pas comparer alors qu'en Île de France, on a un coût d'au moins 800 euros par mois. Alors qu'il y a des gens qui sont aidés dans les premiers déciles et qui peuvent ne payer que 100 euros par mois. Il faut voir ce qui reste à la fin, le reste à vivre.
- Manu: Il y a une différence sur le logement entre Paris et les autres territoires mais des gens qui habitent à Paris, il y en a dans tous les déciles. Est-ce qu'on peut penser un pourcentage progressif comme c'est un peu le cas aujourd'hui: les 2 premiers déciles payent moins, mais après tous pareil donc pas de progressivité par le haut?

- **Quelqu'un**: Tout le monde contribue un peu, même si ensuite on rétablit l'équilibre par des prestations qui viennent des charges sociales et de l'impôt.
- Françoise: Si je donne 2 et récupère 10, c'est un jeu de dupes. Donner du point de vue du travail, mais la somme que je perçois en aide est plus grande. « je donne de l'or mais je vais recevoir de l'argent ». Je préfère garder l'or. Les revenus du travail sont plus valorisé [dans des formes de reconnaissance sociale] que les revenus de l'aide sociale
- Thierry : Dans les discours extrémistes, il y en a qui disent que ceux qui souffrent le plus sont ceux qui sont au milieu.
- **Manu** : Je remarque aussi que chacun regarde le tas des personnes assises à coté de soi, mais qu'on a du mal à voir les bouts.

On tente l'expérience de mettre ce qu'il faut pour que cela ressemble au panier réel.

Voici la répartition actuelle du panier de la protection sociale en fonction des domaines. Notre répartition devra donc aboutir au x mêmes montants. :

Vieillesse : 300 kaplas [qui dans ce cas équivalent à 1 milliard]



Santé: 220 kaplas



Emploi 40 kapla



Famille 40 kaplas



Logement 20 kaplas



Pauvreté-exclusion 15 kaplas



o

Manu: Aujourd'hui, on ne sait pas ce que les gens donnent par décile. Ou alors je n'ai pas trouvé cette information.

Combien chaque décile devrait mettre pour que cela ressemble au panier réel ? Voilà la proposition à la quelle on arrive :

Le premier décile met 20% de son revenu du travail Le deuxième décile met 25% de son revenu Le troisième décile met 30% de son revenu Le quatrième décile met 35% de son revenu Les autres déciles mettent 40% de leur revenu

On regarde les nouvelles tours : il y a moins de disparité.

		Revenu travail brut	Taux cotisation	Revenu travail disponible	Montant déposé ds panier social
Décile1	Denis	33	20%	26	7
Décile2	Pascale	61	25%	45	15
Décile3	Françoise	84	30%	59	25
Décile4	Elsa & Reza	107	35%	69	37
Décile5	Annie-Claude	130	40%	78	52
Décile6	Thierry & François	158	40%	95	63
Décile7	Bernard	186	40%	112	74
Décile8	Jeanne	212	40%	127	85
Décile9	Séverine	261	40%	157	105
Décile10	Vanessa	454	40%	272	182
	Total	1687	35%	1042	645

II. Quelles seraient des règles justes pour redistribuer les paniers existants ?

→ Pauvreté-Exclusion

Comment on redistribue les 20 Milliards de pauvreté- exclusion ? Est ce qu'on les donne tous au 1^{er} décile, on les répartit entre les 3 premiers déciles ?

On dispose de 20 kaplas qu'on répartit ainsi :

- 10 au premier décile
- 6 au second décile
- 4 au troisième décile

→ Logement

À partir de quand on se dit qu'il n'y a pas de besoin de soutenir la capacité à payer son loyer?

On décide de répartir sur 4 déciles :

- 8 kaplas sur le premier décile
- 6 kaplas pour le second
- 4 pour le troisième
- 2 pour le quatrième

Pour **Thierry** (décile 6), la répartition a été trop rapide. « Je devrais avoir une aide pour le logement. Il y a un effet de seuil ».

D'autres lui disent qu'il faudrait plutôt une vraie loi d'encadrement des loyers.

→ Famille

Vanessa dit qu'elle n'en a pas forcément besoin, et même pas du tout. « Cela correspond juste à l'argent de poche que je donne aux enfants de la bonne... »

Bernard propose de le distribuer quand cela a un vrai effet sur l'éducation de l'enfant « c'est ce qu'on vise que les enfants puissent être éduqués »

Elsa: On devrait allouer ces allocations sous condition de ressource. Les allocations de base mais aussi les allocations de garde d'enfants mais pas forcément avec les mêmes seuils.

On prend pour hypothèse que tous les déciles ont le même nombre d'enfants

Quelqu'un propose de distribuer les allocations jusqu'au 6eme décile.

Quelqu'un constate qu'entre les déciles 6 7 et 8, la différence des revenus d'activité n'est pas très grande.

Pascale dit que ce n'est pas évident de trancher

Manu propose un vote : faut-il arrêter après le décile 6 ? après le décile 7 ? après le décile 8 ? La moitié du groupe vote pour répartir les fonds entre le décile 1 et 6.

Faut-il diviser la tour de kaplas en parts égales pour tous les déciles concernés ? Ou de manière progressive?

L'idée est que ce soit efficace.

On fait un nouveau vote. Tout le monde vote pour que ce soit progressif sauf Vanessa qui préférerait que ce soit égal.

Denis demande de faire attention à ce que les catégories 7 et 8 ne se retrouvent pas lésé au final de toute redistribution.

On décide de répartir sur 6 déciles :

- 9 kaplas sur le premier décile
- 8 kaplas pour le second
- 7 pour le troisième
- 6 pour le quatrième
- 5 pour le cinquième
- 3 pour le sixième

On décide de faire une pause

→ Santé

Tout le monde bénéficie des mêmes soins s'il est malade. Le fonctionnement est différent de celui des autres domaines. il y a la question des soins dentaires, etc.. mais ce n'est pas dans le financement de la protection sociale que cela joue, sauf à dire qu'on met plus pour couvrir certains soins. On est dans une problématique par types de soins et pas par déciles. En sachant quand même que des riches peuvent se payer eux mêmes des compléments pour soins, avoir des meilleures mutuelles.

Cela ressemblerait à quoi un système totalement différent de celui qui existe au aujourd'hui?

→ Emploi -Formation

En cas de chômage, est-ce qu'on a accès à du revenu ou accès à une formation pour les seuls chômeurs ? Ce domaine devrait plutôt s'appeler chômage que « emploi-formation ».

Aujourd'hui, tout le monde cotise au chômage. On peut perdre son travail quel que soit son décile.

On perçoit un pourcentage de son salaire. Quand on est en haut de l'échelle on est moins au chômage, mais on gagne plus quand on est au chômage

Bernard: Le plafond pour percevoir est de l'ordre de 6000 euros. Ce qui est peut quand tu as l'habitude de gagner 10 000€. Selon la durée de travail, on n'est pas indemnisé de la même façon

François propose que le décile du haut ait plus car il aura plus cotisé et plus de besoins.

Manu propose de mettre 4 kaplas à tout le monde, en se disant que d'un côté, on sera moins au chômage, et que de l'autre, ils seront plus nombreux à perdre l'emploi

Bernard: Il faut dissocier la partie censée servir aux chômeurs éloignés de l'emploi pour trouver du travail, alors que Vanessa a déjà un carnet d'adresse. Dans les déciles du haut on ne met que de l'ASSEDIC [indemnisation du chômage], et dans ceux du bas on met des ASSEDIC et une formation.

Françoise soutient la logique.

Manu propose de donner 2 aux plus riches c'est donner potentiellement plus à certains car ils ne seront pas souvent au chômage. C'est logique de donner plus de formation aux chômeurs car 90% de l'argent de la formation se fait pour les salariés en emploi.

Donc on dispose 2 kaplas pour les déciles 7, 8 9 et 10. Et six kaplas pour les 5 premiers déciles.

→ Vieillesse-Survie

Pascale: Pourquoi il y a tant pour la vieillesse?

Manu: On a créé un système il y a 70 ans à une époque où il y avait moins de vieux. Depuis, la société a vieilli. Dans ce tas, il y a à la fois les pensions de retraites mais aussi de réversion pour les femmes (le plus souvent) qui n'ont pas travaillé et qui perçoivent partie de retraite du mari quand ils sont décédés

Vanessa. : Même à la retraite j'aurai beaucoup de charges : des impôts fonciers, une grande maison à entretenir

Manu : Aujourd'hui plus tu as cotisé plus tu reçois et pas toujours de manière égalitaire. Il y a une retraite complémentaire pour les cadre et une autre pour les non cadre. Et des régimes spéciaux qui sont aussi différents.

Pascale trouve que c'est compliqué

Annie-Claude : les maladies liées à l'age sont coûteuses, donc il faudrait donner plus à l'assurance-maladie qu'à la retraite.

Bernard et **Pascale** répondent que la maladie on ne peut pas le répartir par âge car le cancer par exemple arrive à tout âge, et on peut vivre vieux sans être malade.

Thierry: Ceux qui n'ont plus de maison ou qui ont besoin d'être dans une maison de retraite qui coûte cher, comment on fait ?

Bernard : Faut-il imaginer une progressivité du montant en fonction de l'age ? Une augmentation du montant alloué à partir de 80 ans car il y a plus de besoin de maladie et d'isolement.

Jeanne : On devrait revaloriser le minimum vieillesse

Pascale: Dans les trois premiers déciles, il y a des personnes âgées qui sont à la retraite et qui ont de très petites retraites. On est obligé d'aller dans resto du cœur, à l'aide sociale car on ne peut pas boucler nos fin de mois.

Annie-Claude: On devrait mettre la retraite de 20 à 50 ans pour profiter de la vie et ensuite on travaille après 50 ans

Pascale : Il y a plus de femmes à la retraite. Les femmes vivent plus vieilles. Il y a un décalage de 7 à 8 ans

Manu: Si le montant perçu de la retraite n'est pas relativement proportionnel au revenu, les plus riches vont cotiser à coté. Ils vont mettre tous les mois dans des fonds de pension qui vont spéculer.... Et auront un impact négatif sur l'économie. Comment faire quelque chose, tout en faisant en sorte que les riches continuent à mettre dans le panier commun car ils ne se sentent pas lésés.

Quelqu'un : Si on leur dit que c'est moins lié au salaire, peut être qu'ils décideront de travailler moins ?

Vanessa : Je suis riche. J'achète des choses qui doivent être produites, donc cela crée de l'emploi

Pascale: Les riches ont des biens qui vont leur ramener de l'argent.

Devant la fatigue, Manu propose qu'on ne distribue pas les revenus des retraites maintenant.

Voici le résultat de notre distribution :

		Notre distribution	Notre distribution corrigée	Revenus prestations sociales
Décile1	Denis	33	37	35
Décile2	Pascale	22	25	27
Décile3	Françoise	23	26	18
Décile4	Elsa & Reza	14	16	13
Décile5	Annie-Claude	11	12	10
Décile6	Thierry & François	5	6	8
Décile7	Bemard	2	2	7
Décile8	Jeanne	2	2	5
Décile9	Séverine	2	2	4
Décile10	Vanessa	2	2	4
	Total	116	131	131

[Lors de la rédaction du compte-rendu, Manu a corrigé la distribution qui ne s'était pas faite sur le même nombre de kaplas. Elle reste relativement proche de la réalité. On peut constater que

- 1. Le nombre total de kaplas distribués pour les deux déciles les plus pauvres est exactement le même que dans la réalité en bleue soit quasiment la moitié des kaplas disponibles (62)
- 2. Le nombre de kaplas est plus généreux pour les classes moyennes pauvres (54 vs 41)
- 3. Pour la moitié la plus riche de la population, le groupe a distribué beaucoup deux fois moins que dans la réalité (15 vs 28)]

		Notre distribution corrigée	Revenus prestations sociales	Notre distribution corrigée %	Revenus prestations sociales %
Décile1	Denis	62	62	47%	47%
Décile2	Pascale	02	02	47 /0	47 /0
Décile3	Françoise				
Décile4	Elsa & Reza	54	41	41%	31%
Décile5	Annie-Claude				
Décile6	Thierry & François				
Décile7	Bernard				
Décile8	Jeanne	15	28	11%	21%
Décile9	Séverine				
Décile10	Vanessa				
	Total	131	131	100%	100%

Comme on ne s'est pas occupé des retraites, on n'a pas ajouté le minimum vieillesse.

Pour plusieurs déciles des classes moyennes, on a le même montant redistribué alors qu'ils ne cotisent pas sur le même montant. Même si ce ne sont pas les mêmes prestations qui sont affectées (logement ou famille...). Cela crée des impressions d'injustice

L'économiste Thomas Piketty a proposé que les cotisations suivent le même système que l'impôt qui est progressif. Aujourd'hui on a des marches dans l'impôt sur le revenu. On paye le même pourcentage sur le revenu au début et ensuite, quand on passe une tranche, on paye plus en pourcentage sur la partie qui dépasse. La dernière tranche est à 45 %

Il y a une question qui concerne l'impôt sur les grosses fortunes. Il est lié au patrimoine, pas aux revenus de l'activité.

Denis se demande combien les gens les plus riches touchent en % du total des retraites ?

		Revenu travail brut	Revenu travail disponible	Revenus retraites	Revenus prestations sociales	Revenus protection sociale
Décile1	Denis	33	26	14	35	49
Décile2	Pascale	61	45	34	27	61
Décile3	Françoise	84	59	46	18	64
Décile4	Elsa & Reza	107	69	53	13	66
Décile5	Annie-Claude	130	78	56	10	66
Décile6	Thierry & François	158	95	56	8	64
Décile7	Bernard	186	112	59	7	66
Décile8	Jeanne	212	127	73	5	78
Décile9	Séverine	261	157	86	4	91
Décile10	Vanessa	454	272	112	4	116
	Total	1687	1042	590	131	722

III. Quelle est l'impact des revenus du patrimoine ?

On distribue les revenus du patrimoine (intérêts financiers, bénéfices des actions, loyers des logements secondaires...) à chaque décile

		Revenu travail brut	Revenu travail disponible	Revenu patrimoines
Décile1	Denis	33	26	2
Décile2	Pascale	61	45	4
Décile3	Françoise	84	59	6
Décile4	Elsa & Reza	107	69	7
Décile5	Annie-Claude	130	78	9
Décile6	Thierry & François	158	95	11
Décile7	Bernard	186	112	14
Décile8	Jeanne	212	127	21
Décile9	Séverine	261	157	35
Décile10	Vanessa	454	272	176
	Total	1687	1042	284

Manu: Depuis 1990, il y a la CSG (contribution sociale généralisée). Elle impose actuellement les revenus du patrimoine à 7,5 %. Du coup, on a un peu moins, mais à Vanessa, il lui en reste quand même 162. La CSG concerne tous les revenus (travail, allocations chômage, pensions de retraites...) à des taux différents sauf le RSA qui n'est pas imposé. Il n'y a pas de seuil et pas de progressivité.

Pascale : Ce n'est pas normal ! Ceux qui ont le moins payent le même pourcentage

Denis: Cela impacte plus leur niveau de vie.

Manu: Qu'est ce qui serait une règle juste sur la CSG pour la partie qui concerne le patrimoine?

Pascale : Cela devrait être progressif sur la richesse des gens

Bernard: De 5 % aux plus pauvres, à 15 % aux plus riches, par exemple

Manu: Je remarque que quand on impose Vanessa, elle va le voir comme quelque chose qu'on lui enlève et pas comme quelque chose que le système lui a alloué en amont. Comment on limite les inégalités de travail et de patrimoine en amont? Pourquoi les 176 kaplas de Vanessa ne sont pas mieux répartis? Cela voudrait dire par exemple augmenter l'impôt sur la succession ou limiter le marché du travail avec un revenu maximal. Sinon Vanessa. va toujours résister à ce qu'on lui enlève plutôt que de ne pas lui donner.

C'est l'exemple en Suède où l'on ne peut être propriétaire d'un logement dans lequel on n'habite pas. Cela limite les profits issus du marché immobilier

Vanessa : Comment on fait pour louer si il n'y a pas de propriétaires ?

Manu: En fait, ce sont des entreprises qui louent, et une personne peut avoir une entreprise de ce type, mais il faut que ce soit son travail principal.

Jeanne : On ne devrait plus avoir la dichotomie prestation / revenu du travail. Par exemple, un revenu de base. On dit que financer un programme de lutte contre la pauvreté, ce serait utiliser pour revenu de base

Vanessa. : Il ne faut pas que le revenu de base supprime tous les autres revenus

Jeanne: Mais ce serait un vrai revenu et pas les compléments que tu dois quémander.

Thierry: Dans tout cet argent du décile le plus riche, tu devrais investir dans de l'investissement social. On pourrait obliger à investir dans du social.

Jeanne: A la base, les impôts cela sert à cela! Sinon chacun va choisir où il investit!

Thierry: On pourrait avoir un pourcentage donné aux impôts et un autre où chacun choisit où il veut le mettre.

Ça risque de devenir discrétionnaire et il y a des domaines qui vont morfler

Annie-Claude: On devrait donner plus pour la création d'emploi.

Françoise: On devrait avoir un plafond par rapport au revenu du travail.

Celina: Plus qu'un plafond, on devrait mettre un différentiel entre plus haut et plus bas

Bernard: On pourrait remettre plus d'argent dans les salaires. Il faut trouver aussi une manière de freiner transmission intergénérationnelle du patrimoine et de la pauvreté. Il faut s'interroger sur les allers-retours entre ce qu'on perçoit et ce qu'on reverse en allouant allocation universelle qui permette à chacun de vivre. On pourrait la financer sur des coûts évités car on attend de se soigner, on mange mal... et ce sont des bombes à retardement du point de vue économique

Elsa: On devrait plafonner les revenus, et me paraît simple à mettre en place....

Denis Avec un écart entre les revenus les plus hauts et les plus bas comme à la Cimade.

Bernard dit qu'au Secours Catholique, l'écart est de 3,2

Manu: Je trouve qu'il y a un intérêt à avoir une vision large de la distribution des revenus pour se poser la question de la protection sociale pour l'ensemble de la société. On a pu voir les difficultés liés à les perceptions d'injustice de ceux qui sont au milieu de l'échelle sociale. Il y a aussi la difficulté pour le haut de l'échelle d'accepter de donner. Et puis la question entre les types de revenus perçus par le bas de l'échelle (entre revenus d'or issus du travail rémunérés et les revenus d'argent des prestations sociales)

Retours sur la journée

On reprend après une demi-heure en balade dehors, où la consigne était de rapporter quelque chose dans la forêt pour dire « autrement » ce qu'on a vécu pendant cette journée : des questions, des impressions, des idées qui restent...

Vanessa démarre. « Dans les données financières, il nous manquait les chiffres de cotisations. On ne savait pas ce que sont les administrations et on ne sait pas d'où ça vient. Quand on a la tête dans le guidon, on n'a pas de réponses mais en allant chercher ailleurs autrement on arrive toujours par y arriver ». Elle amène une branche avec des ramifications. Quand on part de la branche, on se pose de plus en plus de questions. Mais, dans l'autre sens, si on remonte les questions on peut arriver au même endroit.

Thierry a pris un lierre. « On ne voit que les feuilles, et quand on l'arrache il y a la grande racine qui ressort. Quand je suis arrivée ce matin, j'ai vu qu'il y avait beaucoup de choses qui s'étaient passées avant. Je suis impressionné par votre niveau de réflexion. On sent qu'il y a un groupe. Cet après-midi, c'était un peu plus dur, mais intéressant de voir comment de différentes manières on essayait de choper des choses difficiles. Je vous sens aussi dans la recherche de la manière de réfléchir »

Vanessa ajoute que c'était difficile [cet après-midi] de voir ce qui est juste sans annihiler totalement les différences en fonction de là où on l'on vit.

Elsa rappelle que le matin, on avait dit que ce serait complexe dans des textes et que l'après-midi, on allait jouer et ce serait plus facile. « J'ai ressenti le contraire. Cet après midi on était dans du lourd. C'est comme une écorce d'arbre : on voit bien toutes les couches, et on essaie de décortiquer toutes les couches de la protection sociale. J'ai pris une plume car l'ambiance dans le groupe est douce et bienveillante »

Denis a trouvé un bout de branche plutôt noire. « Ce matin, quand on a dit qu'on allait entrer dans le document de la DREES, je me suis dit cela allait être compliqué. Mais en faisant l'exercice encore une fois, en s'y coltinant on a réussi à gratter et le noir est parti. Il y a du blanc qui apparaît, des choses qui sont plus claires pour moi quand à la manière dont l'argent est utilisé dans la protection sociale on l'a abordé d'une façon qui nous a permis d'avancer. J'ai trouvé plus compliqué cet après-midi, c'est bien qu'on l'ai abordé sous le registre du jeu mais cela nous force à nous mettre dans une posture. De réfléchir à comment on pourrait proposer quelque chose. C'est difficile, mais si on veut aller au bout de la démarche, c'est important de se le coltiner »



Pascale a décoré une grande feuille avec des fleurs et un marron. « Ce matin, j'ai cru que cela allait être complexe mais c'était plus facile que cet après-midi. Sur tout ce qui est argent, c'est beaucoup plus fatigant de réfléchir à comment répartir, arriver à avoir le juste milieu dans tout. »

Annie-Claude dit qu'heureusement qu'elle était avec Elsa le matin. « On n'était pas d'accord, mais en fait j'avais calculé sur un an, et elle sur 5 ans. Cet après-midi, c'était plus complexe. Parfois je me dis qu'il ne font rien pour aider mais je n'aimerais pas être Président. Car c'est difficile de trouver le juste milieu sans léser personne. C'est pas évident de satisfaire tout le monde. Avant je n'envisageais pas

leur poste de cette façon. Je disais qu'ils s'en fichaient mais j'ai compris que c'est complexe de satisfaire tout le monde sans léser personne. J'ai ramené un petit coquelicot qui représente la liberté d'expression de dire ce qu'on pense. Et puis des feuilles : une morte et une verte. Depuis que je suis ici, je passe moi-même de la feuille fanée à la feuille verte. Je sais pourquoi je suis là, pour aider les gens. Je sais mieux quoi faire. Il y a des arbres morts qui arrivent ensuite à refleurir. Voilà ce que représentent les associations pour moi »



Manu raconte l'histoire de Jean Paulus au Québec. Ce monsieur avait dessiné une feuille d'arbre et l'avait envoyé avec ces mots au Collectif qui visait à faire passer une loi pour un Québec sans pauvreté: « Avant la loi, je suis une feuille à coté de l'arbre. Après la loi, je serai une feuille dans l'arbre. ». C'est quelqu'un qui est mort de pauvreté dix ans plus tard, car il était tombé malade sans pouvoir se payer complètement son chauffage. La phrase d'Annie-Claude me fait penser à lui.

François a amené du sel. « Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre. J'ai pensé à la cuisson où il fallait faire le dosage du sel. Il y a des gens qui ont moins et autres qui ont plus : comment faire en sorte que chacun puisse avoir de quoi vivre décemment ? C'est comme le sel, parfois on en met trop parfois pas assez. »

Françoise présente un système complexe : « une écorce, sur laquelle il y a des feuilles dégradées, des vieilles branches, et une jeune pousse qui a 4 feuilles anciennes et une feuille neuve qui apparaît une nouvelle connaissance un savoir, qui s'intègre au système. Ce matin, le travail en petit groupe, cela allait bien. Mais après la restitution, cela a été plus dur, car je vois qu'il manque tellement d'éléments et de choses pour comprendre. Je suis coincée de n'avoir que des petits bouts. Cet aprèsmidi, même si c'était compliqué de se questionner sur la répartition, il y avait une vision globale qui était là. Et on essayait ensemble. Du coup, pour moi, c'était plus léger ».





Reza dit que sur les sujets qu'on a abordé c'était complexe de trouver des solutions. C'est difficile. « Le fait de travailler ensemble, en binôme, et avec de la bienveillance, c'est très important et cela aide beaucoup à essayer de trouver des solutions. Cet après-midi, malgré que c'était sous forme de jeu, c'était pas facile

non plus de trouver cette répartition juste. L'argent est un sujet qui est toujours un peu tabou. Cela peut paraître dans le « lourd », j'ai apporté une plume. Si on peut oublier le lourd et arriver à du léger. »

Jeanne a amené un marron. « Je l'ai pris sur le banc. J'adore la confiture de marrons. Sur la journée, je trouve qu'il manque des éléments mais on arrive à faire des choses. Mais pour que ce soit une répartition juste, derrière il y a des concepts d'éthique, du juste et de l'injuste. Il me manque des éléments pour savoir si je prends des kaplas, et où est ce que je les mets. Je me suis dit que c'était dur d'y arriver. Mais en groupe, de voir les autres se lancer, de faire ensemble, cela permet de se lancer, la force du groupe »

Manu évoque Francine Mestrum. Elle nous a écrit que ce qu'on fait est ce qu'il faut faire, que peu de gens le font. Des personnes comme nous. Qui essayent d'aller à la racine des choses. Il faut être modeste mais en même temps on tente des trucs qui ne sont pas tentés souvent »

Séverine a apporté deux feuilles pour ce matin. « Ce matin, on avait dit que cela allait être dur. Mais travailler en binôme cela avance plus on donne notre avis à deux. L'après-midi en jeu était plus léger mais j'ai apporté une grosse pierre, car pour moi c'était très dur. Je me suis mise en retrait car je me suis un peu perdue. »



Celina a repris un Kapla. Ce matin, on a essayé de comprendre les comptes de la protection sociale, pour faire le lien entre la vie et le panier. Ce midi, elle a reçu un coup de fil car il y a des questions de salaires à résoudre et de comptes dans le rouge dans son association. Elle s'est dit qu'il fallait « résister » pour ne pas s'enfermer dans les chiffres. Mais que les chiffres pouvaient aussi donner une vision globale de la situation. Et que peut être le mieux serait de faire des kaplas avec le budget de l'asso pour que tout le monde le comprenne mieux....

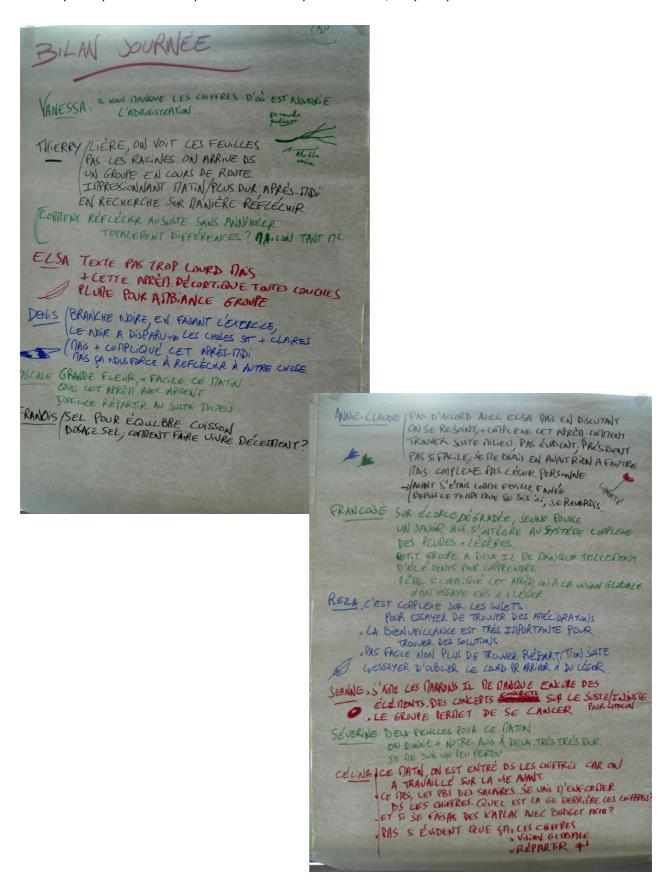
Manu a ramené de la terre, avec une pousse. « On est à cet endroit avec de la terre un peu sale, un peu dur. Avant de faire du jardin je ne regardais que ce qui poussait. Maintenant, je m'occupe de la terre car c'est elle qui alimente la plante. On alimente la terre pour qu'elle soit plus riche. C'est dur. On ne sait pas où on va, mais on fait le boulot qu'il faut faire. Je pense que cet après-midi, on était seuls par décile. On aurait du faire des équipes par groupes de déciles pour discuter sur les positions. Il y a une amélioration à cet endroit dans la méthode. En même temps, le problème est complexe et on a touché du doigt des points



importants. On n'avance de façon linéaire. On avance au fur et à mesure. Au dernier carrefour de savoir, on avait inventé de monter le budget en kapla. Aujourd'hui on l'utilise différemment. Celina va l'utiliser comme outil pour discuter de la politique salariale dans une association. Je crois qu'on tient une méthode pour discuter des grands nombres et c'est bien. J'aime aussi qu'on puisse dire comment on a vécu les choses bien ou mal. On est en confiance entre nous »

Denis regrette que Marc n'ait pas pu être là cet après-midi. Cela devait être intéressant de nous voir fonctionner et peut être aussi pour emmener des kaplas aux personnes qu'il forme, en mettant les gens dans chaque décile, cela fait réfléchir.

Manu trouve qu'on a suffisamment de matière pour inviter les gens qui écrivent le rapport de la DREES une prochaine fois pour pouvoir discuter avec eux, pour qu'ils nous expliquent ce qu'on ne comprend pas mais aussi qu'ils écoutent ce qu'on en retire, ce qu'on pense.



28 septembre 2016 : Explorations complémentaires et retours

Apercevoir et prolonger certains points de l'exploration des deux derniers jours Faire des recommandations aux trois organisations porteuses Prendre le temps d'écouter une expertise singulière dans le groupe

Retours de la nuit

On prend le temps de refaire le fil des explorations engagées depuis deux jours. On accueille Marc de Montalembert qui est revenu dans le groupe.

Ce matin, on va continuer à apprendre comment le système fonctionne mais avant, deux détours se dire ce avec quoi on revient après la nuit et le conte des béquilles. L'après-midi, on discutera ce qui se dessine pour la suite du projet.

Séverine a rêvé qu'elle comptait tout le monde dans la salle. Et puis, elle a été se promener avec Denis et Reza. Il fallait toujours recompter les personnes dans la salle.

Françoise s'est demandée si, par rapport au jeu des kaplas, on pouvait changer un peu plus le cadre pour aller dans le sens qu'on souhaite. C'était intéressant car cela nous a permis de comprendre le système dans dans sa composition et la redistribution. Est ce qu'on peut essayer de les bouger ?

Pour **Jeanne**, une juste répartition devrait être repensée avec les idées de posséder en commun et en propre. Où se situe la limite entre l'individue et le collectif alors qu'un individu se construit par rapport au collectif. Il faudrait aussi revoir la déclaration des droits de l'homme

PENSEES DE LA NUIT

(COMPTER TOUT LE ROUGE DS LA SALLE

D'ENGER UN PEU + LE CADRE PUR RÉVER

LOGIQUE: DES LIMITES DS REDISTRIBUTION

LITERTE DECLURATION DRAFT! LES MEPIRATIONS

E RÉPONDRE À TOUS. À

DICE QUI ÉRRESE DE LA COLÉRE DU S' DÉCLLE

L'EDENTIFIER RESSEUT! POUPRE LA SALLE

L'EDENTIFIER RESSEUT! POUPRE CADRON CARRESSON

ILLIEN RAPPORTS STATS S. LATH.

ILLIEN RAPPORTS STATS STATS S. LATH.

ILLIEN RAPPORTS STATS S. LATH.

ILLIEN RAPPORTS

Pour **Denis,** il faut qu'on arrive à répartir différemment en prenant plus en compte les besoins de chacun mais on n'arrive pas encore à trouver les fils à tirer. On veut pouvoir rester au plus près des individus et des gens, mais en même temps cela renvoie à un système qui est très grand, qui doit répondre à tout. Il y a une tension entre « penser au plus près des gens » et « répondre à tous »

Selon **Marc**, la majorité des gens surendettés ont un emploi avec un petit salaire et sont la cible de choix des entreprises de crédit revolving.

Pour **Thierry**, on est partis de chiffres et ce qui a émergé ce sont des émotions qui ont bougé en nous Comment on donne à voir aussi les ressentis, les résistances dans la répartition ? Par exemple, quand on a vu qu'il pouvait y avoir de la colère et un sentiment d'injuste dans les déciles moyens. On utilise aussi différentes manières d'expression. Eux nous expliquent la protection sociale avec des chiffres et des tableaux, peut être qu'on pourrait les aider à décrire les choses d'une autre façon.

Jeanne ajoute qu'il faudrait préciser quelles sont les personnes qui sont dans chaque décile. Par exemple que le petit fonctionnaire est dans le 4e même si c'est peut être figé, cela donne à voir derrière les chiffres.

Bernard rebondit en disant qu'il faudrait plusieurs types pour ne pas caricaturer. Et que s'il on veut mieux connaître les gens qui sont dans les premiers déciles, on peut s'appuyer sur la ressource documentaire et les statistiques du Secours Catholique.

Pour **Marc**, le travail sur les déciles est très visuel mais très imparfait car il y a toujours 10% de pauvres et 10% de riches. Depuis quelques années, il y a d'autres indicateurs de pauvreté relative ou

multidimensionnelle. Il faudrait aller voir les travaux de l'ONPES sur les « invisibles » ou qui a travaillé sur un indicateur de ressenti. Par exemple, pour un même logement, il y a des gens qui vont être satisfaits et d'autre pas du tout. C'est plus fin qu'avec les déciles et cela rejoint des éléments du rapport du Secours Catholique.

Pour **Annie-Claude**, égalité répartir équitablement cela va être difficile car il y a aura toujours des mécontents

Pour **Bernard**, entre l'égalité absolue et la réduction des inégalités, il y a du chemin. Sans aller à l'égalité absolue, on peut tout de même faire des choses.

Pascale a été impressionnée par les kaplas et leur différence de niveau. Comment répartir également sans avoir de conflit ? Il faut vraiment travailler là dessus. Il y aura des divisions, peut être des heurts, car les gens ne seront pas tous contents. Vanessa faisait des concessions mais il ne fallait pas qu'on touche trop à son patrimoine. Pour arriver à un plus juste équilibre, il faut se creuser le cerveau.

Bernard dit qu'on ne pourra partager avec une calculatrice. Il faudra trouver des raisons qui font que tout le monde se retrouve dans le sens de répartir autrement. Qu'est ce qu'on peut donner comme raisons de croire que cela vaut le coup de le faire bouger car après ce sera mieux pour tous ? **Manu** appuie cette idée

Elsa note qu'on voulait essayer de mieux redistribuer les richesses, et finalement on a quasiment collé à la réalité.

Denis argumente qu'on peut voir des choses de deux manières différentes : d'un coté, on n'a pas assez réussi à sortir des cadres pour faire autre chose et en même temps, on peut se dire que ce n'est pas si mail que cela, ce qui existe.

Pour **Jeanne**, on a pas assez taxé Vanessa [le dixième le plus riche]

Bernard note que cela amène à s'interroger sur quel doit être l'outil de redistribution dans la société. Est ce que cela doit être la fiscalité, la protection sociale, les deux ? Hier, on a essayé de bouger seulement sur l'un des paramètres de la redistribution qui est la protection sociale.

Pour **Celina**, même en, restant dans le cadre de la protection sociale, il y a des leviers qu'on aurait pu faire bouger pour répondre à la question de la redistribution. On a émis des hypothèses de changements possibles, par exemple 'idée que la CSG soit progressive, comme l'impôt. Mais on n'a

pas eu le temps d'aller plus loin pour voir quel résultat cela donnerait. On a identifié un certain nombre de leviers à faire bouger.

Vanessa rappelle qu'il faudrait au moins mettre en route un système de cotisations plus progressives

Manu note les limites du travail de la veille. La santé est assez redistributive car on paye en pourcentage de son revenu du travail mais on est traité pareil à l'hôpital. On a vu que redistribuer 20 milliards sur 700 est insuffisant. On crée de l'injustice, du ressentiment, car on n' avait que 20 milliards sur pauvreté-exclusion à redistribuer, alors que Vanessa en avait 464 dans ses revenus d'activité. C'était aussi intéressant la manière dont la nature nous a apaisé ensuite. Il est possible de délibérer sereinement. Comme si on pouvait accepter des raisons y compris du plus riche. Il faut savoir ne pas se prendre trop au jeu, alors que cela vient chercher dans nos vies aussi.



Denis souligne la progression du groupe. Il est monté en compétences. On s'est coltiné le petit livre rouge [de la DREES]. On ne l'aurait pas fait il y a deux carrefours. On s'était dit qu'on a le droit de dire qu'on ne comprend rien, mais personne n'a dit cela on a tous lu et analyse et sorti des choses.

Bernard remarque que Thierry a fait plein de petits dessins qui mériteraient d'être dans le compterendu.

Pour **Reza**, les chiffres c'est assez abstrait. Il faudrait que l'État fasse un peu de pédagogie sur les aides sociales, d'où vient l'argent, où il va, etc...

Les béquilles

On sort pour dire un conte afin d'entrer dans la journée et profiter de l'air, du parc et du soleil. Il s'agit du conte des « Béquilles » 2

Le roi tomba de cheval. Il se brisa si gravement les jambes qu'il en perdit l'usage. Il apprit donc à circuler avec des béquilles, mais supportait mal son invalidité. Voir autour de lui les gens de sa cour valides lui devint bientôt insupportable et lui gâta l'humeur. Il refusa de se montrer amoindri. "Puisque je ne peux pas être semblable aux autres, se dit-il un matin d'été, chacun sera semblable à moi". Il fit donc publier dans ses villes et villages l'ordre définitif que chacun s'embéquille, sous peine de mort immédiate. Du jour au lendemain, le royaume entier fut peuplé d'humains invalidés.

Au début quelques provocateurs sortirent au grand jour sans aucun support. Il fut certes difficile de les rattraper en courant, mais tous furent un jour ou l'autre arrêtés, condamnés, exécutés pour l'exemple. Nul n'osa réitérer la provocation. Afin d'assurer la sécurité de leurs enfants, les mères enseignèrent d'emblée à leurs bambins à marcher avec des béquilles. Il fallait s'y faire, on s'y fit.

Le roi vécut très vieux. Plusieurs générations naquirent sans jamais voir personne circuler librement sur deux jambes. Les anciens disparurent sans rien dire de leurs lointaines promenades, sans oser ensemencer dans l'esprit de leurs enfants et petits enfants le dangereux désir d'une marche indépendante.

A la mort du roi, quelques vieillards tentèrent de se libérer des béquilles, mais il était trop tard, leurs corps usés en avaient besoin désormais. Les survivants, pour la plupart, ne savaient plus se tenir droit. Ils demeurèrent prostrés sur quelque siège ou allongés dans un lit. Ces tentatives isolées furent considérées comme de doux délires de la part de vieillards séniles. Ils eurent beau conter qu'autrefois on marchait librement, sans béquilles, on les considéra de haut, avec l'indulgence joyeuse accordée aux radoteurs:

- Mais oui, grand père, allons, c'était sans doute au temps où le bec des poulets était ornés de dents!

Loin là-haut dans la montagne, vivait un solide vieillard solitaire qui, sitôt le roi défunt, jeta sans hésiter ses béquilles au feu. En fait depuis des années, il n'avait jamais utilisé les béquilles chez lui ou seul dans la nature. Il les utilisait dans le village pour éviter les ennuis mais, n'ayant ni épouse ni enfant, il ne s'était pas privé du plaisir de sa belle et bonne marche. Il n'exposait personne d'autre que lui, et encore très secrètement! Le lendemain matin, il sortit vaillamment sur la place du village, se dressa devant les villageois médusés:

– Ecoutez-moi, il nous faut retrouver notre liberté de mouvement, la vie peut reprendre son cours naturel car le roi invalide est mort désormais. Demandons que soit abrogée la loi qui contraignait les humains à marcher avec des béquilles!

Tous le regardaient, les plus jeunes furent immédiatement tentés. La place grouilla bientôt d'enfants, d'adolescents et autres sportifs qui essayaient d'avancer sans

² Martine QUENTRIC-SÉGUY et Henri GOUGAUD, *Contes des sages de l'Inde*, Paris, Seuil, 2003, http://www.aequitaz.org/wp-content/uploads/2012/12/Les-b%C3%A9quilles.pdf

béquilles. Il y eut des rires, des chutes, des écorchures, des bleus, mais aussi quelques membres cassés car les muscles des jambes et des dos n'avaient jamais appris à porter les corps. Le chef de la police intervint :

- Arrêtez, arrêtez! C'est trop dangereux. Toi, l'ancien, va vendre tes talents dans les foires. Il est clair que les humains ne sont pas faits pour marcher sans béquilles! Vois ce que ta folie a provoqué de plaies, de bosses et de fractures! Laisse-nous vivre normalement. Disparais, et si tu veux vivre tranquille, ne tente plus de dévoyer cette belle jeunesse!

L'ancien haussa les épaules et s'en revint à pied chez lui. La nuit venue, il entendit gratter discrètement à sa porte. C'était si léger qu'il attribua ce bruit à une branche agitée par le vent. Il n'ouvrit pas. Alors quelqu'un frappa nettement à la porte.

- Qui êtes-vous ? Que voulez-vous demanda-t-il.
- Ouvrez, grand père, s'il vous plaît, chuchota une voix.

Il ouvrit. Dix paires d'yeux brillants le regardaient ardemment. Un gamin s'avança et murmura :

- Nous voulons apprendre à marcher comme vous. Accepteriez-vous de nous prendre pour disciples ?
- Disciples?
- Maître, c'est là notre désir.
- Enfants, je ne suis pas un maître, je ne suis qu'un humain en bon état de marche, au sens le plus simple du mot.
- Maître, s'il vous plaît, plaidèrent-ils ensemble.

L'ancien eut envie de rire, mais, les contemplant un moment, il fut ému. Il comprit que l'affaire était grave, essentielle même, que ces enfants-là étaient courageux, ardents, pétris de vie. Ils portaient les chances de l'avenir, Il ouvrit sa porte largement pour les accueillir. Des mois durant, sans rien dire à personne, ils vinrent seuls ou par deux pour rester discrets. Quand ils furent assez habiles, ils allèrent à pied, ensemble au village.

- Regardez, dirent-ils, voyez nous, c'est facile et c'est joyeux! Faites donc comme nous!

Une vague de panique envahit les cœurs craintifs. On fronça les sourcils, on les montra du doigt, on s'effraya beaucoup. La police vint à cheval pour faire cesser le scandale. Le vieux fut arrêté, traduit en justice, condamné selon l'édit royal et exécuté pour avoir perverti dix innocents. Ses disciples, révoltés par le traitement infligé à leur maître, plaidèrent haut sur les places qu'ils marchaient et s'en trouvaient bien, montrant à qui voulait les voir combien il était confortable d'avoir les mains libres et les jambes prestes. Leurs démonstrations furent jugées fallacieuses. Ils furent arrêtés, jetés en prison. On estima cependant qu'ils avaient été entraînés dans l'erreur et on leur accorda des circonstances atténuantes, aussi ne furent-ils condamnés qu'à des peines légères.

Certains obstinés ne voulurent pas renoncer à prétendre qu'il fallait marcher sans béquilles. La communauté inquiète, bousculée dans ses habitudes par leur étrangeté, les rejeta prudemment loin du village en leur conseillant une carrière dans les foires Pour ceux qui étaient restés et qui insistaient trop vivement, il fallut parfois appliquer strictement la loi ; en général, cependant, ils furent plutôt considérés avec commisération et traités comme les fous du village, tenus à distance des enfants ou des bonnes familles.

Aujourd'hui encore, on chuchote le soir à la veillée et à mots couverts qu'il existe malgré tout, ici et là dans le monde, de petits groupes qui ne semblent pas fous et qui prétendent marcher seuls, sans béquilles. C'est invérifiable. On enseigne aux enfants que ce sont là des contes.



Pourquoi les gens ne se rebellent-ils pas face à l'oppression?

Par peur.

A respect de la loi et de l'autorité

Par habitude

Qu'est-ce qui ressemble aux béquilles dans nos vies ?

Ce sont des objets dont parfois on a vraiment besoin (comme le roi ou les vieux trop vieux) et d'autres fois non. On en a quand même besoin quand on est blessé.

La protection sociale peut être vécue comme béquille stigmatisante, dont on n'a pas besoin : dans la manière d'avoir des prestations...

La béquille est plutôt du côté des gouvernants qui ne nous expliquent pas le système et comment y avoir accès.

Elle pourrait être aussi du côté du marché du travail qui parfois reconnaît les compétences et d'autres fois pas.

Et sinon?

Il est difficile de remonter à l'origine du problème pour le comprendre.

Les jeunes c'est nous en train de réfléchir à agir autrement

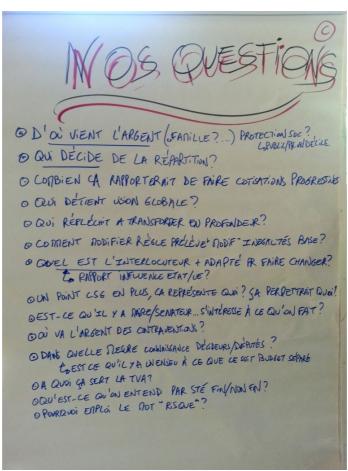
On pourrait penser à d'autres formes de soutien comme le déambulateur ou l'action collective (comme le font les jeunes). Ou bien encore des bottes de sept lieues pour avancer plus vite.

L'évolution historiques des ressources

On commence par rassembler les questions que l'on se pose à ce point-ci du séminaire pour voir si Marc pourrait y répondre lors de son intervention :

- Séverine : d'où vient 'argent des prestations familiales ? des taxes ? de l'État ? Et qui décide de la répartition ?
- Vanessa : Combien cela rapporterait de faire des cotisations progressives ?
- Denis : D'où l'argent arrive et comment il est collecté ?
- Françoise : Qui détient la vision globale du système ? Est-ce qu'elle se travaille ? Est ce qu'il y a des gens qui réfléchissent à changer le système de manière réaliste, mais en profondeur, pas seulement à la marge ?

- Comment peut-on modifier des règles de prélèvement qui auraient des impacts positifs pour réduire les inégalités à la base (exemple : intérêt à moins travailler permettrait de mieux répartir le travail) ?
- François: D'où vient l'argent de la protection sociale ?
- Quel serait l'interlocuteur le plus adapté (le haut fonctionnaire, les parlementaires...) pour faire bouger les politiques sociales ?
- Manu: Dans quelle mesure les choses se décident au niveau de l'État ou au niveau de la Commission Européenne?
- Bernard : un point de CSG en plus représente combien d'argent et permettrait quoi ?
- Est-ce que c'est possible que des maires des villes, des préfets un sénateur viennent voir ce qu'on fait ? Est ce qu'ils peuvent faire évoluer les choses de leur coté ?
- Pascale : D'où vient l'argent de la protection comme la vieillesse car il y a des choses qu'on n'a pas bien cerné ?
- Annie-Claude: Les contraventions, est ce que cela contribue à la protection sociale
- Celina: Quel est l'enjeu actuel d'avoir des budgets séparés entre État et Sécurité sociale? Qui a la connaissance de la complexité du système?
- Jeanne : Faut-il modifier la TVA ou les cotisations ?
- Thierry : d'où vient l'argent ? Il ne suffit pas de répondre c'est le public, c'est le privé. Qui contribue en fonction des déciles ?
- Bernard : Qu'est ce qu'on entend par société financières et non financières dans le documents ?
- Denis : Pourquoi on emploie le mot risque dans la présentation des différents domaines ?



Intervention de Marc de Montalembert sur l'évolution des ressources de la protection sociale

« Vous avez progressivement acquis une compétence sur le sujet. Peut-être qu'il y a des choses que vous avez déjà vu. Je vais essayer de le mettre dans une longue durée. Certaines questions sont plus anciennes et d'autres plus actuelles. Je distribuerai en cours de route un document.

Je vais revenir sur cette construction en la regardant du point de vue des ressources au fur et à mesure. Je vais le faire en deux temps en prenant comme coupure un texte adopté par « ordonnance » - texte préparé par le Gouvernement et ratifié ensuite par le Parlement - les 4 et 19 octobre 1945 qui est la partie la plus connue de la Sécurité Sociale

- **I.** Sur une très longue période depuis le Moyen-Age. Il y a des hommes, des femmes, des enfants qui ont besoin de se protéger. Il y a des conflits, des guerres, des épidémies, des accidents qui empêchent une vie longue et heureuse.
- → A cette époque, ils sont protégés par la famille avec beaucoup de naissance car il y a une forte mortalité. Surtout sur les enfants de moins de un an. Un enfant sur deux ne voit pas son premier anniversaire. Les familles ont un rapport à l'enfant qui est d'adulte à adulte. Dès qu'un enfant le peut, il participe à la vie de la famille. Il y a une forte mortalité des mères aussi. Les hommes vivent plus longtemps que les femmes. Il y a des recompositions familiales. On se marie plus par intérêt comme une cellule de vie. S'il manque des bras, il faut les remplacer. Ceux qui sont âgés continuent jusqu'au dernier moment à travailler.
- → Les gens sont aussi protégés par les <u>corporations</u>: tisserands, boulangers, marins... Vous allez réunir vos intérêts. Vous allez verser à une caisse un peu d'argent que vous gagnez avec une possibilité de secours si le père de famille décède par exemple. Le système repose sur le métier. Mais vous ne vous occupez que des gens qui ont le même métier que vous. Les marins ont des caisses de secours avec ceux qui sont marins.
- → L'église catholique et les confréries religieuses ont aussi la charge de la solidarité. L'église reçoit des moyens financiers soit de l'État, soit d'un certain nombre de gens qui ont des biens qui veulent entrer au paradis. L'église va avoir de très grosses possessions terriennes qu'elle est censée redistribuer. A un moment, elle ne les redistribuera plus. L'église s'occupe des veuves et des orphelins, des malades et des « handicapés » (un terme qui n'existe pas encore), des pauvres qui sont des bons pauvres. On va te donner du travail. Il y a un lien entre pauvreté et réciprocité. On te donne quelque chose en échange de quelque chose d'autre (le même débat qu'avec le RMI avec une contrepartie). Il y a aussi des « mauvais pauvres » ceux qui cheminent, circulent et n'ont pas l'air de vouloir travailler. Le pauvre, on peut l'accueillir ou s'en méfier. Cela reste. Ce serait plus simple de le surveiller, et progressivement, on l'enferme.

L'état va prendre plus de puissance par rapport au pouvoir religieux. Il crée des hôpitaux généraux, des hospices. On y met beaucoup de monde : malades, handicapés, pauvres... D'où l'expression « Je te mettrai à l'hospice ». Ça faisait peur. Puis l'État va interdire la mendicité. C'est une idée très forte. On ne doit pas mendier mais travailler.

Au moment de la Révolution Française, tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits (article premier). Ça veut dire qu'on va supprimer les corporations, les groupements, les ordres. C'est quelque chose de particulier en France : tous les citoyens sont identiques. Cela repose sur l'idée du contrat social. Avant on avait un contrat entre le roi et Dieu pour administrer un peuple. L'idée du contrat social est fictive. C'est nous tous qui décidons de vivre ensemble, que nous avons des intérêts communs qui se traduisent par du travail, des secours, de la solidarité.

On va supprimer toutes les corporations. Ça va gêner le travail et les regroupements. On va avoir du mal à mettre en place des syndicats. On crée aussi un comité de mendicité composé de

parlementaires. Il établit un texte important : « les secours publics sont une dette sacrée » (première phrase de leur premier rapport). Aider ceux qui en ont besoin est une dette sacrée issue du contrat social. La société ne va pas t'aider car tu es un bon pauvre mais parce que tu es dans le besoin. C'est à partir de là que tout va pouvoir démarrer. On va créer une caisse de secours dans toutes les communes pour aider les gens qui en ont besoin. On finance par les biens du clergé qu'on nationalise. Mais il y a des guerres avec un trou effroyable avec le système d'avant la Révolution qui s'arrête faute d'argent.

Comment financer ces secours tout au long du XIXe siècle ? Via trois entités au niveau du village : le maire va recevoir une dotation du préfet ; le curé va continuer à aider avec les finances qu'on lui donne ; le château et les dames d'œuvres qui vont donner un certain nombre de choses. C'est l'alimentation des caisses de secours. Même si chacun a ses pauvres.

Progressivement, c'est tout à fait insuffisant notamment à cause de la révolution industrielle. Avant, dans une société rurale, il y avait une solidarité locale. Celui qui ne travaillait pas, on allait l'aider. Cette proximité s'atténue car on réunit des gens dans des manufactures et on va vers des villes : cela crée des problèmes de logement, du travail. On fait travailler les enfants pour survivre avec des salaires tellement bas qu'il faut que tout le monde travaille. C'est encore le cas dans le monde (50 millions d'enfants travaillent).

Il y a aussi des politiques avec un socialisme très intellectuel, des utopistes avec des gens qui pensent qu'on peut changer des choses (comme Godin). Il gagne beaucoup d'argent. Il va créer un phalanstère où il crée des logements spécifiques. Il pensait même les meubles pour les ouvriers. Ou Michelin qui fait de la philanthropie. C'est du financement privé.

On va recréer la mutualité. Des travailleurs vont mettre un peu d'argent quand ils ont des difficultés de santé. Sous Napoléon III, les médecins développent l'hygiénisme (les soins, la qualité de l'eau...). La population est en mauvaise santé : c'est embêtant pour l'armée, les entreprises... On voit aussi la création du christianisme social et l'enseignement social de l'Église.

On crée des textes de lois au fur et à mesure pour les veuves, les vieillards... On ne sait pas où prendre l'argent. On arrive à la solidarité et la mutualité et à cet homme oublié Léon Bourgeois qui a été prix Nobel de la paix. Il travaille avec Durkheim qui a écrit *la division du travail* qui montre que tout le monde est solidaire les uns des autres. Quand on prend un petit déjeuner, on est en lien avec le boulanger, avec celui qui a produit le lait... Si on n'a pas de travail, on est exclu de cette solidarité. On va financer ça par l'impôt (l'aide sociale) et par les entreprises (les cotisations) pour avoir des ouvriers en bonne santé. C'est du salaire différé. C'est comme ça que tout démarre...

En 1898, l'ouvrier n'aura plus à faire la preuve de l'accident. Il y a une inversion. On va créer des assurances retraites et ça commence à sortir de terre au début du XXe siècle. Avant l'État n'organisait que l'effort de guerre (warfare state). Après, l'État prend toute sa place : les veuves de guerres, les pupilles de la nation, les invalides, les gens abîmés par la guerre... L'État va prendre en charge en créant une médecine de caisse. Les médecins s'y opposent car ils veulent garder une médecine libérale en fixant librement le prix de la consultation. Depuis, les patients ont le libre choix de leur médecin. On peut s'installer où on veut (le problème majeur aujourd'hui). On va créer une retraite par cotisation mais personnelle, capitalisable. Au bout de 30 ans, on aura accès à un droit à la retraite. Et puis les gens sont inquiets sur la diminution de la natalité. On va créer les allocations familiales sur la base de l'entreprise qui va prélever sur sa masse globale, un pourcentage qui permettra de les financer. Il y a une intervention progressive de l'État mais une opposition des mutualistes. L'État ne doit pas intervenir pour eux.

Marc nous distribue un document (cf annexe)

II. Dans un deuxième temps, on va parler des 71 années de la sécurité sociale et de l'évolution des risques. En 1945-1946, l'élément essentiel c'est la politique familiale. La politique santé et vieillesse sont presque inexistantes. Il y a trois noms fondateurs : Parodi, Laroque, Croizat.

Dans la sécurité sociale, il y a le régime général, puis les autres régimes (agricole, fonctionnaire financé par l'impôt...) puis les fonds spéciaux (FSV financés par l'impôt...) et des régimes complémentaires. Le régime d'assurance chômage est traité à part. Et les comptes des mutualités. Et au total, on a les comptes de la protection sociale.

Le risque ce sont des événements qui portent atteinte à la sécurité économique d'une personne. Par exemple, le décès porte atteinte à la personne qui reste vivante, d'où l'allocation veuvage.

La protection sociale représente 730 milliards de dépenses, 34% du PIB.

- Ce sont à 94% des prestations sociales
- Il y a 10,8 milliards de déficit dont 6,8 pour le régime général mais à l'intérieur. C'est le régime maladie qui tire vers le bas. Je pense qu'il est négligeable. C'est 9% du déficit général de la France.
- Au niveau global, 46% des ressources concernent la vieillesse-survie; 35% pour les dépenses de santé soit 81% pour les retraites et la santé; 8% pour la famille; 6% pour l'emploi; 2,5% pour la pauvreté; 2,5% pour le logement.
- C'est vraiment difficile d'ajouter des ressources. Il faudrait distribuer différemment même si ça semble aussi difficile

Il y a deux modèles de protection sociale : celui de Beveridge (vous résidez légalement sur le territoire alors vous êtes couverts) et celui de Bismarck (la personne qui travaille et ses ayants-droits sont couverts. Nous sommes dans un système entre les deux. Par exemple, la CMU nous a rapprochés d'un système Beveridgien.

- * Comment le système est financé à l'heure actuelle ?
 - Par des cotisations sociales principalement
 - La CSG est plus récente (1990) et repose sur tous les revenus. C'est une assiette plus large
 On pourrait avoir une progressivité très grande sur le capital. Pourquoi on essaye de
 prélever moins sur le travail ? Parce qu'on peut produire ailleurs qu'en France et que le
 coût de la main d'œuvre est moins cher ailleurs. Un point de CSG, c'est entre 9 et 10
 milliards d'euros.
 - Il y a aussi des impôts et des taxes affectés (sur l'alcool, le tabac
 - Il y a des transferts pour aider et favoriser l'emploi. Les employeurs disent que ça coûte trop cher. Progressivement, on a pris en charge autour du SMIC les cotisations patronales. Jusqu'à 1,5 fois le SMIC (presque le salaire médian), les cotisations sont prises en charge par l'État. Depuis, il y a une loi qui oblige l'État à faire les transferts à l'euro prêt. Ils sont pris sur l'impôt et donc sur le budget de l'État (l'impôt sur le revenu, la TIPP, la TVA...)

Je suis pour que tout le monde paye l'impôt sur le revenu, c'est la solidarité. C'est comme ça qu'on paye les routes, les écoles, la justice... Il faut pouvoir être d'accord avec les prélèvements. Les français trouvent qu'il y en a trop. Ils commencent à chercher qui sont les bons et les mauvais [français].

La TVA est très injuste. Elle va être la même quel que soit votre revenu. Le taux de la TVA va être le même quel que soit ce que vous gagnez. Contrairement à d'autres pays, vous ne savez pas son montant car elle est invisible [sur les factures]. L'idée de la TVA sociale serait de l'augmenter sur les

produits importés de l'extérieur de l'Europe. Un ou deux points e TVA en plus car ils ont supprimé de l'emploi chez nous.

Il faudrait moins verser d'allocations de chômage et plus verser d'aide à la reprise d'un travail et de formation. Il y en a des pays qui ont plus mis dans la formation.

* Le schéma suivant concerne l'évolution des dépenses avec une base 100 en 1970. Le vert correspond à la santé qui a doublé. Pour les personnes âgées, on a plus que triplé à cause de la montée en charge des retraites. Les gens ont peu de retraite et pas avant 65 ans mais au fur et à mesure, les retraites sont plus complètes. On va ramener l'âge légal à 60 ans. En 1946, vous preniez votre retraite à 65 ans et l'espérance de vie à la retraite était de un an. Aujourd'hui, vous avez perspective de passer 25-30 ans à la retraite. Et on a mis l'âge légal à 63 ans. Vous avez une augmentation énorme des masses financières. En 1959, la famille c'était un tiers de la protection sociale. La pauvreté et l'exclusion arrivent plus tard.

Le risque maladie a beaucoup augmenté. On a fait des progrès considérable au niveau de la santé. On a beaucoup développé l'hôpital. En 1945, c'était ceux qui ne pouvaient pas aller à la clinique qui allaient à l'hôpital. Les plus riches vont maintenant en consultation privée, à l'hôpital public. L'hôpital, c'est presque la moitié de la dépense médicale. Le nombre de médecins n'a pas augmenté du côté des généralistes et pas sur tout le territoire de la même manière. On prend des rendez-vous 6 mois, 12 mois à l'avance pour aller voir un ophtalmo. La médecine libérale, veut s'installer là où il y a du monde et là où il y a de l'argent. De la même façon les pharmacies. La répartition est mauvaise. Elle pose des problèmes considérables. A l'hôpital, on ne dépense quasiment rien de notre poche. Sinon, ça coûte très cher. Les frais de dentiste, c'est un des trous noirs de la protection sociale.

Il y a un défi démographique : on ne va pas pouvoir réduire les dépenses de santé compte tenu du vieillissement de la population. .

Débat.

On remercie Marc pour sa présentation et on ouvre un temps de débat et de questions.

Manu expose que la description se fait sur la base d'hypothèses relativement constantes. Or, il y a la possibilité d'événements historiques comme on l'a vu pour les migrations (avec son impact en Allemagne), les guerres, l'évolution de la natalité...

Marc: Est-ce qu'on peut adapter les modes ultra-compétitifs, dans un monde où il n'y a plus de frontière ? Où il y a des délocalisations de l'emploi ce qui permet aussi à ces pays de se développer.

Denis demande qui décide de la répartition des budgets.

Marc: Ca va dépendre des branches

- Pour la santé: il y a une loi de financement de la sécurité sociale adoptée aujourd'hui en Conseil des Ministres. Il adopte un objectif de dépense (ONDAM). Il y a une masse globale. On va l'augmenter de 1,3% ou de 1,5% par rapport à l'année dernière. Et à l'intérieur, il y a des sous-enveloppes... Le Gouvernement propose et le Parlement décide. On a un système qui est en partie financé par la CSG pour l'assurance maladie.
- pour les retraites, théoriquement, c'est une gestion paritaire. Mais le patronat s'est retiré des débats et discussions. Le financement est fondé sur des cotisations. Ce sont les cotisants qui fournissent l'argent des gens qui sont en retraite. Il y a un rapport entre le nombre de cotisants et l'argent versé. Est-ce qu'on peut augmenter le montant des cotisations ? Il y a des employeurs qui disent qu'il n'en n'est pas question. Il y a un bras de fer. Les syndicats disent qu'on peut augmenter. L'État est garant de l'avenir, de l'équilibre du système. On peut jouer sur la durée de cotisation. On relève progressivement l'âge où on peut prendre la retraite à taux plein. Le Gouvernement va

sûrement relever à 65 ans pour prendre la retraite à taux plein. On remonte d'un trimestre chaque année. On va demander plus longtemps au travail mais il y a un lien avec l'embauche des jeunes. L'État joue sur le nombre de trimestres cotisés. Ça se joue entre les deux. Derrière il y a le COR [Conseil d'Orientation des Retraites] qui fait des projections

- pour la famille : la politique est celle des caisses mais l'État intervient brutalement sur la politique des caisses. C'est l'État qui leur dit le montant qui pourra être distribué. C'est un théâtre d'ombres. Officiellement, c'est paritaire. En réalité, ça ne l'est plus.
- Sur le chômage : ce n'est pas un risque au sens de la sécurité sociale. C'est un bras de fer entre patronat et syndicat qui passe par des négociations et un accord national interprofessionnel que l'État ratifie

Séverine: Pourquoi on dit le mot « risque ».

Marc: « C'est l'ordonnance de 1945 dans son article premier qui l'institue... On parle de risques et de charges (de famille). Il y a un risque de perdre une partie de sa famille. Ça serait mieux compris si on parlait de domaines mais juridiquement parlant, c'est le mot risque qui est inscrit. De plus, on ne créera pas de cinquième risque sur la dépendance car on ne sait pas comment le financer. »

Françoise : Est-ce que quelqu'un a cette vision globale ? Est-ce que ça se parle entre ces systèmes ?

Marc : Il y a des transferts de branche à branche donc ils sont obligés de se parler. Si vous avez 3 enfants, vous avez une augmentation des droits de retraite. C'est prélevé pour la branche retraite et transféré par la branche famille.

J'espère que le directeur de la Sécurité Sociale comprend ce qu'il fait. Il y a une énorme administration de la sécurité sociale (qui ne sont pas des fonctionnaires). Il y a des gens nommés par l'État, d'autres élus par les caisses. Il y a l'Assemblée Nationale. Il y a la Cour des Comptes. Pour chacune des branches, il y a un haut conseil. Des experts, techniciens et autres. Ce qui ne va pas c'est qu'on devrait enseigner la protection sociale pour qu'on comprenne. On devrait le faire dans les écoles au niveau du collège. Ça lèverait beaucoup d'ambiguïtés.

C'est comme un mille-feuille, on ajoute une couche. Si vous enlevez une couche, vous la cassez. Il y a une cinquantaine de régimes de retraites. Il faudrait un régime de retraite unique avec des modulations si on a eu un travail dangereux. A chaque régime, il y a des règles différentes. 63 ans, 6 derniers mois ou 25 meilleures années. Ça entraîne des ruptures de solidarité.

Des experts travaillent sur un compte par points. On aurait une valeur du point unique et un nombre de point en travaillant. La CFDT travaille sur le sujet des comptes notionnels. Il n'y a qu'une seule possibilité, c'est de dire que ça commence par exemple en 2025 pour tous ceux qui commencent à travailler tandis que les autres continuent sur l'ancien système jusqu'à ce que le dernier meure.

Le premier problème c'est qu'on ne demande pas leur avis aux gens. Le débat d'expert est piégé car il y a des voies qui sont fermées. Il y a des fenêtres de tir pour toutes les décisions politiques. Et 5 ans, c'est trop court pour faire des choses comme ça [une réforme structurelle]. Seule la première année de la présidence est utile. Or, ce sont des réformes de fond qui demandent du temps.

Je voudrais ajouter une chose. La protection sociale, son but ce n'est pas la redistribution sociale mais de remplacer du revenu. Ce serait bien qu'elle soit plus préventive. (La redistribution c'est l'impôt). Elle redistribue moins de 10% (65 milliards).

Quand je vois la Ministre qui se félicite sur le retour à l'équilibre... Pour la santé, je ne vois pas pourquoi il faudrait absolument être à l'équilibre. On n'a pas cessé de rogner sur l'hôpital. On a fermé des lits. L'hôpital est à l'os. On a beaucoup réduit la durée d'hospitalisation après l'accouchement [Françoise ajoute que certaines femmes se retrouvent sans toit avec un nouveau-né]. Il faut peut-être les garder plus longtemps à l'hôpital. Et prendre le temps de créer des maisons de la famille moins chères pour reprendre pied si nécessaire.

Françoise. Est-ce que les ministères de référence se parlent ?

Marc: Il y a différents ministères concernés. La sécurité sociale stricto sensu, c'est un Ministère (Marisol Touraine) avec une direction de la Sécurité sociale. Si vous regardez sur le chômage, c'est le Ministère du Travail et de l'Emploi. Si c'est le ministère de la Famille, c'est Marisol Touraine aussi. Les mutuelles, c'est du privé qui fonctionne selon des règles propres. Les assurances c'est la même chose.

Celina: Quel est votre regard sur le fait d'avoir deux budgets séparés?

Marc: Je suis pour garder une distinction car tous les gouvernements vont chercher de l'argent là où il est. L'État va tout mélanger. L'État est en permanence endetté. Plus de 90%, ce sont des budgets qu'on a débordé. Si on commence à confondre les deux, on ira chercher dans la santé. Est-ce qu'il n'y a pas de risque majeur si on mélange ?

Celina: En vous écoutant, on a l'impression d'être dans un système totalement contraint. Duquel on ne peut pas s'en sortir. Je trouve qu'on retombe un peu dans nos premières discussions. C'est l'effet que ça me fait. Est-ce qu'il y a d'autres approches différentes qui se réfléchissent ? Qui s'ébauchent comme alternatives ? La CSG progressive... avec des ressources qui sont moins dépendantes du travail par exemple

Marc: J'essaye de vous montrer qu'il y a des contraintes qui ne dépendent pas de nous : le montant des retraites, des soins... mais je ne voulais pas dire qu'il n'y avait pas de marges de manœuvres.

J'ai parlé des ressources mais on peut parler des dépenses. Je suis partisan de changer progressivement le système. Je suis un réformiste. Ça fait des siècles qu'il se construit. Je voudrais dire deux choses. Premièrement, je suis un des tenants de la sécurité sociale professionnelle. Notre système correspondait à **Monsieur Gagne-pain et Madame Aux-petits-soins.** Madame ne travaillant pas à l'extérieur de son domicile mais travaillant dans le foyer. La scolarité était à 14 ans. Il y avait un service militaire. A trente ans la jeunesse était installée. La jeunesse n'arrive pas aujourd'hui à rentrer dans le monde du travail. Ceux qui travaillent veulent garder leur place. Les jeunes sont des variables d'ajustement avec les progrès technologiques. On va changer de métier. Le système de cotisation ne fonctionne pas comme ça. Il faudrait une sécurité qui soit attachée à la personne qu'on soit en emploi ou pas... avec une forte stabilité des droits.

Deuxièmement, la protection sociale est aussi essentiellement réparatrice. Elle intervient après l'accident. Il faut qu'elle soit préventive. Il faut faire rentrer l'Éducation Nationale dedans, faire rentrer l'école primaire, maternelle et collège dedans. C'est là où l'apprentissage marchera. C'est la deuxième chance pour ceux qui n'ont rien. Il faut mettre beaucoup d'argent pour ceux qui n'ont rien. Il faudrait faire un effort gigantesque au niveau de l'école élémentaire C'est le gros problème étant donné ce qu'on demande au niveau de l'emploi. Il faut leur donner une place. Là, on peut modifier des choses !

En faisant le Compte-rendu, on se dit qu'il faudrait aller voir dans les pays qui incluent l'école primaire dans les comptes de la protection sociale.

On peut trouver des éléments qui facilitent la vie, pour arrêter de refaire en permanence des dossiers. C'est un problème absurde. « Ça donne de l'emploi » (pardon, je n'ai rien dit). Même si je suis réservé sur une France totalement numérique. On essaye de mettre au point un dossier qui serait une fois pour toute numérisé. Au besoin les différents organismes

auraient accès pour la partie qui les concerne. Un dispositif que je conteste c'est de « faire la preuve de ». C'est à nous de faire la preuve que vous ne rentrez pas dans la case. On devrait partir de la confiance. Ce serait fondamental si on avançait ça. C'est un point qui changerait beaucoup de choses. On a des droits et ce n'est pas la peine de se justifier.

Il y a des coûts de gestion du système mais a priori il n'y a pas grand-chose à gratter de ce côté-là. La gestion publique est bonne. Une gestion privée serait plus coûteuse. Mais on vit une inversion dans l'opinion publique qui est grave. Les gens se disent « ils n'ont qu'à se remuer un peu » et pas « ils ont le droit ». C'est un renversement complet dans le passage du RMI au RSA. C'est devenu « on leur donne du fric pour qu'ils foutent rien ».[Manu pense dans tête : A quoi ressemblerait une fiche de paye qui donne le sentiment de contribuer à la solidarité ?]

Il y a des gens qui entretiennent et ça et il faut lutter contre. La fraude à la sécurité sociale existe et ça se compte en millions (66 millions pour le RSA) mais si on prend en compte l'évasion fiscale, c'est en milliards que ça se compte (22 milliards en fourchette basse). [Et c'est là qu'il faudrait agir]

On s'arrête là pour déjeuner.

Bilans et suites

Cet après midi, on prend un temps pour resituer où on en est dans le projet de protection sociale, et pour réfléchir aux prochains pas, et on garde une demi-heure pour un bilan du carrefour, avant de se quitter.

Le point sur la démarche « repenser la protection sociale », et les prochains pas.

Manu nous résume où on en est dans la démarche :

On a démarré en 2015 par deux séminaires d'exploration, où on a commencé à défricher comment et par où prendre cette question de la protection sociale, en inventant des outils d'animation pour parler de la protection sociale en partant de nos vies, en explorant un peu l'histoire de la protection sociale...

C'est à partir de ces séminaires qu'on a crée l'image, le schéma de référence, qu'on trouve dans les comptes-rendus. Ces séminaires ont donc abouti à poser le cadre élargi d'analyse qu'on se donne pour comprendre et penser la protection sociale, avec :

- la question de la transaction administrative entre nos vies et le panier de la protection sociale,
- le contenu du panier, comment il est alimenté et inséré dans un mode économique et écologique. Par exemple ce matin on a un peu parlé de la question de la transformation du monde du travail, de l'ouverture des frontières,
- L'échelle sociale, comment la position dans l'échelle sociale joue, ou pas. Est ce que les choses se passent différemment selon si on est en haut ou en bas de l'échelle sociale ?
- et puis les différentes formes de l'aide. « Aider et être aidé » : on a repris là une expression amenée par Séverine. Quelle est la part de soi, de l'entourage, du privé marchand, et du public dans ces formes d'aide ?
- avec une attention aux points de tension, et à la question de l'amour. Parce que un système qu'on n'aime pas, auquel on n'adhère pas, on va avoir du mal à y contribuer, et on va développer de la méfiance envers les autres en se demandant si ils n'en profitent pas un peu....

• et puis le « rêver logique », pris dans les courants de l'histoire, qui nous dépassent aussi en partie, car un certain nombre de choses ne se décident pas, elles sont « imposées » car on est dans cette société là, en France, en Europe...On est aussi ballottés dans les courants de l'histoire, il faut le prendre en compte même si cela ne doit pas nous empêcher de rêver logique.



Manu rappelle aussi ce qu'on a fait pendant les trois jours de ce carrefour

On a essayé de travailler « entre la vie et le panier » et de regarder quelles ressources viennent nous aider, dans nos vies dans le rouge, l'orange et le vert. Puis on a été regarder comment le panier était présenté par la DREES, les informations qui étaient données (et on a vu que c'était principalement les dépenses), on a listé les questions qu'on se pose et qu'on aimerait poser. On a aussi regardé quelles étaient les ressources qui sont dans nos vies et qui n'apparaissent pas dans le panier présenté par la DREES.

Hier après midi on a essayé d'imaginer ce que serait un système juste. On l'a fait à partir des déciles. Ce n'est peut être pas la seule manière de faire, mais c'est une des manières de faire, sachant qu'on ne part pas tous avec les mêmes revenus d'activité et le même patrimoine.

Ce matin, on a listé les questions qu'on se posait, et on a eu une approche sur la manière dont l'histoire avait constitué les ressources, les unes après les autres, comment cela s'était modifié, pour voir aussi là où il y aurait des marges de manœuvre.

Puis il donne des informations sur les suites du projet, ce qui s'est décidé en Comité de Pilotage.

Il y a eu un comité de pilotage du projet il y a 15 jours. Dans le comité de pilotage, il y a les trois organisations : Aequitaz, Secours Catholique et Fédération des Centres Sociaux. Il est possible que le réseau des Accorderies rejoigne le groupe.

Le comité de pilotage est parti de ce qui s'était dit à Merville, pour tracer la suite de la démarche.

A Merville, on avait évoqué un certain nombre de pistes. On avait évoqué des idées de fou, comme faire une représentation du budget de la sécurité sociale en Kaplas géants sur le Champ de Mars à Paris, faire une manif des géants de la protection sociale, un tour de France de la protection sociale.... Et il y avait une idée qui faisait consensus, l'idée de faire une publication sur les contes de la protection sociale, en complément des comptes de la protection sociale. Une publication où on ne parlerait pas seulement de ce qu'on compte mais de ce qui compte et de la manière dont on raconte.

Et le Comité de Pilotage a également avancé sur un calendrier :

2016 : à l'automne, préparer une première publication des contes de la protection sociale, qui pourrait paraître en janvier et qui raconte notre démarche. C'est à dire l'idée de travailler en carrefour des savoirs avec des gens qui sont au bas de l'échelle, l'idée de le faire sur une démarche ouverte et attentive à la vie et au panier, et pas seulement au panier tel qu'il a été constitué historiquement et avec ses cases. Et l'idée d'aller collecter des histoires de vie des gens, au-delà de notre groupe, dans le Nord, à Bron, en Île de France, en Rhône-Alpes, là où il y a des groupes qui sont potentiellement intéressés pour faire cette démarche.

Le premier conte, ce serait donc un petit document de 16-20 pages présentant notre démarche, là où on en est, et posant un certain nombre de questions, sous la forme d'une enquête, pour collecter des histoires de vie tout au long de l'année 2017.

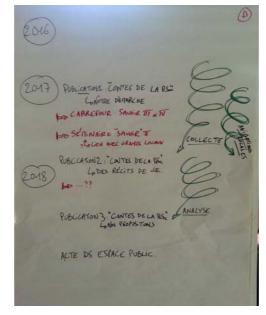
Le Comité pilotage s'est dit aussi qu'il fallait continuer les carrefours des savoirs pour continuer de creuser des questions. Une ou deux fois dans l'année, on réorganiserait des carrefours de 3 jours, pour continuer à creuser, mais aussi pour rassembler la matière qu'on a déjà et se mettre en chemin pour publier nos propositions et notre cadre de référence pour la protection sociale.

L'objectif de la démarche, c'est d'arriver à ce qu'on souhaiterait que la protection sociale devienne dans les années qui viennent. Au démarrage du projet, on parlait de refonder la protection sociale... on s'est dit que de repenser la protection sociale pouvait être une bonne étape avant de la refonder... On publierait aussi une partie des histoires de vie qu'on aura collectées, en fin 2017 ou début 2018,

Et puis on s'est dit qu'on referait, à l'automne prochain, un séminaire de type « Merville », où on ne serait pas 17 personnes mais plutôt une trentaine. Un séminaire plus large que les carrefours, avec l'idée aussi d'inviter des personnes qui sont dans d'autres systèmes, dans d'autres pays, pour qu'ils viennent aussi nous raconter comment cela se passe chez eux.

Et on se donne pour objectif, d'avoir, pour juin 2018, nos propositions de base, les lignes sur lesquelles on a envie de s'accrocher pour faire évoluer la protection sociale, du point de vue à la fois des organisations porteuses du projet, et de personnes qui vivent tout au long de l'échelle sociale, mais aussi en particulier au bas de l'échelle sociale.

Une fois qu'on sera arrivés à ça, on pourra agir dans l'espace public, avec nos idées de fou pour le faire. L'idée est de ne pas aller trop vite dans l'espace public sans savoir ce qu'on a envie de raconter collectivement.



A coté de tout cela, on fait des contacts avec d'autres organisations pour rassembler plus largement. On le fait déjà un peu avec des chercheurs ou des syndicats, mais on le ferait plus largement et de manière plus organisée.

Denis complète. Le comité de pilotage s'est aussi posé la question, sans y avoir complètement répondu, de savoir à quel moment on fait le lien entre nos démarches de carrefour de savoirs et les mobilisations locales, les groupes locaux qui vont se réunir, collecter des histoires....Est ce qu'il y aura des moments où ces deux dynamiques se rencontrent ? Est ce que c'est le séminaire « Merville 2 » ?

Annie Claude se pose la question de comment faire pour que les maires, les députés, les sénateurs bougent et viennent voir ce qu'on fait. Bernard répond que c'est un objectif dans la démarche. Une fois qu'on aura quelque chose à leur proposer, il faudra réfléchir à comment les faire monter dans le bateau qu'on a lancé. Sachant qu'on pourra aussi le faire avant, avec des gens qui sont proches, des alliés Par exemple lors du Carrefour de savoirs de Die, en avril, il y a un maire, qui a aussi été vice-président du conseil départemental, qui a participé à une journée avec nous. Ce sera peut être à renouveler dans les prochains carrefours de savoirs.

Préciser les prochaines étapes.

Après ce tour des perspectives, **Manu** propose qu'on poursuive pour se préciser les prochains pas. Soit on le fait en petits groupes, soit en grand groupe. C'est à voir selon comment cela nous paraît le mieux.

Manu propose trois points à travailler

- la collecte des histoires de vie : qu'est ce qu'on a envie de collecter comme histoire de vie ? Il
 faut s'accorder sur une brochure, se mettre d'accord sur les questions à poser, il en faut 3 ou
 4, toujours les mêmes, qu'on pourra poser dans des groupes ou dans des enquêtes
 individuelles.
- le prochain carrefours de savoirs. Quel serait le boulot à faire ?
- Les questions qu'on aimerait creuser. A l'issue de ces deux jours, quelles seraient les points qu'on aimerait prioriser, les problématiques où se dit qu'il y a un enjeu à creuser. Aller voir quels sont les essentiels et points de tension qu'il faut qu'on approfondisse.

Celina pense que les deux derniers points se recoupent. On pourrait aussi prendre un temps pour travailler aussi sur comment mobiliser les groupes du secours Catholique et les Centres Sociaux.

Thierry aimerait travailler sur l'articulation avec les animations locales, à partir de tout ce qui a été fait.

On reprécise. Il y aurait trois points ;

- L'outil de collecte des histoires de vie. Qu'est ce qu'on a envie de collecter dans une enquête large ? Qu'est ce qu'on a envie d'écouter et de faire remonter ?
- Comment on suscite et accompagne des animations locales ?
- Qu'est ce que le carrefour des savoirs devrait continuer de creuser ?
 La question des pistes à prioriser croise les trois thèmes.

Thierry demande à ce qu'on précise le thème « animations locales ». Manu explique qu'autant au Secours Catholique que dans le réseau des Centres Sociaux il y a des groupes, et on se dit depuis un an qu'il faudrait qu'on fasse le lien entre ce projet qui s'intéresse à la protection sociale dans son ensemble, et des groupes locaux, qui réfléchissent peut-être sur des entrées plus précises, comme la santé, les formations, Comment tout cela peut être connecté, comment on peut interpeller nos réseaux collectivement, au-delà de juste leur envoyer une enquête à répondre.

Annie-Claude demande aussi des précisions sur la collecte des histoires de vie. Manu explique : Comme la protection sociale touche énormément de gens, l'idée c'est qu'on puisse collecter des histoires qui aillent dans différents milieux sociaux. Nous, on est déjà un groupe où il y a des gens divers. Mais si on profite des enquêtes réalisées annuellement par le Secours Catholique, avec un outil d'enquête à envoyer dans les groupes, on pourra récolter des histoires auprès des bénévoles qui sont à d'autres endroits de l'échelle sociale, et auprès des personnes accueillies. Pareil avec les Centres Sociaux, qui ont par exemple déjà fait une enquête avec les jeunes. On aura des situations plus diverses. Quand on es réfugié en France, on ne dit pas la même chose que quand on est étudiant, ou travailleur, ou retraité. e

On décide de travailler en petits groupes. On se donne une demi-heure de travail.

Restitution des groupes de travail

• Groupe outil de collecte : Annie-Claude, François, Françoise, Bernard, Celina.



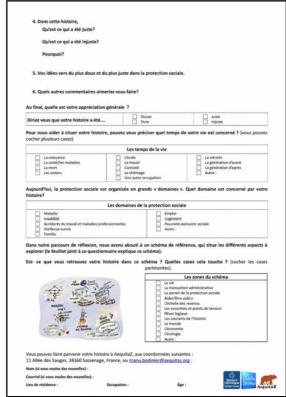
Celina présente les résultats du travail du groupe.

Celina et Vivian avaient construit une première proposition de fiche de collecte, à partir de l'expérience de Sète. (En Septembre, Vivian, Manu et Celina ont participé aux « Assises Internationales du Bonheur », organisées à Sète par l'OIB — Observatoire International sur le Bonheur. Cela avait été l'occasion de présenter la démarche « repenser la protection sociale », et de proposer aux participants de répondre à deux questions ;: « pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale en France aujourd'hui ? » et « qu'est ce qui est doux et dur dans la protection sociale aujourd'hui »).

Le groupe est donc parti de ce premier document, et a fait une série de propositions. Celina a modifié l'outil en conséquence. Voici ce que cela donne.

Ce n'est pas la version définitive. L'outil devra être testé, auprès de personnes proches et de situations diverses, et de l'ajuster et l'améliorer en fonction des réactions de ces personnes.





Groupe « susciter et accompagner les animations locales »: Elsa, Jeanne, Denis et Thierry

Thierry présente les conclusions du groupe : Quatre points d'attention quand on va rejoindre les groupes locaux dans nos réseaux :

 s'intéresser d'abord au sujet dont s'occupe le groupe et voir comment cela s'articule, ou pas, avec la protection sociale. Par exemple découvrir comment le compte personnel de formation a un lien avec la protection sociale



- si on demande au groupe de contribuer à la collecte des histoires de vie, revenir vers eux pour montrer en quoi ce qu'ils nous ont donné contribue à la démarche et sera valorisé sous la forme d'une publication.
- Toujours dans l'idée que cela serve à tout le monde, toujours terminer l'animation par un tour « ce qu'on a fait, en quoi cela peut vous donner envie de faire bouger des choses là où vous vivez », pour que l'animation leur serve aussi à vivre quelque chose de concret là où ils sont.
- Pour rassurer le groupe, et l'amener à une réflexion plus large, être clair et précis sur les étapes, les dates et l'horizon du projet. En particulier sur la proposition d'un grand rassemblement qui regroupe ceux qui ont participé à la démarche, avec des contributions de différents niveaux selon leur mode d'implication. C'est une reconnaissance de leur contribution. Cela n'a pas pu se faire pour Merville, les gens n'ont pas été prévenus à temps, il faut être attentifs à cela.

Denis complète. Le groupe a envie de prolonger pour aller plus loin, pour essayer d'approfondir la les formes que peuvent prendre ces mobilisations et animations, dans le travail avec les groupes. Pour passer de l'approche possible à la façon de les travailler avec les gens.

• Groupe « carrefour des savoirs » : Vanessa, Pascale, Séverine, Manu

Séverine fait le rapport :

Le groupe s'est d'abord posé la question de l'intégration dans le groupe des personnes qui arrivent et qui n'ont pas participé depuis, le début, et qui ont des difficultés, qu'ils le disent ou pas. Il faut prendre le temps de leur parler avant les rencontres, leur expliquer le parcours qui a déjà été fait, là où on en est,

Puis **Séverine** présente les propositions de thèmes de travail pour le Carrefour :

- faire un travail sur les aides existantes et comment les obtenir
- faire une synthèse par rapport aux comptes de la DREES, avec ce qu'on a appris depuis le début. Comme ce sera notre synthèse, on pourra changer le terme « risque » qui ne nous plaît pas. Faire cette synthèse en deux fois : dans un premier carrefour, poser ce qu'on a déjà appris, puis dans un deuxième, approfondir les choses qui ne sont pas encore claires. Ensuite, lors d'un séminaire plus large, expliquer ce qu'on a fait à tout le monde, pour voir si les gens comprennent ce qu'on a fait, même si ils n'ont pas participé, et pour voir aussi avec des gens « plus hauts placé » si il y a des choses à ajuster.
- continuer le jeu du Kapla. Travailler sur les salaires, voir ce qui change si on change la CSG.
 Séverine propose aussi de faire un jeu sur comment on vit avec des faibles revenus : chacun reçoit un revenu correspondant au RSA, aux AAH, et on voit comment on peut s'en sortir pour vivre. L'idée est de montrer à ceux qui ont des salaires que les gens qui sont au RSA arrivent à s'en sortir, mais eux, est qu'ils arriveraient à s'en sortir avec le RSA ?

Le groupe propose aussi d'inviter un député ou un directeur de Sécu à un Carrefour.

Manu complète avec deux autres idées discutées dans le groupe.

- la question du revenu universel : quelle est notre position par rapport à cela ?
- reprendre la question soulevée par Bernard sur « les bonnes raisons qu'on aurait de continuer à partager, à avoir une protection sociale en commun ». Aujourd'hui, les raisons qui ont fait que la protection sociale existe ne sont plus appropriées par les gens. Dans quelle mesure on arrive à reformuler des raisons qui donnent du sens à la protection sociale en commun aujourd'hui? Cela voudrait dire reprendre la question des « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale », et de construire un argumentaire.

Manu pense qu'il faut continuer à creuser pour être précis dans cet argumentaire. Par exemple hier, dans le jeu des Kaplas, on a vu que pour penser une société plus juste, il fallait aussi chercher ailleurs, en amont de la protection sociale, pour avoir un marché du travail plus redistributif. C'est quelque chose qui n'est pas dans le système de protection sociale à proprement parler. La protection sociale doit exister dans une société elle même plus juste. Il faut donc continuer de creuser les raisons pour lesquelles on veut une protection sociale en commun.

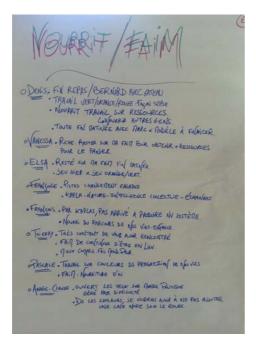
Bilan et retours

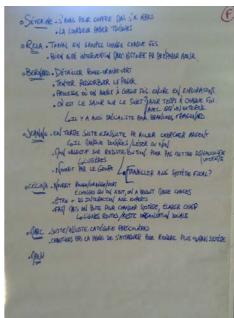
On passe à la dernière demi-heure, et on bascule sur un bilan de ces trois jours de Carrefour.

Manu propose que chacun prenne la parole au moment où il le souhaite, sur ce qui s'est passé pendant ces trois jours (« nos vies dans le rouge, l'orange et le vert », les comptes de la DREES, les kaplas, l'intervention de Marc), sur la vie en commun, sur les discussions du soir, le réveil du matin,...

Dans les séminaires précédents, on avait fait des bilans sur « le lourd et le léger, », « le doux et le piquant » Manu propose donc que cette fois-ci, on dise « ce qui nous a nourri », et « ce sur quoi on est resté sur notre faim, où on a encore faim ».

On prend 1 minute pour y réfléchir personnellement, et puis on partage.





	« ce qui m'a nourri »	« là où j'ai encore faim »
Denis	 Bernard m'a nourri avec gâteaux et boissons. Le travail sur le Rouge/Orange/Vert : j'ai trouvé que c'était une façon facile d'aborder les questions de protection sociale. Une accroche simple qui peut fonctionner. Le boulot sur les chiffres et les ressources : on en parle depuis le début, on n'osait pas trop aller regarder, et je trouve qu'on s'est sacrément nourri là dessus et on aurait intérêt à voir comment retranscrire cela pour nourrir d'autres gens. 	 La faim des repas La fin de matinée de ce mercredi, dans l'échange avec Marc. J'ai trouvé que tu évoquais ce que tu pensais en termes d'évolutions possibles et de propositions. Je retrouvais des choses qu'on a évoqué dans le groupe, mais on n'a pas eu le temps de voir, comment sur ces modèles et ces idées, comment on pourrait imaginer de les financer pour les concrétiser.
Vanessa	 Les trois demi journées ont été riches et le fait de se plonger dans les ressources a été intéressant. 	 On n'arrive pas à savoir comment tenir plus de ressources pour nourrir plus le panier et mieux redistribuer.
Elza	Le jeu avec les Kaplas et la redistribution.Le schéma Rouge / orange / vert.	 Je partage avec Vanessa ce sur quoi je suis restée sur ma faim.
Françoise	 Chacun d'entre vous, les échanges, les kaplas, la nature, et notre intelligence collective. « Cela marche à chaque fois ». 	 Sur cette fin de matinée, j'aurais eu besoin de creuser les pistes du changement possible et faisable.
François	– Le parcours de nos vies. Cela m'a replongé dans ma vie et cela m'a nourri.	 Par rapport au kaplas, je croyais qu'on était en train de construire un nouveau système, et en fait on a reproduit ce qui existe.
Thierry	 « Depuis le temps qu'on me parlait de vous ». Je vous ai rencontrés, je sais qui vous êtes. Je ne connais pas grand-chose sur la protection sociale. Mais j''ai mieux compris, c'est plus clair, cela me fait moins peur. 	– J'ai faim de continuer. D'être en lien pour faire changer les choses ensemble.
Pascale	 Ce qu'on a fait sur les couleurs : c'était très intéressant de se situer dans la progression de nos vies. Les idées des autres. 	 La nourriture d'ici très difficile à avaler. Si on n'avait pas eu Bernard on aurait eu des malaises.
Annie claude	 Avoir discuté tous ensemble, cela m'a ouvert les yeux sur le monde politique, mon opinion a changé, je crois qu'ils ont des responsabilités et que gérer un pays, c'est d'une difficulté incroyable. 	 Dans le jeu avec les couleurs et les parcours de vie. J'ai une copine qui m'a téléphoné et m'a raconté sa situation. Je voudrais continuer dans l'histoire pour qu'on n'ait pas à devoir rajouter en dessous du rouge une case noire, ce qui

		creuserait encore plus les inégalités entre les humains.
		Manu lui demande de préciser la situation de sa copine. Annie-Claude raconte qu'elle a des problèmes de santé, et qu'elle ne peut pas être opérée rapidement, et on lui a expliqué que si elle ne va pas s'inscrire à Pôle Emploi, on lui enlèvera 100 euros par mois sur son RSA. Elle a une fille handicapée, Annie-Claude ne sait pas comment elle va s'en sortir.
Séverine	 J'avais peur sur les chiffres, mais même si j'ai apporté une pierre hier soir pour dire que c'était dur, je ne regrette pas car j'ai appris des choses. Toujours l'échange avec le groupe. 	toujours présente. On n'a pas encore
Reza	 Le travail en groupe, surtout que le groupe change, ce ne peut être qu'enrichissant 	 L'intervention de Marc sur l'historique de la protection sociale. Si on ne connaît pas l'historique on ne peut pas essayer d'améliorer l'avenir.
Bernard	 le Rouge/Orage/Vert. J'ai envie de le refaire de manière plus détaillée, peut être en 5 couleurs, mettre un peu de nuances. le temps où on a tenté de redistribuer. La capacité du groupe à réfléchir, questionner ce sur quoi il faut prêter attention si on veut changer les choses. 	temps et tout ce qu'on a fait, on sera amené à le refaire avec plus de monde et plus de précision. On est encore dans l'exploration.
Jeanne	– Le groupe : il y a toujours quelqu'un qui relance, qui donne une idée nouvelle.	– Sur la question du juste et de l'injuste, et où aller chercher des ressources, mais que cela reste un système juste, y compris pour les personnes qui sont « taxées ». Il nous manque des données, pour penser une juste redistribution. Par exemple, si on taxe plus les déciles plus hauts, en quoi pourraient-ils se sentir lésés ? L'objectif est d'arriver à un

système plus juste. Et on doit avoir des arguments forts pour expliquer de plus fortes taxations.

- Bernard est d'accord avec l'idée de faire, dans un prochain carrefour, une petite parenthèse pour aller regarder le système fiscal, comment il fonctionne et comment il pourrait évoluer. Sinon, on risque d'attendre trop de la protection sociale, de lui demander des choses qu'elle ne peut pas donner. En comprenant mieux comment fonctionne le système fiscal, on comprendra mieux les marges de manœuvre qu'on peut avoir pour refonder le système de protection sociale.

Celina

- L'outil « Rouge/Orange/vert ».
- les échanges que nous avons et nos avancées collectives. On en est à un point où on peut vraiment avoir une discours d'ensemble produit par ce qu'on a fait, avec des idées nouvelles. Écrire notre version des comptes de la protection sociale.
- Continuer les échanges avec les experts, mais peut être plus sous une forme en interaction avec ce qu'on a déjà produit. Peut être des auditions ?

 On essaye de penser un système de protection sociale plus juste. Mais on bute toujours sur la question de la redistribution. Ce qu'on a vu, et Marc l'a dit très clairement dans son intervention, c'est que ce n'est pas forcément la protection sociale qui va ou qui peut tout remettre d'aplomb. Je me demande s'il ne faut pas qu'on élargisse un peu le champ. Non pas pour travailler sur le reste, mais pour se dire quels sont les points d'attention, les lignes rouges à ne pas franchir pour un système plus juste, car la protection sociale ne peut pas embrasser seule la question de la justice sociale.

Marc

Marc est dans une position différente par rapport au groupe. Il ne fait donc pas un bilan sous la même forme que le reste du groupe, mais il souhaite réagir sur deux points :

- Quand vous parlez du juste et de l'injuste. Cela mérite de s'y attarder, car ce sont des catégories très particulières qui sortent de la protection sociale, qui sont de l'ordre de la philosophie politique. Le ressenti de la justice et de l'injustice est quelque chose de très français, et très difficile à appréhender, car nous n'avons pas tous la même appréciation de la justice et de l'injustice au même moment. Ce sont des catégories à retravailler. (Un grand intellectuel du 19° siècle, Tocqueville, disait que « les français ont la passion de l'égalité »)
- La protection sociale ne peut pas tout. Ce que j'ai essayé de vous dire ce matin, c'est qu'il y a des chantiers sur lesquels ce n'est pas la peine de vous y attaquer. Mais par contre il y a plein d'éléments qui pourraient être changés, et qui changeraient la vie de la plupart des assurés sociaux. C'est là que des associations, les ONG peuvent agir, pour rendre plus humain un système qui est terriblement déshumanisé. Plutôt que de faire le grand soir, se dire «qu'est ce qui rendrait plus agréable le fait d'être ensemble ». Il a des changements à faire qui sont de l'ordre du complément et qui ajoutés les uns aux autres faciliteraient beaucoup la vie.

Manu

- Le groupe n'a pas eu peur, ou ne l'a pas montré. C'était chouette d'aller oser affronter la question des ressources, y compris financières.
- La méthode avec les kaplas marche et on arrive à se représenter des choses qu'on ne voit pas forcément dans les tableaux.
 Le fait que Séverine nous dise qu'il faut qu'on continue me fait penser qu'on a là quelque chose d'intéressant, pour jouer avec les chiffres, et les rendre réels dans le monde physique.
- Je suis content de ce groupe, on arrive à fonctionner ensemble, même si ce n'est jamais tout à fait le même groupe, il y a des personnes qui nous rejoignent et des personnes qui repartent, mais on arrive à garder une cohérence, et accueillir les nouveaux.nouvelles sans que ce soit pesant pour elles, ni qu'on aie le sentiment de répéter les mêmes choses.

Pour conclure, **Manu** annonce qu'un compte-rendu exhaustif sera fait, et sera envoyé aux participants pour validation. Il faudra voir si on fait deux comptes-rendus différents, l'un pour l'interne et l'autre pour l'externe, pour ne pas diffuser ce qui s'est dit le premier jour et qui touche à nos vies.

Manu annonce la prochaine étape, qui sera un nouveau Carrefour de 3 jours au printemps. Manu annonce également qu'on pourra envoyer au groupe, par mail, peut être en décembre, la version du premier « conte de la protection sociale », que est en train d'être travaillé avec Vivian. Ce sera un document de 16-20 pages, qui pourra être tiré à 1000 ou 2000 exemplaires, et qui pourra être diffusé dans les réseaux pour parler de la manière dont on bosse sur le sujet. Si vous avez le temps de le regarder, et de nous faire des retours, cela peut être utile.

Avant de partir, Thierry nous donne ses notes dessinées.

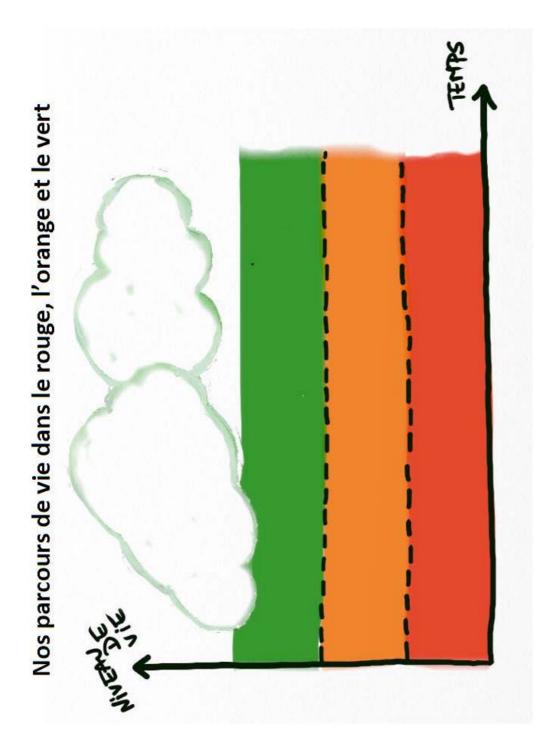
Les voitures attendent les premier-e-s voyageur-e-s. Vite, il ne faut pas rater le train... Rangement, embrassades, brouhaha...
A la prochaine!





Annexes

Annexe 1: « Nos parcours dans le Rouge, l'Orange et le Vert »



Carrefour de savoirs « La protection sociale, entre la vie et le panier » 26-28 septembre 2016, Loisy (Oise)

Carrefour de savoirs « La protection sociale, entre la vie et le panier » 26-28 septembre 2016, Loisy (Oise)

Nos parcours de vie dans le rouge, l'orange et le vert

La vie dans le rouge, l'orange, le vert



A quoi on voit qu'on a franchi des seuils, vers le rouge, vers le vert....

Ce qui a changé dans les ressources à ce moment là





Annexe 2: « L'argent dont on dispose ».

Carrefour de savoirs « La protection sociale, entre la vie et le panier » 26-28 septembre 2016, Loisy (Oise)

L'argent dont on dispose par domaine de la protection sociale

Le domaine concerné:



- 1. Quelles informations on a sur l'argent qui entre ? Sur qui contribue ?
- 2. Quelles informations on a sur l'argent qui sort? Vers où ? Qui en bénéficie ?
- 3. Quelles seraient les informations manquantes?
- 4. Quelles questions aimerions nous poser?

A un parlementaire...

A un économiste...

A une autre personne...

Carrefour de savoirs « La protection sociale, entre la vie et le panier » 26-28 septembre 2016, Loisy (Oise)

Les ressources de la protection sociale

1. Quelles sont les ressources ?



2. Quelles injustices nous repérons?



Annexe 3 : Intervention de Marc de Montalembert, document distribué

la protection sociale. Riquir general de sécurité sociale. - auteu riqueur + fanda exiciano (FSV ---) a sicuriti sociale + rigimes complementaire Riquine de sécurité sociale et réquire complementaires + règime d'indemnisation d'anaye Régime d'accorde + require d'employeur public et priver + regun de la mute aleti, de la retiente sufflemaire et de la privogaro + regume d'intervention souale des pouvoire publice. + riquie d'intervention couals du metitution same but horate au service du minager compter de la Protection Lociale. un régime de ses écut un ensemble de règlee par de que s'appignant à un grange dance d'affilier et definiment les prentations une qualles le risque dirique des evenements qui portent attente à la se curati e conomique d'une personne et qui vont en comme comme devant its out droit faire l'objet d'un peire en compte d'un reparation on d'un retralention (maledie, décès, walidet, retraite --la brande l'est l'unité de gestion d'un on plusieur rusques

Eu 2015.

2 330 Milliande de depenses de protection sociale.

34 % du PIR.

5 94 % des parentations sociales.

un déficit de 10, & Milliande dont 6, & pour le régime general 15 & pour l'Assurance Maladei !

H peu perie 9 % du déficit quité Total de la France au seem de Maastricht alore que la quote part de la l'éclare la défense publique Totale cet de 45 %.

Pau "rie que".

25% santé : survie 321%.

8% famille - materiale

6% emploi - remertien professionalle.

2,5% lo quest.

2.5% panoreté excelusione.

Les idéaux types existants

Les systèmes beveridgiens et bismarckiens

	Système bismarckien	Système beveridgien
	Couverture socio	
Donulation country	professionnelle des	converture universelle
ropalation couverte	cotisants et des ayants	des nationaux et des
	droits	résidents sur le territoire
Organisation	Organismes autonomes	Administrations et
	organishies autoliles	services de l'Etat
Resnonsahilité	Dartenaires socienes	Etat (Gouvernement et
	י מו נכוומון כז זסכומתע	Parlement)
Financement	Cotications cocialas	Impôts et/ou dotations
		budgétaires de l'Etat
Flahoration des normes	Accords des partenaires	Lois et règlements
	sociaux	élaborés par l'Etat

Les idéaux types existants

aug

La typologie des Etats providences de G. Esping-Andersen (Les trois mondes de l'Etat providence, 1990)

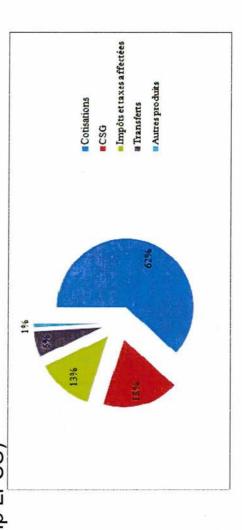
	Etat providence "libéral"	Etat providence "conservateur-	Etat providence "social-démocrate"
Principes	Responsabilité individuelle, encouragement au recours au marché, Etat minimal	Principe de solidarité imprégné de l'histoire (influence de la religion et des dispositifs d'assistance), responsabilité corporatiste organisée par profession, systèmes publics	Universalisme et égalitarisme justifiant une intervention forte et large de l'Etat en matière de redistribution
Proximité avec les idéaux types initiaux	Liens avec le système beveridgien	Liens avec le système bismarckien	Dispositif hybride: à titre d'exemple, la retraite de base peut être d'inspiration beveridgienne (universelle), la retraite complémentaire d'inspiration bismarrkienne (contributivité fect.)
Type de couverture	Universelle et minimale	Professionnelle	Universelle
Mode de gestion	Gestion par l'Etat et ses administrations / opérateurs	Gestion par des entités distinctes de l'Etat (opérateurs ou organismes autonomes)	Gestion par les personnes publiques (Etat, collectivités locales) et/ou par des
Financement	Impôt et/ou dotations budgétaires	Cotisations à titre principal	Cotisations, impôts et/ou dotations
Exemple de pays s'inscrivant dans le modèle	Royaume Uni, USA	Etats d'Europe continentale et méditerrannéenne: France, RFA, Italie, Espagne	Etats scandinaves: Suède, Danemark

8

I – Evolution du système français de sécurité sociale, évolution des recettes sociales

- Un financement qui n'est plus exclusivement assuré par des cotisations...
- Au sein des prélèvements obligatoires, la part des cotisations a constamment diminué... elles correspondent à :
 - 96% des prélèvements obligatoires finançant la sécurité sociale en 1986
 - □ 80% des prélèvements obligatoires en 1999
- □ 67% des prélèvements obligatoires en 2013

Une évolution structurante... (structure des recettes en 2013 – champ LFSS)



6

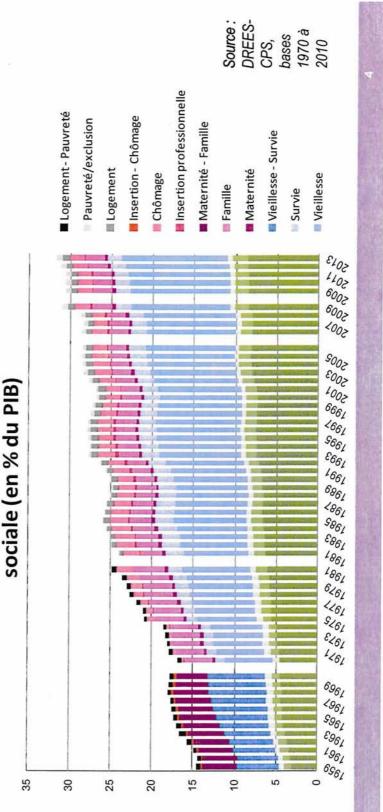


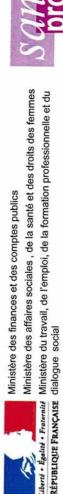
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes Liberté - Égalité - Frateraité Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du RÉPUBLIQUE FRANÇAISE dialogue social Ministère des finances et des comptes publics

ction sociale

recherche, études, évaluation a statistiques -a dépense a, globalement, plus que doublé en part de PIB depuis 1959

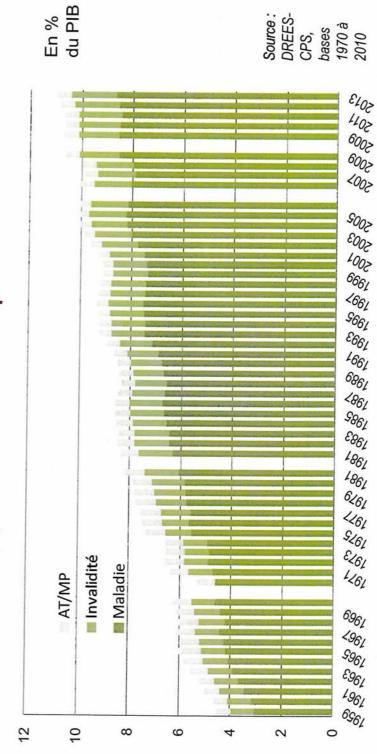








Au sein du risque santé : développement du risque maladie





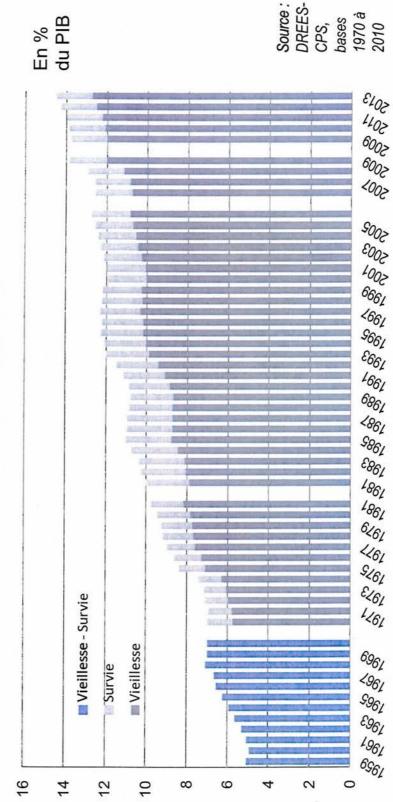
Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales , de la santé et des droits des femmes

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du

Et dialogue social

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Montée en charge continue du risque vieillesse-survie





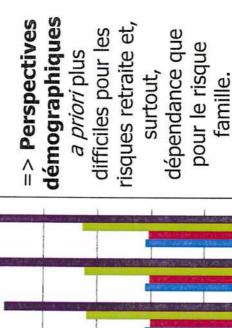
Ministère des finances et des comptes publics

Ministère des affaires sociales , de la santé et des droits des femmes utiont • Égaltit • Fratemité Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du RÉPUBLIQUE FRANÇAISE dialogue social



Des défis, notamment démographiques, encore à venir...

Projections à 2060 de la population française sous le scénario central de l'INSEE (indices 100 en 2010)





France métropolitaine

■ 80 ans et plus 60 ans et plus

150

20

100

■ 20-59 ans

200

■ 0-19 ans

250